

بنك الجزائر

**RAPPORT ANNUEL 2018**  
**EVOLUTION ECONOMIQUE**  
**ET MONETAIRE EN ALGERIE**



**DECEMBRE 2019**

بنك الجزائر

**RAPPORT ANNUEL 2018**  
**EVOLUTION ECONOMIQUE**  
**ET MONETAIRE EN ALGERIE**

# SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	p.4
<b><u>CHAPITRE I :</u></b> <b>ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....</b>	<b>p.7</b>
<b><u>CHAPITRE II :</u></b> <b>ACTIVITE ECONOMIQUE.....</b>	<b>p.12</b>
<b><u>CHAPITRE III :</u></b> <b>EVOLUTION DES PRIX.....</b>	<b>p.20</b>
<b><u>CHAPITRE IV :</u></b> <b>BALANCE DES PAIEMENTS, POSITION EXTERIEURE     GLOBALE ET TAUX DE CHANGE.....</b>	<b>p.30</b>
<b><u>CHAPITRE V :</u></b> <b>FINANCES PUBLIQUES.....</b>	<b>p.43</b>
<b><u>CHAPITRE VI :</u></b> <b>INTERMEDIATION ET     INFRASTRUCTURE BANCAIRE.....</b>	<b>p.54</b>
<b><u>CHAPITRE VII :</u></b> <b>CONTRÔLE ET SUPERVISION BANCAIRE.....</b>	<b>p.78</b>
<b><u>CHAPITRE VIII :</u></b> <b>POLITIQUE MONETAIRE.....</b>	<b>p.97</b>
<b><u>ANNEXE :</u></b> <b>TABLEAUX STATISTIQUES.....</b>	<b>p.108</b>

## INTRODUCTION

*Le présent rapport de la Banque d'Algérie analyse l'évolution de l'activité dans l'ensemble des sphères de l'économie nationale en 2018. Il met l'accent sur la persistance des déséquilibres macroéconomiques, les faiblesses et vulnérabilités de l'économie nationale et insiste sur l'impératif de mener des politiques économiques d'ajustement et de réformes pour stabiliser le cadre macroéconomique, diversifier l'économie nationale et assurer une croissance durable et endogène.*

*Comme en 2017, la poursuite de la remontée du prix moyen du pétrole en 2018 (+32,2 %), après les fortes baisses de 2015 et 2016, s'est traduite par une réduction des déficits des comptes extérieurs et des finances publiques.*

*Concernant les comptes extérieurs, l'augmentation des exportations d'hydrocarbures a abouti à une réduction des déficits, quasi identiques, des comptes courant et global de la balance des paiements, de près de 22 milliards de dollars en 2017 à près de 16 milliards de dollars en 2018 en contexte de très légère baisse, voire de quasi stabilisation des importations. Cependant, ces déficits, encore élevés, se sont traduits par la poursuite de l'érosion des réserves de change qui sont passées de 97,3 milliards de dollars à fin 2017 à 79,9 milliards de dollars à fin 2018.*

*De même, en dépit de l'augmentation des dépenses publiques totales, la hausse des recettes fiscales des hydrocarbures de 32,6 %, qui remontent de 2 177,0 milliards de dinars en 2017 à 2887,1 milliards en 2018, s'est traduite par la réduction des déficits budgétaire et du solde global du Trésor à hauteur, respectivement, de 4,8 % et 7,5 % du PIB contre 6,6 % et 8,6 % en 2017. Cependant, ces déficits, encore élevés, auraient été beaucoup plus importants n'eut été les dividendes exceptionnels, et donc appelés à diminuer fortement dans les prochaines années, versés par la Banque d'Algérie au Trésor (619 milliards de dinars en 2016, 920 en 2017 et 1000 milliards en 2018).*

*Le rythme d'expansion de l'activité économique globale a quasiment stagné en 2018 à hauteur de 1,4 % contre 1,3 % en 2017 en raison de l'accélération de la baisse de l'activité dans le secteur des hydrocarbures à hauteur de -6,4 %, soit la plus forte baisse de l'activité depuis 2009 dans ce secteur, contre -2,4 % en 2017. Cependant, la croissance hors hydrocarbures a gagné 1,2 point de pourcentage pour s'établir à 3,3 %, tirée par le regain d'activité dans le secteur de l'agriculture et, dans une moindre mesure, dans celui du BTPH.*

*Dans la sphère monétaire, en dépit du déficit du solde global de la balance des paiements, la liquidité bancaire est remontée de 482,4 milliards de dinars à fin octobre 2017 à 1 380,6 milliards à fin décembre 2017 puis à 1 557,6 milliards de dinars à fin décembre 2018 suite à la mise en œuvre du financement non conventionnel. Pour la même raison, la quantité de monnaie en circulation s'est accrue de 11,1 % en 2018 contre 8,4 % en 2017.*

*En matière d'intermédiation, les dépôts et les crédits bancaires ont évolué beaucoup plus favorablement en 2018. De même et comme en 2017, mais à l'exception des créances improductives et des ratios de liquidité, les indicateurs de solidité et de rentabilité des banques se sont améliorés ou maintenus à des niveaux appréciables ou conformes, voire supérieurs aux normes minimales en la matière.*

*S'agissant de l'inflation, le rythme annuel moyen de l'inflation en 2018 s'est de nouveau ralenti pour diminuer à 4,3 % contre 5,6 % en 2017. Cette décélération de la croissance de l'indice des prix à la consommation, encore plus prononcée en glissement annuel, s'est effectuée en dépit de la hausse du rythme d'expansion de la masse monétaire (M2).*

**CHAPITRE I :**  
**ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL**

# **CHAPITRE I :**

## **ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL**

Après avoir progressé, au premier semestre de 2018, au même rythme d'expansion de l'année 2017 (3,8 %), l'activité économique mondiale s'est nettement ralentie au second semestre pour croître au rythme de 3,2 %. Ce ralentissement intervient dans un contexte de baisse du commerce mondial, marqué par de fortes tensions commerciales entre la Chine et les Etats Unis, de persistance des incertitudes liées au Brexit, de poursuite de la normalisation de la politique monétaire dans certains pays avancés avec des niveaux d'inflation sous jacente (hors énergie et alimentation) inférieurs à leurs niveaux cibles et des prix, en baisse, des produits de base, notamment du pétrole, à la fin du dernier trimestre de 2018.

### **I.1 - LA CROISSANCE ECONOMIQUE MONDIALE**

Comparée aux années 2016 et 2017, la croissance économique mondiale en 2018 a connu une baisse significative au deuxième semestre pour finir, en rythme annuel, à 3,6 %. Cette expansion modérée de l'activité a concerné les pays avancés, à l'exception des Etats-Unis, avec un taux de croissance de 2,2 %, en baisse de 0,2 point de pourcentage par rapport à 2017.

En revanche, bien qu'en légère baisse de 0,3 point de pourcentage, la croissance dans l'ensemble des pays émergents et en développement est demeurée relativement vigoureuse, notamment en Chine et en Inde, à hauteur de 4,5 % et continue à tirer l'expansion mondiale.

Par grandes zones géographiques, l'expansion économique a été moins équilibrée d'une région à une autre. Globalement, le rythme de croissance économique dans l'Union Européenne a reculé, passant de 2,7 % en 2017 à 2,1 % en 2018. La zone euro n'a pas échappé à ce ralentissement (1,8 % de croissance en 2018 contre 2,4 % en 2017) en raison de la baisse de ses échanges commerciaux et malgré une demande intérieure qui a constitué le principal moteur de la croissance : les dépenses de consommation ayant été stimulées par la hausse des revenus liée à une forte baisse du chômage et l'investissement ayant bénéficié de la souplesse des conditions financières. Cependant, l'investissement pourrait fléchir dans les entreprises confrontées à un environnement commercial hostile et aux appréhensions liées à l'issue des négociations du Brexit. Les évolutions propres aux pays membres de la zone euro révèlent aussi que la croissance économique a pâti des mouvements sociaux avec des effets sur le commerce de détail, de l'implémentation de

nouvelles normes d'émission pour le secteur automobile en Allemagne et de la baisse des investissements en Italie. Quant au Royaume Uni, le rythme de la croissance économique s'est affaibli pour s'établir à 1,4 % en 2018 contre 1,8 % en 2017.

Aux Etats Unis, la croissance économique a continué à se raffermir et à poursuivre son trend haussier pour atteindre 2,9 % en 2018 grâce à une politique budgétaire pro-cyclique et ce, malgré la reprise de la politique de « normalisation » de la politique monétaire caractérisée par des hausses échelonnées du taux d'intérêt directeur dont l'objectif est de maintenir l'inflation dans la trajectoire des 2 %.

En Asie- océanie, l'expansion économique demeure robuste avec un taux de croissance de 5,5 % mais est très contrastée. Au Japon, la progression du PIB a été de 0,8 % et ce, malgré une politique monétaire très accommodante. Dans les autres pays avancés d'Asie (Singapour, Australie...), la croissance s'est maintenue avec des taux, en moyenne, de près de 3 %. Dans les deux plus grands pays de ce continent, la croissance économique a été de 7,1 % en Inde et plus modérée en Chine où elle fléchi de 6,8 % au premier semestre de 2018 à 6,0 % au second en raison de la baisse de la production manufacturière et de l'investissement, notamment dans les grandes infrastructures, du durcissement de la réglementation du financement du secteur bancaire parallèle et des incertitudes liées au conflit commercial avec les Etats-Unis après l'annonce de la soumission d'une liste de produits chinois à un relèvement de 10 % des droits de douane, équivalant à un montant de 200 milliards USD. Pour les autres pays d'Asie, la progression de l'activité économique a été, en moyenne, de 5,2 %.

Dans la Communauté des Etats indépendants (CEI), la croissance a atteint 2,8 %. Elle est attribuable aux pays importateurs nets d'énergie dont l'activité économique a progressé au rythme de 3,6 % alors que l'expansion de l'activité dans les pays exportateurs nets d'énergie (Russie, Kazakhstan,...) n'a été que de 2,7 %.

Dans la région « Moyen Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan » (MOANAP), la croissance économique a été relativement faible en 2018 (1,8 %), tirée à la baisse par le groupe des pays exportateurs de pétrole, confrontés à la volatilité des prix du pétrole et ses implications budgétaires et dont le rythme d'expansion n'a été que de 0,6 %. A l'opposé, le rythme de progression de l'activité dans les pays importateurs de pétrole de la région a atteint 4,2 % ; ces pays font face, néanmoins, à une augmentation de leur dette publique.



En Afrique sub-saharienne, la croissance économique s'est quasiment stabilisée à hauteur de 3 % contre 2,9 % en 2017. Les taux de croissance les plus élevés, de l'ordre de 5,9 %, ont été réalisés par les pays à faible revenu (Ethiopie, Kenya...), tandis que l'activité dans les pays à revenus intermédiaires et les pays exportateurs de pétrole (Nigéria, Angola,...) n'a progressé, respectivement, que de 2,7 % et 1,3 %.

## **I.2 - COMMERCE MONDIAL ET PRIX DES MATIERES PREMIERES**

En phase avec le ralentissement de l'expansion économique mondiale et les tensions commerciales, l'année 2018 s'est distinguée par une décélération de la croissance du commerce mondial ; l'expansion du commerce mondial des biens et services ayant fléchi, passant de 5,4 % en 2017 à 3,8 % en 2018. Néanmoins, les pays émergents et en développement demeurent les acteurs les plus actifs en termes d'exportations et d'importations.

Concernant les cours mondiaux des principaux produits, ceux du pétrole ont dépassé 80 USD au mois d'octobre 2018, réalisant ainsi un pic jamais atteint depuis novembre 2014. Cette hausse fût suivie par un repli jusqu'à la fin de l'année 2018. Ces fluctuations des prix du pétrole reflètent l'évolution des fondamentaux du marché pétrolier : la hausse de la production américaine qui s'est établie à 10,9 millions de barils / jour (+1,6 mb/j par rapport à 2017) ainsi que celles de l'Arabie Saoudite, du Canada, de l'Iraq et de la Russie qui ont atteint des niveaux élevés ont fait chuter les cours à partir d'octobre 2018. En revanche, la décision de réduire la production des pays membres et non membres de l'OPEP de 0,8 mbj ont été un facteur de soutien des cours.

Les prix des métaux tels que le minerai de fer et le cuivre ont commencé à connaître un redressement à partir de l'été 2018. Par contre ceux du nickel et de l'aluminium ont plutôt connu un repli au deuxième semestre 2018.

Quant aux prix de produits alimentaires restés plus ou moins stables au premier semestre 2018, ils ont enregistré un repli en situation d'offre excédentaire pour certains d'entre eux. Ces produits (blé, soja, ...) demeurent très sensibles aux variations atmosphériques, aux hostilités et représailles commerciales et à la faiblesse des cours de la monnaie de certains pays émergents, comme soutien à leurs exportations.

## **I.3 - POLITIQUES MONETAIRES**

Aux Etats Unis, la Réserve Fédérale a poursuivi la normalisation de sa politique monétaire, tout en étant modérément restrictive, en augmentant le 19 décembre 2018, pour la quatrième fois au cours de cette année, le taux

directeur au jour le jour des Fed funds d'un quart de point, en le faisant passer à (2,25 % - 2,50 %). Dans le même sillage, elle a arrêté de renouveler les créances détenues dans son bilan à leurs dates d'expiration. Cette politique a permis de maintenir l'inflation dans sa trajectoire des 2 % et de faire face à une politique budgétaire pro-cyclique (baisse des impôts).

Quant à la Banque Centrale Européenne (BCE), elle a maintenu les principaux taux à leurs niveaux respectifs, en l'occurrence les taux de refinancement à 7 jours à 0,00 %, de la facilité de prêt marginal à 0,25 % et de facilité de dépôt à -0,40 %, et s'est engagée encore en décembre 2018 à les garder au même niveau tant que cela restera nécessaire, du moins jusqu'à l'été 2019. Ce pilotage des taux a continué d'être soutenu par le programme mensuel d'achats d'actifs (APP), conformément aux décisions du Conseil des Gouverneurs, soient 30 milliards d'euros de Janvier à septembre 2018 et 15 milliards d'euros d'octobre à décembre 2018. Lors de sa réunion du 13 décembre 2018, le Conseil des Gouverneurs a décidé d'arrêter les achats d'actifs en décembre 2018.

Au Royaume Uni, la Banque d'Angleterre, tout en continuant son programme d'achats d'actifs, a procédé au mois d'Août 2018 à la deuxième augmentation, depuis la crise financière de 2008, du taux directeur de 0,25 %, passant ainsi de 0,5 % à 0,75 %. Les inquiétudes relatives au Brexit et un léger emballement de l'inflation au dessus de sa valeur cible de 2 % sont à la base d'une telle décision.

#### **I.4 - LES TAUX DE CHANGE**

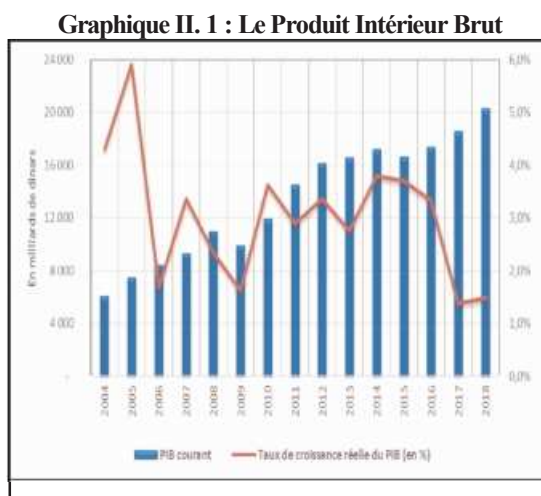
Les marchés de change ont été marqués par la dépréciation de l'euro, particulièrement à la fin du deuxième semestre 2018, face au dollar américain avec une baisse de 4,5 % sur l'année (en moyenne mensuelle). L'euro s'est aussi déprécié vis-à-vis du yen japonais et dans une moindre mesure par rapport au franc suisse. Par rapport aux monnaies des pays émergents (renminbi chinois, livre turque et peso argentin), il s'est particulièrement apprécié. Certaines de ces monnaies ont connu un effondrement vis-à-vis du dollar américain pour près de 50 % pour le peso argentin et de près de 40 % pour la livre turque. Les difficultés économiques et les tensions géopolitiques et commerciales ont fortement contribué à ces dépréciations.

**CHAPITRE II :**  
**ACTIVITE ECONOMIQUE**

## CHAPITRE II : ACTIVITE ECONOMIQUE

L'expansion de l'activité économique nationale, mesurée par la croissance du PIB en volume, s'est stabilisée en 2018 à 1,4 % (1,3 % en 2017) contre 3,2 % en 2016. Comme en 2017, cette progression du flux de richesse produite recouvre des disparités entre les différents secteurs d'activité de l'économie.

La faiblesse relative de la croissance du PIB global en 2018 est totalement



imputable au secteur des hydrocarbures dont le recul de l'activité en 2018 (-6,4 %) s'inscrit dans la longue période de récession que connaît ce secteur depuis l'année 2006 à l'exception de l'embellie de 2016 (7,7 % de croissance).

Cependant, la très bonne performance de l'agriculture, qui a bénéficié de conditions climatiques favorables, et la progression de la croissance dans les secteurs du bâtiment et travaux publics et des services marchands et non marchands ont fait remonter la croissance du PIB hors hydrocarbures de 2,1 % en 2017 à 3,3 % en 2018, en dépit du recul de celle de l'industrie.

La hausse de la croissance du PIB hors hydrocarbures de 1,2 point de pourcentage par rapport à l'année 2017 ne s'est pas traduite par une hausse de l'emploi dans l'économie nationale, à l'exception du secteur des services ; le taux de chômage s'étant stabilisé autour de 11,7 % de la population active (1,45 millions de personnes en chômage) par rapport à 2017 et celui des jeunes (16-24 ans) augmentant de 28,3 % en 2017 à 29,1 % en 2018.

### II.1 - PRODUCTION ET CROISSANCE

Le produit intérieur brut est estimé à 20 259 milliards de dinars en 2018 contre 18 575,8 milliards de dinars en 2017. Cette évolution en valeur du PIB recouvre une hausse de l'activité en volume de 1,4 % et une augmentation des prix (déflateur) de 7,6 %. Par secteurs d'activité :

#### La production agricole

Les conditions climatiques favorables, notamment pour les céréales, durant la campagne agricole 2017/2018 ont porté le rythme de progression de la

production agricole à 5 % contre 1,0 % en 2017 et 1,8 % en 2016.

Avec 2 426,9 milliards de dinars de flux de richesse produite, l'agriculture représente 15,4 % de la valeur ajoutée de la sphère réelle, 12,0 % du PIB et emploie 1,067 million de personnes. En 2018, ce secteur d'activité a contribué pour 42,7 % à la croissance du PIB et de 22,6 % à la croissance hors hydrocarbures. La croissance appréciable de la production agricole en 2018 résulte de la performance de la production de céréales mais aussi des hausses de production de la majorité des spéculations avec, néanmoins, des

décélérations des rythmes de croissance et des baisses de production dans quelques filières.

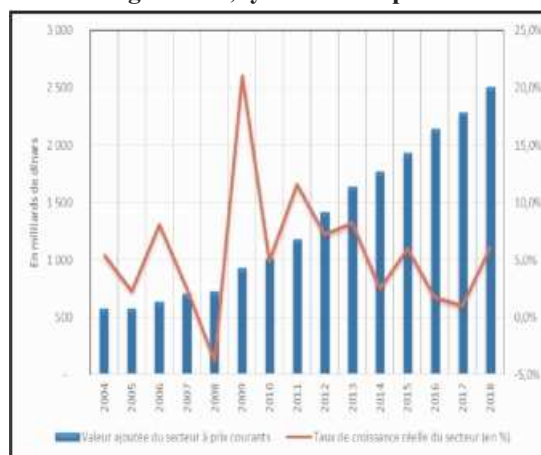
La production de céréales en 2018 enregistre les meilleurs scores en termes de croissance des quantités produites. Elle a augmenté de 75 % pour s'établir à 60,6 millions de quintaux contre 34,7 millions de quintaux en 2017. Cette hausse de la production a concerné tous les types de céréales : 80,3 % pour le blé tendre, 60 % pour le blé dur et 102 % pour l'orge.

La production maraîchère a augmenté de 5 % contre -0,64% en 2017 pour s'élever à 136,6 millions de quintaux en 2018 contre 130,2 millions de quintaux en 2017. Les hausses de production ont concerné aussi les cultures fourragères, la tomate industrielle, les agrumes, l'oléiculture et les légumes secs.

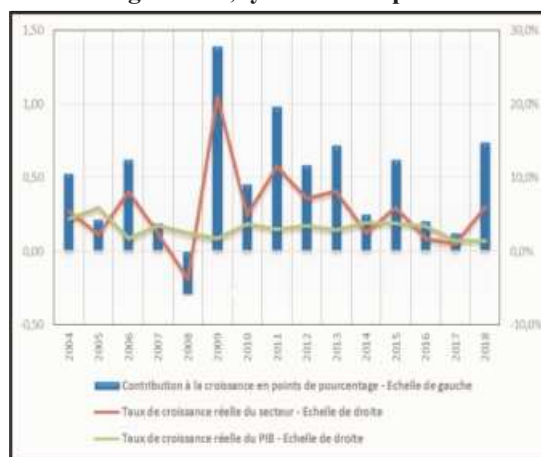
La production de légumes secs a augmenté à un rythme, certes inférieur à celui de 2017 (43,9 %), mais qui demeure relativement élevé (28 %). Ce qui a porté les quantités produites à 1,376 million de quintaux en 2018 contre 1,072 million de quintaux en 2017.

La croissance de la production d'agrumes s'est maintenue aussi à un rythme élevé. Elle a augmenté de 9,9 % (11,7 % en 2017) pour porter les quantités produites à 14,8 millions de quintaux en 2018 contre 13,4 millions de quintaux l'année précédente.

**Graphique II. 2 : Croissance du secteur « agriculture, sylviculture et pêche »**



**Graphique II. 3 : Contribution du secteur « agriculture, sylviculture et pêche »**



En ce qui concerne les viandes blanches, la même tendance est observée, soit un rythme de croissance en recul de 0,8 point de pourcentage passant de 2,8 % en 2017 à 2,0 % en 2018. Les quantités produites ont été de 5,4 millions de quintaux en 2018 contre 5,3 millions de quintaux de 2017.

Le reste des filières de production, notamment celles des viandes rouges, du lait, des œufs et des fruits à noyaux, a connu des baisses de production.

### **Le bâtiment et les travaux publics (BTPH)**

La croissance dans le secteur du bâtiment et travaux publics, y compris les services des travaux publics pétroliers (STPP), s'est raffermie pour atteindre 5,2 % en 2018, en hausse de (0,6) point de pourcentage par rapport à 2017. Ce secteur emploie 1,774 million de salariés (septembre 2018), son activité a généré une valeur ajoutée estimée à 2 346,5 milliards de dinars (11,6 % du PIB) et contribue à hauteur de 44,1 % à la croissance du PIB global et de 23,3 % à la croissance du PIB hors hydrocarbures.

En matière d'habitat, l'offre globale de logements neufs en 2018 s'élève à 271 950 unités (hors auto-construction), en baisse de 9,6 % pour la quatrième année consécutive. Cette baisse a concerné principalement le logement aidé (53,1 % des livraisons totales) et notamment le logement rural dont les livraisons ont baissé de 112 300 logements en 2017 à 63 900 logements en 2018.

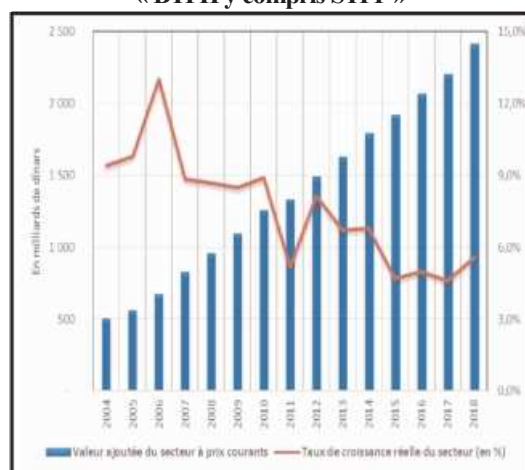
En revanche, après deux années consécutives de baisse (-2,7 % en 2016 et -17,7 % en 2017), les livraisons de logements sociaux, essentiellement le social OPGI, (37,5 % des livraisons totales), ont augmenté de 11,5% et ont atteint 107 860 logements.

### **Les services marchands et non marchands**

En 2018, l'activité dans les secteurs des services marchands et non marchands a

progressé de près de 3,3 %, en légère hausse par rapport à 2017. Leur valeur ajoutée cumulée est estimée à 8 311,9 milliards de dinars contre 7 930,9 milliards en 2017. Ces secteurs représentent 41,0 % du PIB et emploient 61,1 % de la population occupée avec plus de 6,7 millions de personnes.

**Graphique II. 4 : Croissance du secteur « BTPH y compris STPP »**





Avec une valeur ajoutée (VA) estimée à 5 305,4 milliards de dinars, les services marchands représentent 63,8 % de la VA des services et 26,2 % du PIB. Le rythme de progression de l'activité s'est stabilisé en 2018 à 3,7 % (3,7 % en 2017) et la contribution de ce secteur à la croissance globale a été de 69,1 %.

Le léger regain de croissance de l'activité des services marchands résulte, principalement, de l'activité

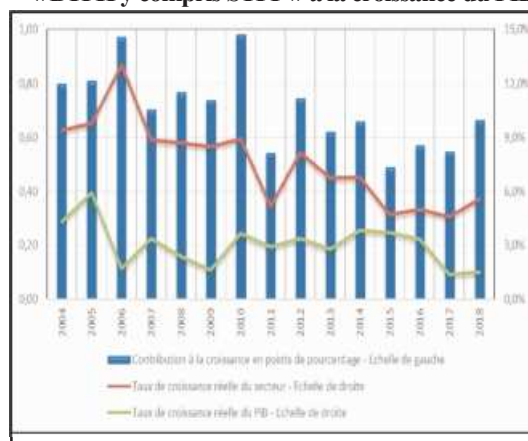
dans les « transports et communication » (5,1 % de croissance) et dans une moindre mesure, compte tenu de son faible poids dans les services marchands, de l'activité des « services fournis aux ménages » (6,1 %). En revanche, l'expansion de l'activité dans le « commerce » a reculé de 3,5 % en 2017 à 2,6 % en 2018.

S'agissant des services non marchands, en dépit d'un léger regain d'activité, le secteur enregistre le taux de croissance le plus faible (hors hydrocarbures) : 2,7 % en 2018 contre 0,5 % en 2017.

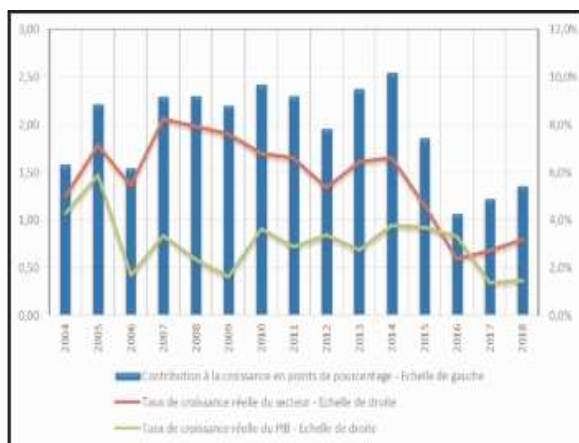
## Les hydrocarbures

Hors les années 2015 et 2016 et pour la onzième année depuis 2006, l'activité économique a encore reculé dans le secteur des hydrocarbures. La contraction de l'activité en 2018 est une des plus fortes de la période de longue récession dans ce secteur. Elle a atteint -6,4 % contre -2,4 % en 2017.

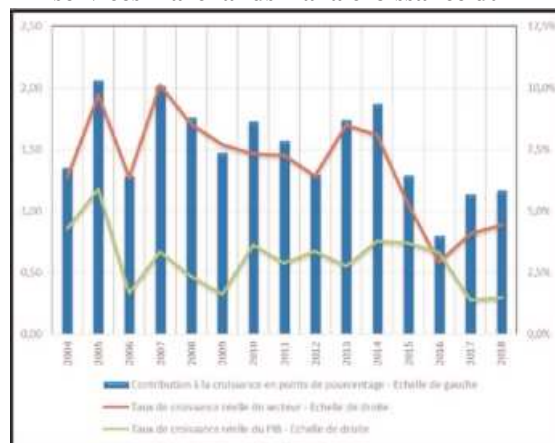
**Graphique II. 5 : Contribution du secteur « BTPH y compris STPP » à la croissance du PIB**



**Graphique II. 6 : Contribution du secteur « services » à la croissance du PIB**



**Graphique II.7 : Contribution du secteur « services marchands » à la croissance du PIB**



Compte tenu de la forte contraction de la production d'hydrocarbures, la contribution du secteur à la croissance globale est négative (-91,0 %). Toutefois la part du secteur des hydrocarbures dans le PIB a augmenté, passant de 19,9 % en 2017 à 22,4 % en 2018 en raison du rebond des cours mondiaux des hydrocarbures.

Cette contreperformance est à l'origine du faible taux de croissance de l'activité

globale (PIB, 1,4 %) ; l'activité économique hors hydrocarbures ayant progressé à un rythme de 3,3 %.

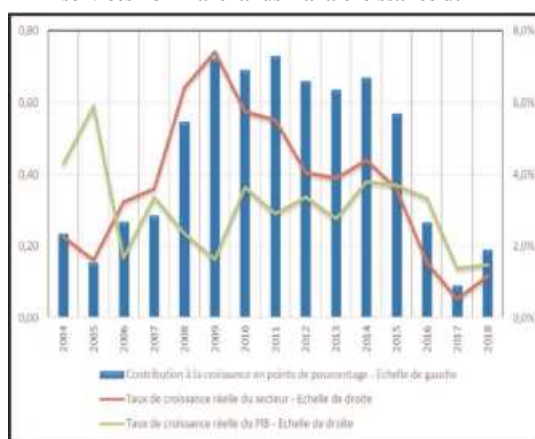
En valeur courante, la valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures s'établit à 4 547,8 milliards de dinars, en augmentation de 22,9 % par rapport à l'année précédente, en raison de raffermissement des prix à l'exportation. En effet, les prix moyens à l'exportation du pétrole brut sont repartis à la hausse, progressant de 32,1 % en 2018 ; le prix du pétrole (sahara blend) étant passé d'une moyenne annuelle de 54,1 dollars le baril en 2017 à 71,5 dollars le baril en 2018 et celui des hydrocarbures gazeux de 5,1 dollars le million de BTU en 2017 à 6,4 dollars en 2018 (25,5 %).

S'agissant des exportations en quantités (tonne équivalent pétrole, TEP), elles ont diminué de 6,84 % en 2018. Cette contraction a concerné aussi bien les hydrocarbures liquides que les hydrocarbures gazeux, respectivement de (-8,72%) et (-4,78%).

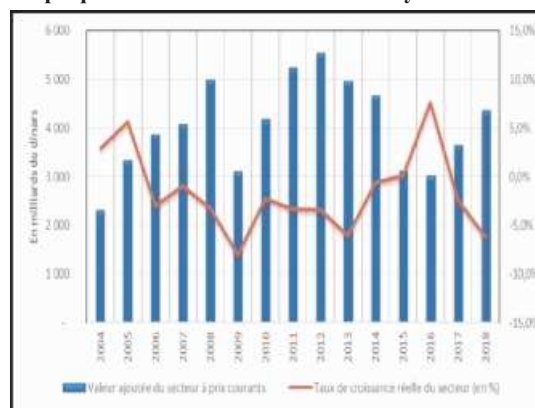
## L'industrie

En 2018, l'industrie hors hydrocarbures est le seul secteur à connaître une décélération du rythme d'expansion de l'activité qui recule de 4,7 % en 2017 à 4,1 % en 2018.

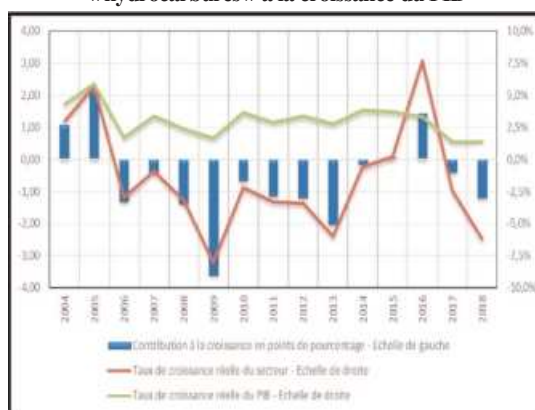
**Graphique II. 8 : Contribution du secteur « services non marchands » à la croissance du PIB**



**Graphique II. 9 : Croissance du secteur « hydrocarbures »**



**Graphique II. 10 : Contribution du secteur « hydrocarbures » à la croissance du PIB**





En conséquence, la contribution de l'industrie à la croissance globale de l'activité économique s'est réduite de 18,1 % en 2017 à 16,5 % en 2018. En valeur, le flux de richesse (VA) généré par ce secteur s'élève à 1 128,0 milliards de dinars et représente 5,6 % du PIB. Le secteur emploie 1,434 million de personnes.

Cette décélération de la croissance a concerné six des dix branches de l'industrie hors hydrocarbures, à savoir : « eau et énergie », « matériaux de construction », « industrie agro-alimentaire », « textiles, confection », « bois, liège et papiers » et « industries diverses ». Ces branches totalisent une part cumulée dans la valeur ajoutée (VA) du secteur de 78,6 % et leur contribution à la croissance de l'industrie a été de 74,2 % dont 35,2 % pour la branche « industries agro-alimentaires » et 21,8 % pour la branche « eau et énergie ».

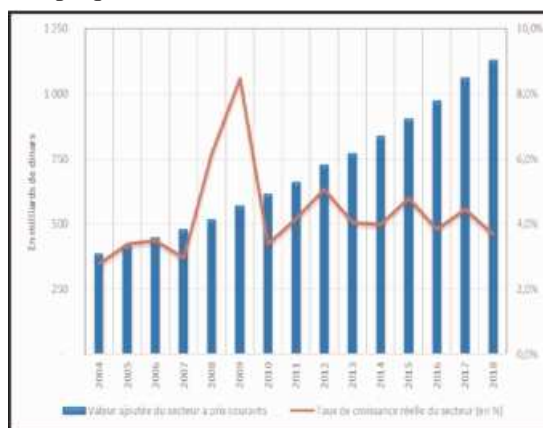
Cette décélération de la croissance de l'industrie est liée à l'important recul de l'expansion de l'activité de la branche « eau et énergie » qui a perdu 3,1 points de pourcentage de croissance (de 7,7 % en 2017 à 4,6 % en 2018) et dans une moindre mesure de l'industrie manufacturière dont le taux de croissance s'établit à 3,5 % contre 4,4 % en 2017. Ce recul du rythme de croissance de l'industrie manufacturière résulte, principalement, du repli de la progression de l'activité dans les deux plus importantes branches : les branches « agro-alimentaire » (de 5,2 % en 2017 à 3,7 % en 2018) et des « matériaux de construction » (de 7,4 % à 3,4 %).

Compte tenu de leur poids, la contribution des branches « agro-alimentaires » et « matériaux de construction » à la croissance de l'industrie manufacturière a été, respectivement, de 52,5 % et 14,3 %.

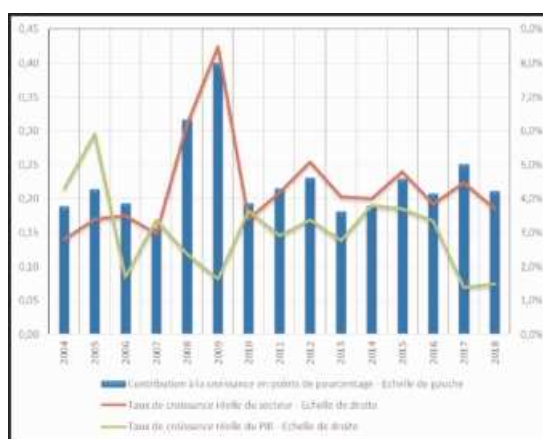
### La production industrielle publique

En 2018, l'activité industrielle publique, mesurée par l'indice de la production industrielle, a reculé de 1,5 % contre une hausse de 2,4 % en 2017. Cette baisse

**Graphique II. 11 : Croissance du secteur « industrie »**



**Graphique II. 12 : Contribution du secteur « industries » à la croissance du PIB**



résulte de la contraction de l'activité dans les secteurs des hydrocarbures (-3,6 %) et de l'industrie manufacturière (-1,2 %) ; bien que son rythme d'expansion ait fortement baissé, passant de 7,1 % en 2017 à 0,4 % en 2018, l'activité dans la branche « énergie » n'a pas diminué.

Totalisant 60 995 gigawatt-heures, les ventes d'électricité ont augmenté de 2,6 % en 2018. Quoiqu'en augmentation, ce rythme est en forte baisse (5,1 points) par rapport à l'année précédente.

Par contre, la consommation de gaz naturel progresse fortement (17,4%), en hausse de 9,4 points de pourcentage, à 160,2 giga-thermies.

L'importante consommation d'énergie est essentiellement liée à la croissance de la consommation de gaz basse pression des ménages de 20,4 % (109,0 giga-thermies) contre 6,8 % (90,5 giga thermies) l'année précédente et à la consommation d'électricité haute tension qui a progressé de 9,3 % pour atteindre 11 802 gigawatt-heures contre 11,7 % en 2017.

Dans les industries manufacturières, la baisse de l'activité, dont l'indice s'élève à 53,4 points (base 100 en 1989), a concerné la moitié des branches dont les deux plus importantes : les « ISMMEE » et les « Matériaux de Construction »,

- la baisse de l'activité dans les « ISMMEE » s'est accélérée pour s'établir à -8,2 % contre -6,3 % en 2017 en raison, essentiellement, de la forte baisse de production dans la sidérurgie,
- dans la branche « matériaux de construction », l'indice de la production a diminué de -1,6 %, contre une hausse de 5,7 % en 2017, suite aux baisses de production des produits rouges et des liants hydrauliques, en dépit d'une augmentation de la production de l'industrie du verre et fabrication de produits en ciment et matériaux de construction divers, respectivement, de 48,1 % et de 41,7 %.

Les branches dont le rythme d'expansion de l'activité a été positif sont :

- les industries chimiques (8,3 % contre -8,7 % en 2017) dont le regain d'activité a concerné principalement les produits pharmaceutiques, les matières plastiques et la résine synthétique
- les industries agro-alimentaires (4,4 % contre 8,2 % en 2017) et notamment l'industrie du lait (+8 %),
- les industries des cuirs et chaussures (14,9 % contre -8,5 % en 2017) et
- les industries diverses (55 % contre -19,7 % en 2017).

**CHAPITRE III :**  
**EVOLUTION DES PRIX**

## **CHAPITRE III : EVOLUTION DES PRIX**

En 2018, le rythme annuel moyen de progression de l'indice des prix à la consommation s'est de nouveau ralenti. Le rythme de hausse de l'indice national a atteint 3,5 % et celui du Grand Alger 4,3 %, en recul de 2,4 points de pourcentage et de 1,3 point, respectivement, par rapport à 2017.

Sur le marché mondial, la forte augmentation de 8,1 % de l'indice FAO des prix des principaux produits alimentaires en 2017, s'est transformée en une déflation de 3,5 % en 2018. A l'exception des céréales, les cours des produits alimentaires importés par l'Algérie, en l'occurrence le sucre, les huiles végétales et les produits laitiers, ont tous diminué.

L'indice des valeurs unitaires à l'importation des biens alimentaires a enregistré une hausse de 9,1 % en 2018, soit une augmentation de 3,4 points de pourcentage en une année. L'IVU global à l'importation, quant à lui, a atteint une inflation de 11,5 % en moyenne annuelle au cours de l'année sous revue.

L'inflation des prix à la consommation des biens à fort contenu d'import, en décélération depuis mai 2017, a atteint, en moyenne annuelle, 2,3 % en 2018 contre 4,8 % en 2017, tandis que les prix des produits réglementés ont progressé de 2,8 points de pourcentage en une année pour atteindre 4,1 %, après une année de forte désinflation (7,3 % en 2016).

Proches du niveau de l'inflation globale, les deux mesures de l'inflation fondamentale (indice hors produits agricoles frais et indice hors produits agricoles frais et produits à prix réglementés), ont atteint des taux de 4,3 % et 4,4 %, en baisse depuis deux années consécutives. Cela traduit un recul de l'inflation structurelle au cours de l'année 2018.

L'inflation annuelle moyenne des prix à la production industrielle publique s'est fortement accélérée en 2018 (+1,7 point de pourcentage), affichant 2,2 %. Celle des prix des industries manufacturières a progressé de 2,7 % contre 1,1 % en 2017.

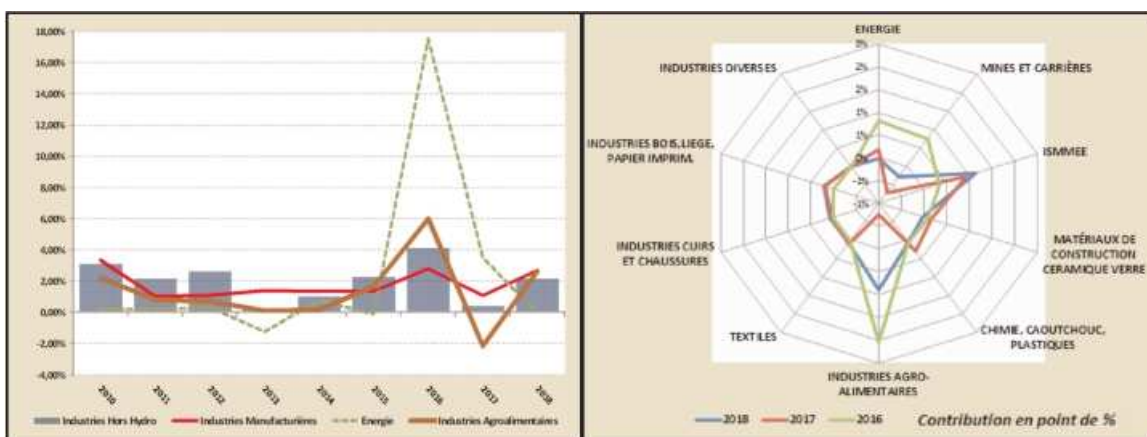
La reprise de l'inflation chez les principaux partenaires commerciaux de l'Algérie à un taux annuel moyen de 1,7 %, conjuguée au recul de l'inflation domestique, a porté le différentiel d'inflation avec la zone euro (18 pays) à 2,5 points de pourcentage en 2018 contre 4,1 points de pourcentage en 2017.

En dépit de l'expansion monétaire au sens de M2 de 8,4 % en 2017 et de 11,2 % en 2018, la tendance baissière de l'inflation s'est poursuivie pour la deuxième année consécutive.

### III.1 - PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE PUBLIQUE

Après une forte décélération en 2017 de l'inflation annuelle moyenne, le rythme de progression des prix à la production industrielle publique est passée de 0,4 % en 2017 à 2,2 % en 2018, portant ainsi l'indice (base 100 en 1989) à 1 344,5 points. Cette accélération résulte, principalement, de celles des prix des secteurs « ISMMEE » et « Agroalimentaire » dont les taux respectifs ont atteint 4,0 % et 2,6 % en 2018 contre 3,4 % et -2,2 % en 2017. Ces deux secteurs contribuent conjointement à hauteur de 94,1 % à l'inflation globale.

Graphique III.1 : Evolution des prix de l'industrie      Graphique III.2 : Contribution à l'inflation de l'industrie



Quant à l'indice des prix des industries manufacturières qui s'est établi à 1288,4 points, il affiche un taux d'inflation annuel moyen de 2,7 %, en augmentation de 1,6 point de pourcentage. L'inflation des prix à la production de cinq des huit secteurs d'activité de l'industrie manufacturière a été modérée, voire inférieure à 2,7 %, oscillant entre -0,2 % pour le secteur « matériaux de construction » et 2,6 % pour l'« Agroalimentaire ». Ce dernier secteur et celui des ISMMEE ont généré respectivement 1,0 et 1,3 point d'inflation.

### III.2 - PRIX DES BIENS DE CONSOMMATION IMPORTES

#### III.2.1 - Evolution des cours mondiaux

Après cinq années de baisse consécutive, l'indice FAO<sub>1</sub>, qui mesure les prix des principaux produits alimentaires, a enregistré en 2017 une hausse de 8,1 % par rapport à 2016. Cette tendance s'est inversée en 2018 pour se transformer en déflation (-3,5 %). A l'exception des céréales dont les prix ont

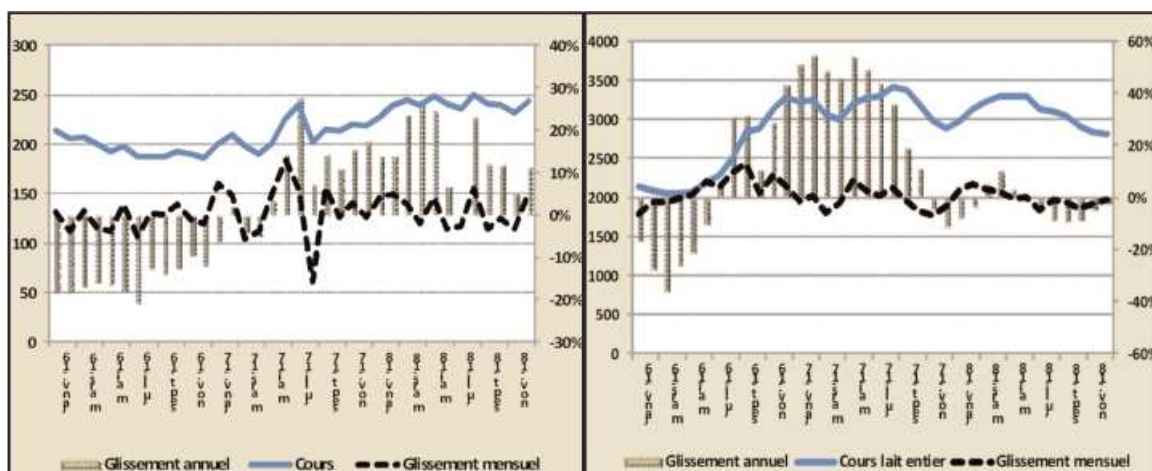
1. L'indice FAO est un indice pondéré par les échanges commerciaux qui permet le suivi des cours mondiaux de cinq principaux groupes de produits alimentaires, à savoir les céréales de base, les huiles végétales, les produits laitiers, la viande et le sucre.

augmenté de 9,0 %, les cours des autres principaux produits alimentaires importés par l'Algérie, à savoir le sucre, les huiles végétales, et les produits laitiers, ont reculé de 21,9 %, 14,7 % et 4,6 % respectivement.

Après avoir atteint un record historique de 2 137,2 millions de tonnes en 2016/2017, la production mondiale toutes céréales confondues a reculé de 1,6 % en 2018, pour atteindre 2 102,5 millions de tonnes en 2017/2018. Après quatre années de hausses successives, les stocks mondiaux des céréales ont affiché un léger recul de 0,7 % en 2018 pour atteindre 613,8 millions de tonnes, principalement du fait de la baisse de la production de maïs et de riz dans un contexte de hausse de la demande mondiale de céréales (2 107,0 millions de tonnes) dont le rythme d'accroissement a, néanmoins, reculé de 3,3 points de pourcentage en une année, pour s'établir à 1,4 %.

**Graphique III.3 : Blé USA : cours en dollar tonne (ech.gauche) et glissements %**

**Graphique III.4 : Lait entier : cours en dollar tonne (ech.gauche) et glissements %**



Supérieure au record de 2017, la production mondiale de blé s'est accrue de 2,0 % en 2018 à hauteur de 767,4 millions de tonnes. En dépit de cette hausse et de la quasi-stabilité de la consommation (+0,8 %), les cours du blé se sont raffermis en raison des prédictions de baisse de la production durant la campagne 2017/2018, liées aux conditions climatiques défavorables (sécheresse en Australie et en Europe, dégradation des conditions de culture en Argentine) et du ralentissement des exportations russes. C'est ainsi que le cours moyen du blé des USA a atteint 241 dollars US la tonne contre 211 dollars US en 2017, en hausse, en moyenne annuelle, de 13,8 %. De même, le cours du blé d'Argentine a enregistré une hausse annuelle de 22,8 %, portant son cours moyen à 228 dollars la tonne contre 186 dollars en 2017.

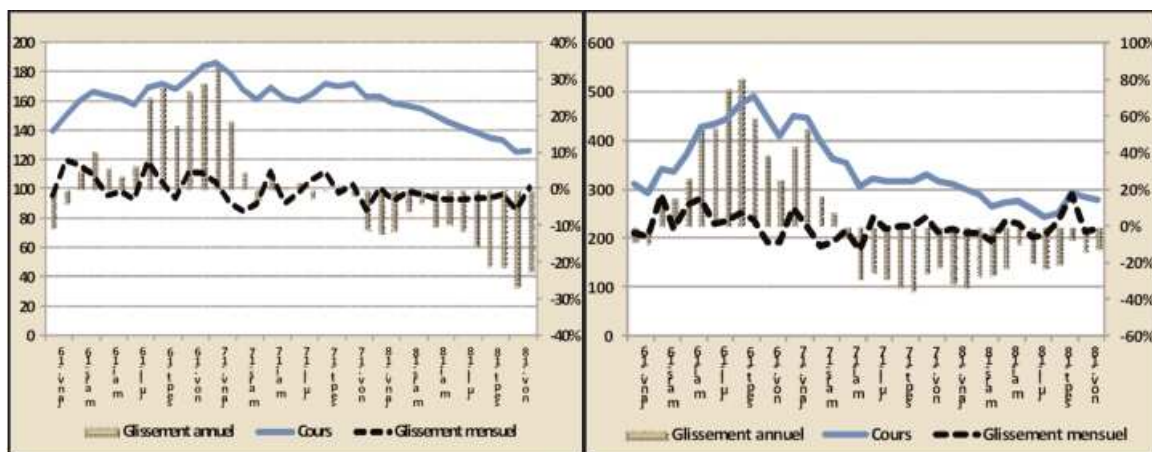
Après le pic d'inflation de 31,5 % observé en 2017, les cours des produits laitiers ont reculé au cours des six derniers mois de l'année 2018 pour diminuer de 4,6 %, en moyenne annuelle et de 7,8 % en glissement annuel (décembre à décembre), portant leur indice des prix annuel moyen à 192,9 points, base 100 en 2002-2004.



Concernant la poudre de lait, son cours a reculé à 3 088 dollars US la tonne en 2018, soit une déflation de 2,9 % en moyenne annuelle, contre un pic d'inflation de 29,4 % en 2017. Bien que les prix aient montré des signes de reprise au cours de la première moitié de l'année, leur tendance s'est inversée par la suite pour clôturer l'année à 2 814 dollars US la tonne avec la dissipation de la menace de sécheresse en Nouvelle Zélande et dans l'Union Européenne. Ce recul des prix du lait en poudre traduit une baisse plus élevée de la consommation mondiale (à 3,816 millions de tonnes en 2018) comparativement à la production (4,788 millions de tonnes) ; les baisses de production et de consommation mondiales du lait en poudre ayant reculé respectivement de 0,3 % et de 1,42 %.

Graphique III.5 : Huiles végétales : indice (ech.gauche) et glissements %

Graphique III.6 : Sucre : cours en dollar tonne (ech.gauche) et glissements %



Concernant les huiles végétales, la production a atteint un niveau record de 198,0 millions de tonnes en 2018, en hausse de 5,1 % en une année. Depuis quatre années, les stocks mondiaux des principales graines oléagineuses ont été revus à la hausse ; 20,9 millions de tonnes pour la campagne 2017/2018 contre 19,9 millions de tonnes pour 2016/2017. Cette forte croissance de l'offre conjuguée à une relative stabilité de la demande mondiale (+4,5 % en 2018, en hausse de 1,2 point de pourcentage en une année), a entraîné une baisse des cours des huiles végétales à partir de novembre 2017, qui s'est poursuivie durant l'année 2018. Ainsi, l'indice FAO moyen des prix des huiles végétales a atteint 144,0 points, son plus bas niveau en 12 ans, enregistrant une baisse annuelle moyenne de 14,7 % en 2018.

C'est ainsi que les cours de l'huile de soja et de tournesol ont baissé, respectivement de 16,2 % et de 14,1 % en glissement annuel à décembre 2018, pour finir l'année à 726 dollars US la tonne pour le premier et 676 dollars US la tonne pour le second.

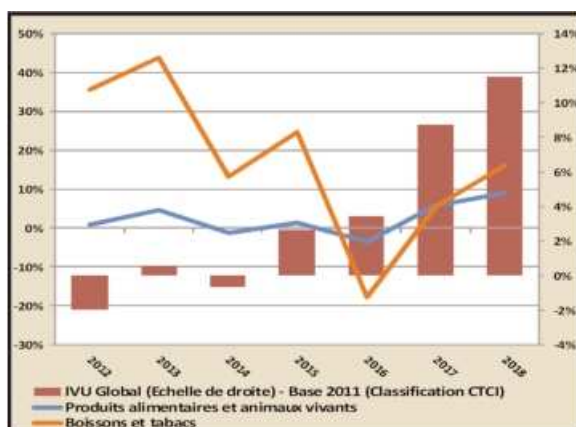
Pour la deuxième année consécutive, les prix du sucre ont encore fléchi en 2018 de 21,6 %, portant leur cours moyen à 277 dollars la tonne contre 353

dollars en 2017. Ce fléchissement des cours résulte d'un surplus de production historique de 20,6 millions de tonnes et de la reconstitution des stocks à un niveau jamais égalé de 51,5 millions de tonnes. En effet, face à une demande mondiale de 174,0 millions de tonnes, la production de sucre a culminé à 194,6 millions de tonnes (+11,8 %) sous l'effet d'importants changements résultant de l'abolition des quotas sucriers de production dans l'union européenne à partir du 1er octobre 2017 et transformant cette zone d'importateur net en exportateur majeur de sucre.

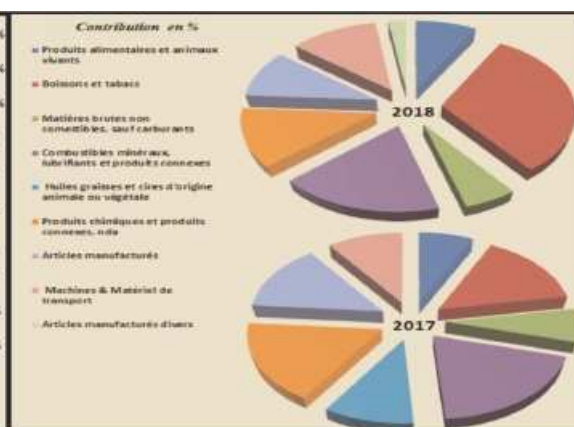
### III.2.2 - Prix des valeurs unitaires à l'importation de marchandises

En rythme annuel moyen, les prix à l'importation mesurés par l'indice national des valeurs unitaires à l'importation des marchandises (IVU - base 2011) ont progressé de 11,5 % en 2018 contre 8,7 % en 2017. Pour la seconde année, l'IVU des biens alimentaires importés a augmenté de 9,1 % contre 5,7 % en 2017, contribuant ainsi à hauteur de 39,7 % à l'évolution de l'IVU global, soit une hausse de 17,2 points de pourcentage en une année.

Graphique III.7 : Evolution de l'indice des valeurs unitaires



Graphique III.8 : Contribution des groupes de produits à l'IVU



### III.2.3 - Prix des produits à fort contenu d'import

L'indice des prix à la consommation des biens à fort contenu d'import a atteint une moyenne de 174,8 points en 2018, base 100 en 2001. En recul depuis mai 2017, l'inflation annuelle moyenne des prix de ces biens a atteint 2,3 % en 2018, soit une baisse de 2,4 points de pourcentage en une année. Ce taux est inférieur à l'inflation globale (4,3 %) depuis septembre 2017.

Graphique III.9 : Contribution des produits à fort contenu d'import à l'inflation globale





En 2018, les produits à fort contenu d'import, d'un poids relatif de 23,07 %, contribuent à hauteur de 11,1 % à la croissance de l'indice annuel moyen des prix à la consommation, contre 17,5 % en 2017 et 21,8 % en 2016.

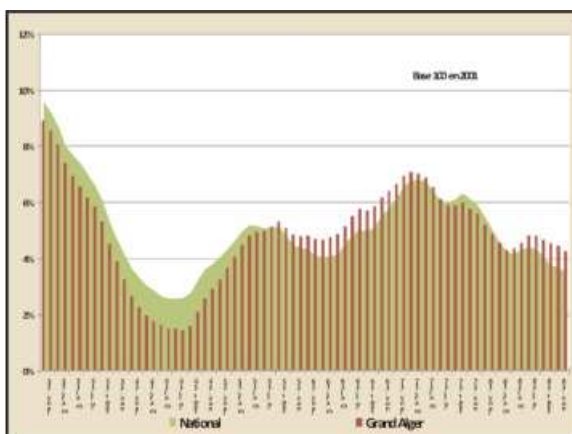
### III.3 - EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION

#### III.3.1 - Prix à la consommation

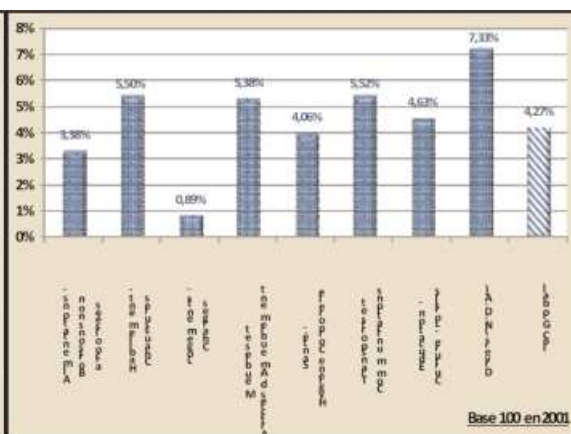
La décélération de l'inflation, entamée en 2017, s'est poursuivie en 2018, année où le rythme annuel moyen de croissance de l'indice des prix à la consommation du Grand Alger a atteint 4,3 % contre 5,6 % en 2017. De même, la croissance de l'indice national a reculé en une année de 2,4 points de pourcentage à 3,5 %. La baisse de l'inflation a concerné tous les groupes de produits (08), à l'exception des groupes « éducation-culture-loisirs », « meubles et articles d'ameublement » et « transport et communication », dont la croissance des prix a été supérieure à la moyenne (avec des taux respectifs de 4,6 %, 5,4 % et 5,5 %). En revanche, la hausse des prix observée est inférieure à l'inflation moyenne pour trois (03) parmi les huit (08) groupes, à savoir « logement et charges », « alimentation et boissons non alcoolisées » et « santé et hygiène corporelle ».

Depuis 2015, quatre parmi les huit groupes de produits – « alimentation et boissons non alcoolisées », « transport », « divers » et « habillement et chaussures » – génèrent l'essentiel de l'inflation. Comptant pour un poids cumulé de 75,03 % dans l'indice global, leur contribution est estimée à 85,1 % en 2018.

Graphique III.10 : Inflation annuelle moyenne des prix à la consommation : National et Grand Alger



Graphique III.11 : Inflation annuelle moyenne selon les groupes de produits en décembre 2017



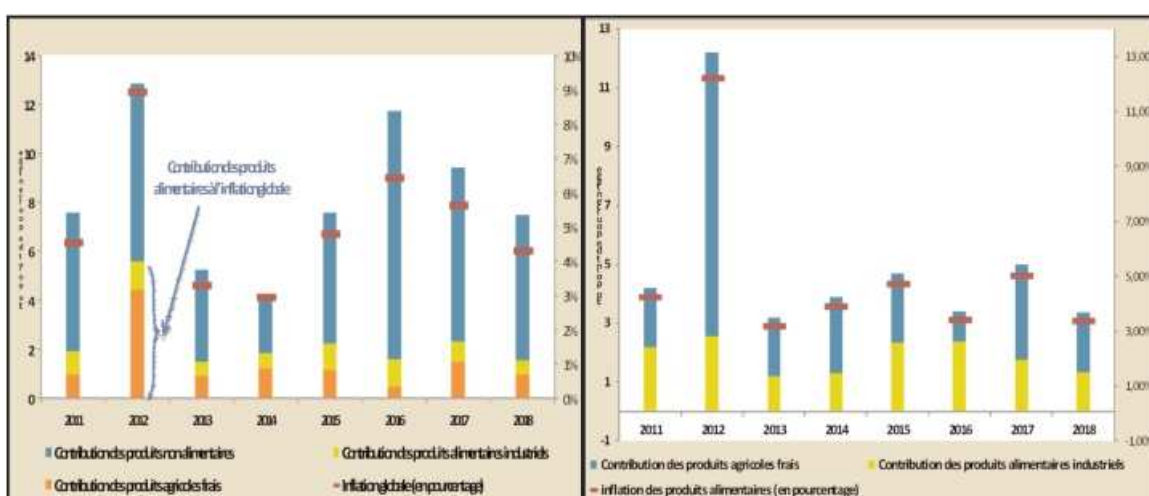
Par catégorie de biens, la décélération de l'inflation des prix des biens alimentaires à 3,4 % (5,0 % en 2017), a fait reculer leur contribution à l'inflation globale à 36,3 %, pour un poids relative de 43,13 %, contre 41,4 % en 2017.

En recul de 3,3 points de pourcentage, les biens manufactures contribuent pour 43,6 % dans l'inflation globale, avec un taux d'inflation annuel moyen de 5,1 %. A l'inverse, les services qui affichent une hausse de leurs prix de 5,0 % (3,7 % en 2017), ont généré 20,1 % de l'inflation globale, pour un poids de 16,98 %.

La désinflation des prix des biens alimentaires est liée à la baisse simultanée des prix des produits agricoles frais au cours de l'année sous revue (4,1 % contre 6,6 % en 2017) et des produits alimentaires industriels (2,6 % contre 3,5 % en 2017). Pour des poids respectifs de 39,2 % dans l'indice des biens alimentaires et de 16,9 % dans l'indice global, les produits agricoles frais génèrent 60,9 % de l'inflation alimentaire et 22,1 % de l'inflation globale.

Graphique III.12 : Contribution des produits alimentaires à l'inflation globale (en point de pourcentage)

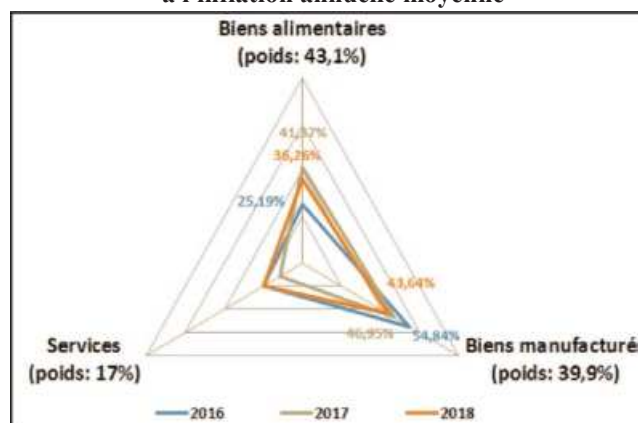
Graphique III.13 : Contribution des produits alimentaires à l'inflation alimentaire (en point de pourcentage)



Avec une inflation de 5,1 %, en baisse par rapport à 2017 (7,2 %), et pour un poids relatif de 39,89 % dans le panier de consommation des ménages, la baisse de la contribution des biens manufacturés, à hauteur de 43,6 % (dont 20,7 % pour le groupe « habillement-chaussures »), à l'inflation globale (contre 47,0 % en 2017), s'explique par la baisse substantielle de l'inflation des prix du groupe « habillement et chaussures », qui passe de 8,9 % en 2017 à 5,5 % en 2018.

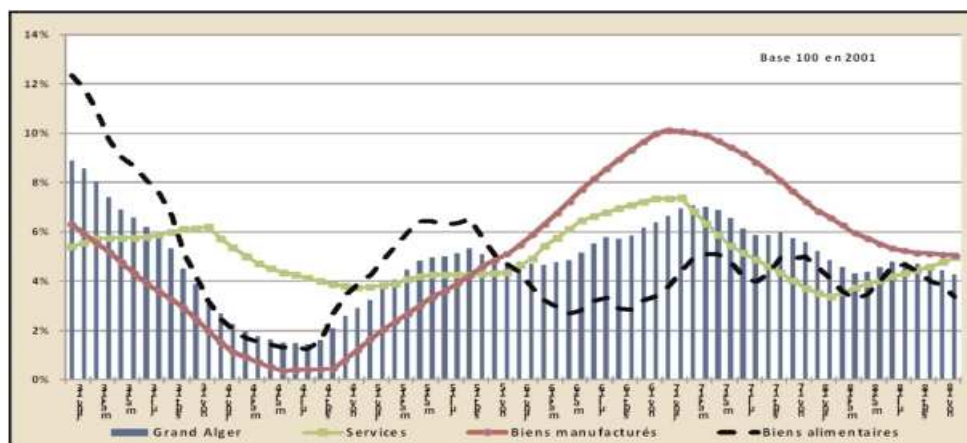
La tendance baissière de l'inflation des prix des services, amorcée en mars 2017 (6,8 %), s'est poursuivie durant douze (12) mois consécutifs pour atteindre 3,6 % en mars 2018. Cette tendance s'est inversée depuis et la hausse des prix des services a augmenté à 5,0 % à décembre 2018 contre 3,7 % en 2017. La

Graphique III.14 : Contribution des catégories de biens à l'inflation annuelle moyenne



contribution des services à l'inflation globale, en hausse de 8,4 points de pourcentage en une année, s'est établie en 2018 à 20,1 %. Elle est la conséquence des hausses simultanées des contributions des groupes « éducation, culture et loisirs » et « transports et communications », dont l'inflation des prix a atteint des taux respectifs de 4,6 % (2,9 % en 2017) et 5,5 % (4,7 % en 2017).

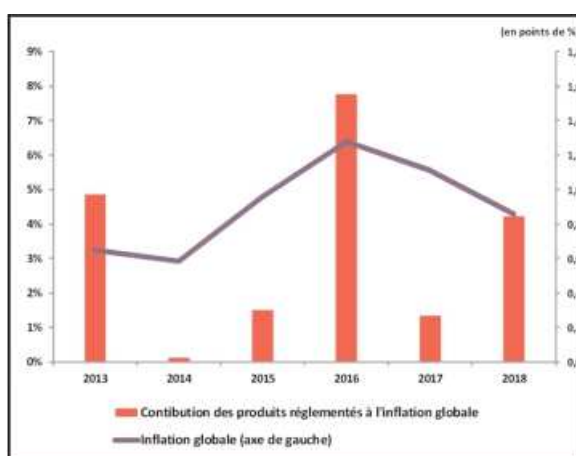
Graphique III.15 : Inflation annuelle moyenne selon les catégories de biens



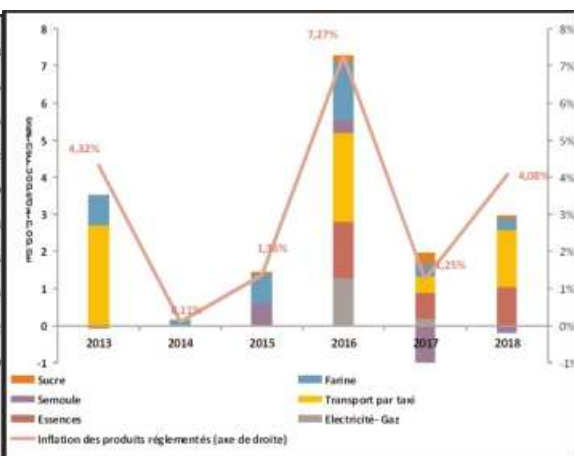
### III.3.2 – Inflation des prix des produits réglementés

Après une année de désinflation des prix des produits règlementés, la tendance s'est inversée en 2018 et l'inflation de cette catégorie de produits a atteint 4,1 % en moyenne annuelle, contre 1,2 % en 2017, soit une augmentation de 2,9 points de pourcentage. Cet indice qui représente le quart de l'indice global (26,13 %), contient quatorze (14) produits, dont six (06) alimentaires.

Graphique III.16 : Contribution des produits réglementés à l'inflation globale



Graphique III.17 : Contributions de quelques produits réglementés à l'inflation des produits réglementés



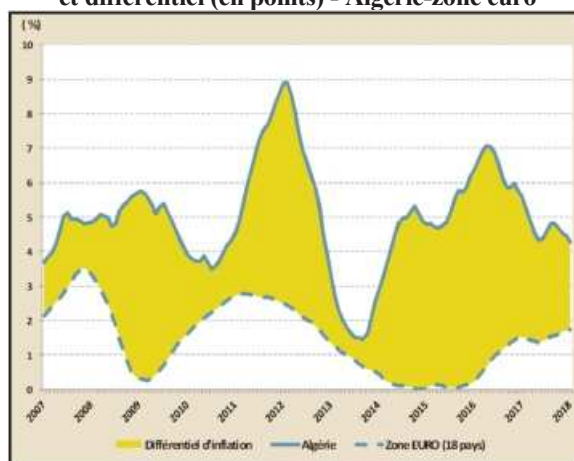
Cette hausse des prix des produits règlementés, résulte de l'augmentation substantielle de 6,8% des prix des produits règlementés non alimentaires, contre 3,1 % en 2017 et dans une moindre mesure, de celles des prix des produits règlementés alimentaires, dont le rythme de hausse annuel moyen a

été de 1,8 %, contre une déflation de 0,2 % en 2017 . Au sein des produits réglementés non alimentaires, la hausse des prix des carburants en janvier 2018 a été de 17,0 %. Cette hausse a été répercutée sur les prix du transport urbain et transport en taxi, qui ont augmenté, en glissement mensuel, de 3,9 % et 10,6 % respectivement. La hausse des prix des produits réglementés alimentaires résulte, quant à elle, de l'augmentation mensuelle de 5% observée des prix du pain en mai et juin.

### III.3.3 – Différentiel d'inflation

La tendance haussière de l'inflation de la zone uro (18 pays) de 1,7 % en rythme annuel moyen en 2018 et la décélération de l'inflation domestique à 4,3 %, ont mené à une réduction du différentiel d'inflation avec les principaux partenaires commerciaux de l'Algérie, le ramenant à 2,6 points de pourcentage contre 4,1 points de pourcentage en 2017.

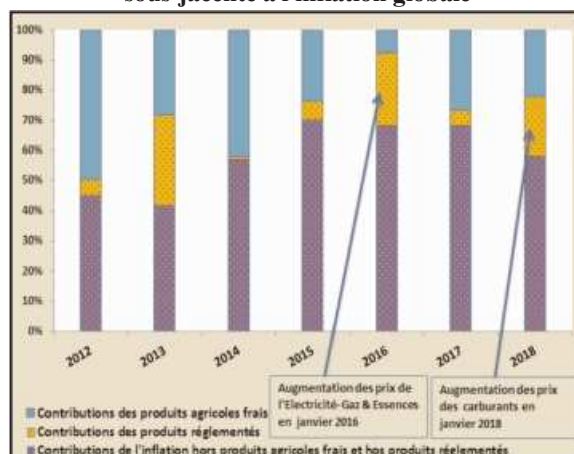
Graphique III.18 : Inflation annuelle moyenne (%) et différentiel (en points) - Algérie-zone euro



### III.3.4 – Inflation sous-jacente

La décélération de l'inflation structurelle, amorcée en février 2017, s'est poursuivie au cours de l'année 2018 pour atteindre 4,3%, un taux proche de l'inflation globale, contre 5,3 % en 2017. En 2018, cette inflation, mesurée par l'indice global annuel moyen hors produits agricoles frais, prenant en compte 83,08 % des dépenses de consommation des ménages, a contribué à hauteur de 77,9 % de à l'inflation globale, contre 73,2 % en 2017.

Graphique III.19 : Contribution de l'inflation sous-jacente à l'inflation globale



L'autre mesure de l'inflation sous-jacente par l'indice des prix à la consommation, excluant les produits agricoles frais et les produits à prix réglementés (56,95 % du panier de consommation), indique un accroissement des prix, en moyenne annuelle, de 4,4 % en 2018 contre 6,9 % en 2017, rythme proche de celui de l'inflation globale (4,3 %) et générant 58,1 % de l'inflation globale (contre 68,4 % en 2017).

**CHAPITRE IV :**  
**BALANCE DES PAIEMENTS,**  
**POSITION EXTERIEURE GLOBALE**  
**ET TAUX DE CHANGE**



## **CHAPITRE IV : BALANCE DES PAIEMENTS, POSITION EXTERIEURE GLOBALE ET TAUX DE CHANGE**

En dépit de la remontée des prix du pétrole en 2018 et corrélativement de l'augmentation des recettes d'exportations d'hydrocarbures, le déficit du compte courant de la balance des paiements, bien qu'ayant nettement diminué par rapport à 2017, demeure encore très élevé.

Les déficits du compte courant de la balance des paiements depuis 2014, résultent autant des prix relativement bas du pétrole et de la faiblesse des exportations hors hydrocarbures, que du niveau très élevé des importations qui ont augmenté de plus de 40 % entre 2010 et 2014.

En situation de faiblesse des investissements directs étrangers et d'absence de financements extérieurs des investissements domestiques (endettement extérieur), ces déficits ont été financés quasi exclusivement par des prélèvements sur les réserves de change. Ce qui explique la rapide érosion de ces réserves, dont le stock a reculé de près de 60 % entre fin 2013 et fin 2018.

### **IV.1- EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS EN 2018**

La remontée des prix du pétrole, de 45,0 dollars le baril en 2016 à 53,01 dollars en 2017 puis à 71,5 dollars en 2018, s'est traduite par une progression des exportations d'hydrocarbures, qui sont passées de 29,31 milliards de dollars en 2016 à 38,90 milliards de dollars en 2018, en dépit de la baisse des quantités exportées (en tonnes équivalent pétrole, TEP) en 2017 (-3,1 %) et en 2018 (-6,8 %).

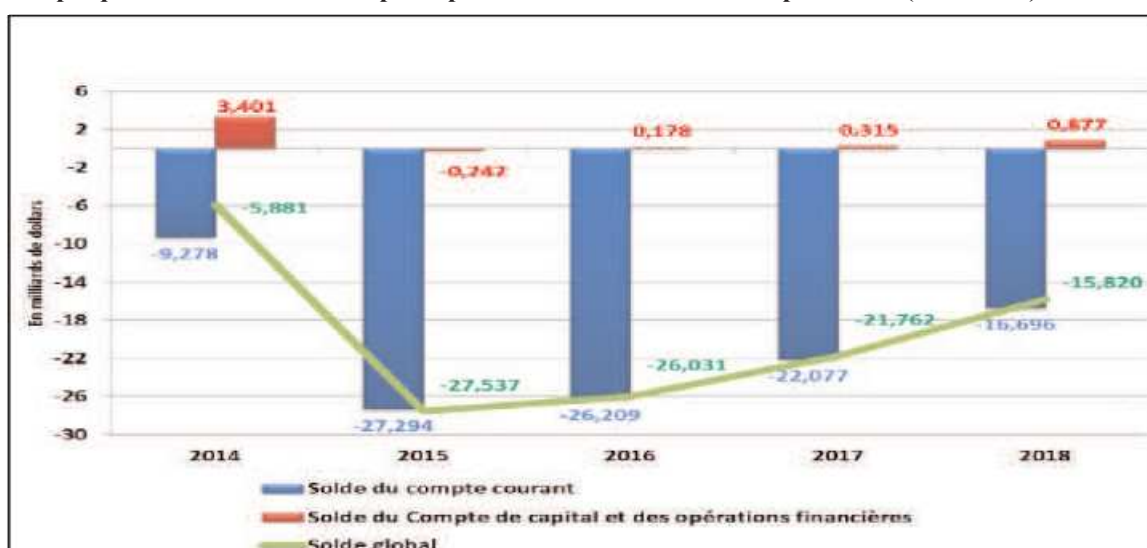
Quant aux exportations hors hydrocarbures (FOB), bien qu'elles demeurent encore faibles, elles ont franchi pour la première fois la barre des deux (02) milliards de dollars, passant de 1,37 milliards de dollars à fin décembre 2017 à 2,22 milliards de dollars à fin décembre 2018. Néanmoins, ces exportations sont toujours constituées à plus de 73 % de produits semi-finis dérivés d'hydrocarbures (engrais azotés, ammoniac et urée), suivis des produits alimentaires (16,8 %) dont les exportations sont constitués à près de 80 % de sucre (233,2 millions de dollars) et de dattes (64 millions de dollars).

Au total, les exportations de biens (FOB) ont atteint 41,12 milliards de dollars en 2018, en hausse de 6,54 milliards de dollars par rapport à leur niveau de 2017 (34,57 milliards de dollars).

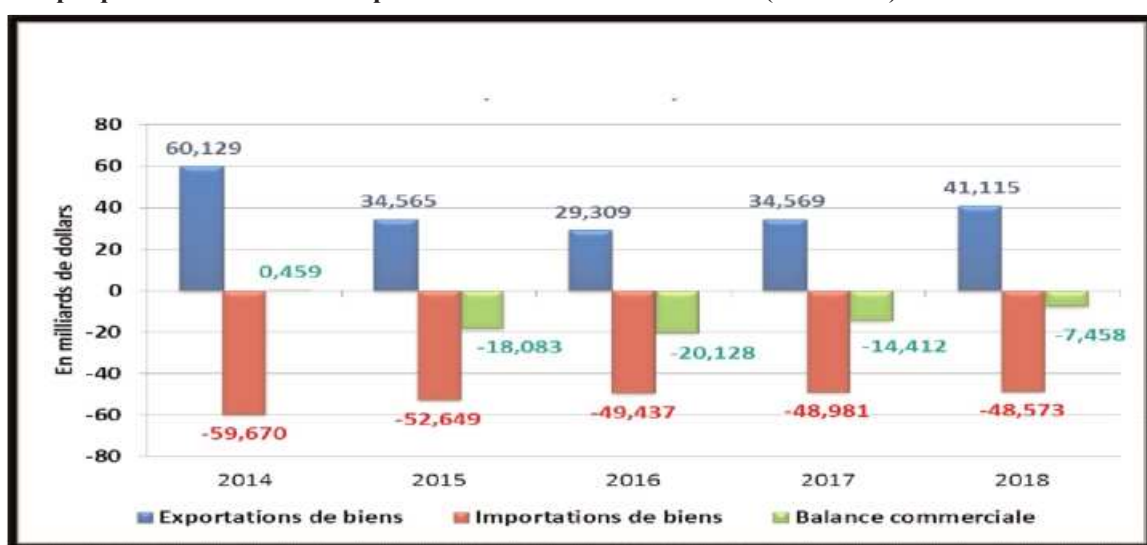
Tableau IV.1 : Composition des exportations par groupes de produits (en millions d'USD)

Exportations (f.o.b.)	2017	2018	VARIATION
Alimentation	350	373	23
Energie	33 202	38 897	5 695
Matières premières	73	93	20
Produits semi-finis	845	1 626	781
Equipements Agricoles	0	0	0
Equipements Industriels	78	90	12
Biens de consommation non alimentaires	20	33	13
<b>Total Biens</b>	<b>34 569</b>	<b>41 113</b>	<b>6 544</b>
<i>Dont: exportations hors hydrocarbures</i>	<i>1 367</i>	<i>2 216</i>	<i>849</i>

Graphique IV.1 : Evolution des principaux soldes de la balance des paiements (2014-2018)



Graphique IV.2 : Evolution des postes de la balance commerciales (2014-2018)



Concernant les importations de biens, elles ont, comme en 2017, enregistré un très léger recul, passant de 48,98 milliards de dollars à fin décembre 2017 à 48,57 milliards de dollars à fin décembre 2018. L'essentiel de cette baisse a concerné les importations des groupes « Energie », « Equipements industriels » et des « autres produits ». A l'opposé, les groupes « Biens de consommation non alimentaires », « Matières premières » et « Biens alimentaires », ont connu des hausses durant la période sous-revue.

Les importations d'équipements industriels (26,4 % de part relative dans le total des importations de biens) ont baissé de 544 millions de dollars, passant de 13,37 milliards de dollars à fin décembre 2017 à 12,82 milliards de dollars à fin décembre 2018. Ce recul s'explique principalement par la baisse des importations du sous-groupe « bateaux » (-396 millions de dollars) et de chaudières à vapeur (-126 millions de dollars).

Les produits semi-finis (21,5 % de part dans les importations totales en 2018) ont légèrement baissé et s'établissent à 10,47 milliards de dollars à fin décembre 2018 contre 10,48 milliards de dollars à fin décembre 2017. Ce groupe de produits est composé essentiellement de produits ferreux (acier et fonte).

Les importations de biens de consommation non alimentaires (19,2 % de part dans le total des importations), ont sensiblement progressé, passant de 8,13 milliards de dollars à fin décembre 2017 à 9,31 milliards de dollars à fin décembre 2018, soit une hausse de 1,18 milliard de dollars. Cette hausse résulte en totalité des importations de collections CKD destinées au montage dans l'industrie automobile.

Les importations de biens alimentaires (16,9 % du total des importations de biens), ont aussi progressé, quoique plus modérément, passant de 8,07 milliards de dollars à fin décembre 2017 à 8,20 milliards de dollars à fin décembre 2018. La hausse des importations de blé tendre à hauteur de 1,57 milliard de dollars, explique la totalité de l'augmentation des importations de biens alimentaires.

Les importations de matière premières (3,7 % de part relative dans le total des importations de biens), ont augmenté de 357 millions de dollars pour atteindre 1,81 milliard de dollars à fin décembre 2018 contre 1,46 milliard de dollars à fin décembre 2017. La hausse des importations de bois explique l'essentiel de l'augmentation des importations de matières premières.

Avec une part relative dans le total des importations de 2,0 % en 2018, les importations du groupe « Energie » ont fortement baissé sur la période, affichant 977 millions de dollars à fin décembre 2018 contre 1,90 milliard de

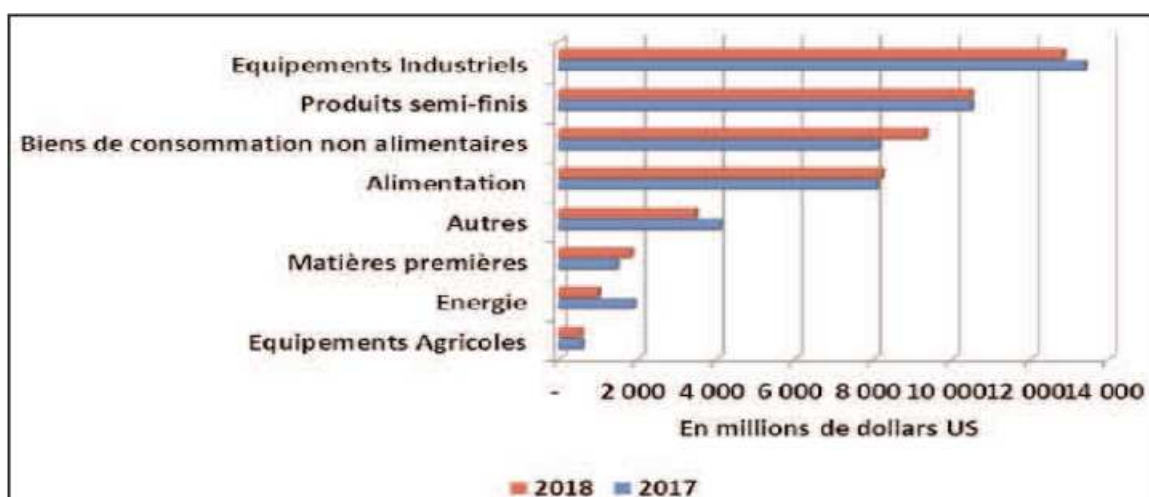


dollars à fin décembre 2017. Cette baisse est liée au recul des importations de l'essence sans plomb (-594 millions de dollars) et du gas-oil (-418 millions de dollars) suite aux opérations de « processing » (raffinage du pétrole brut à l'étranger) initiées par l'entreprise nationale des hydrocarbures.

Au total, la tendance à la baisse des importations de biens d'équipement industriels et la reprise de la hausse de celles des biens de consommation non alimentaires et, dans une moindre mesure, alimentaires en 2017 et 2018, indiquent clairement que dans l'évolution des importations au cours des quatre dernières années, la principale variable d'ajustement a été l'investissement dans un contexte de reprise de la demande de biens de consommation durables, favorisée par l'implantation d'usines de montage de véhicules de tourisme.

L'augmentation des exportations et la quasi stabilité des importations de biens, se sont traduites par la contraction du déficit de la balance commerciale, qui passe de 14,41 milliards de dollars en 2017 à 7,46 milliards de dollars à fin décembre 2018 (- 6,95 milliards de dollars).

**Graphique IV.3 : Evolution des importations de biens par groupes de produits**



**Tableau IV.2 : Composition des importations par groupes de produits (en millions d'USD)**

Importations (f.o.b.)	2017	2018	VARIATION
Alimentation	8 069	8 199	130
Energie	1 899	977	-922
Matières premières	1 456	1 814	357
Produits semi-finis	10 483	10 468	-15
Equipements Agricoles	585	537	-47
Equipements Industriels	13 368	12 824	-544
Biens de consommation non alimentaires	8 129	9 312	1 183
Autres	4 086	3 459	-627
<b>Sous/Total:</b>	<b>48 076</b>	<b>47 589</b>	<b>-486</b>
Imp.s/paiements+réparat.mater+travail à façon	907	983	76
<b>Total Biens</b>	<b>48 982</b>	<b>48 573</b>	<b>-410</b>

S'agissant du déficit structurel et élevé du poste « services hors revenus des facteurs », il s'est relativement stabilisé à hauteur de 8,17 milliards de dollars en 2018 contre 8,02 milliards de dollars en 2017. Ce déficit élevé, résulte de la faiblesse relative des exportations (3,28 milliards de dollars en 2018) par rapport aux importations, qui ont atteint 11,45 milliards de dollars, contre 11,13 milliards de dollars en 2017. Ces importations de services sont composées, en 2018, à près de 83 % des services (« transport »: (31,4%), « assistance technique »: (28,1 %) et « construction »: (23,1%).).

L'évolution des importations du service transport, qui ont atteint 3,60 milliards de dollars en 2018, est fortement corrélé à celle des importations de biens dans un contexte marqué par la faible part de marché des compagnies résidentes de transports de marchandises au titre du commerce extérieur de l'Algérie.

Les importations de services d'«assistance technique» sont passées de 2,65 milliards de dollars en 2017 à 3,22 milliards de dollars en 2018, soit une progression de 569 millions de dollars. A contrario, les importations de services «construction», ont diminué, passant de 2,92 milliards de dollars en 2017 à 2,64 milliards de dollars en 2018, soit un recul de 278 millions de dollars.

Quant au poste « revenus des facteurs » (revenus primaires), il a connu un élargissement de son déficit, qui s'est établi à 4,42 milliards de dollars à fin décembre 2018 contre 2,60 milliards de dollars à fin décembre 2017, suite :

- au recul des recettes de 949 millions de dollars (intérêts sur les avoirs extérieurs) dans un contexte de baisse des réserves de change ;
- à la hausse des transferts de revenus (+876 millions de dollars), notamment ceux au titre de la part en production des associés de l'entreprise nationale des hydrocarbures (+531 millions de dollars), dont l'évolution est corrélée à celle des prix du pétrole.

S'agissant de l'excédent du poste « transferts nets », il s'élève à 3,36 milliards de dollars en 2018, en hausse de 13,9 % par rapport à 2017, dans un contexte d'appréciation de l'euro face au dollar de près de 4,6 % en moyenne annuelle. C'est l'excédent le plus élevé enregistré durant les neuf dernières années.

Au total, compte tenu des déficits de la balance commerciale et du solde des «services hors revenus des facteurs», postes pivots de la balance courante, et de celui des «revenus des facteurs», le solde du compte courant de la balance des paiements enregistre, en 2018 et pour la cinquième année consécutive, un déficit. Bien que, sur la période 2015-2018, ces déficits se soient contractés, passant de 27,29 milliards de dollars en 2015 à 26,21 milliards de dollars en 2016 puis à 22,10 milliards de dollars en 2017, celui encore en baisse, de 2018 (16,70 milliards de dollars) demeure néanmoins encore très élevé.

Tableau IV.3 : Balance des paiements évaluée en US dollars

	2014	2015	2016	2017	2018
	(En milliards de dollars E.U. : sauf indication contraire)				
<b>Solde extérieur courant</b>	<b>-9,278</b>	<b>-27,294</b>	<b>-26,209</b>	<b>-22,077</b>	<b>-16,697</b>
Balance commerciale	0,459	-18,083	-20,128	-14,412	-7,458
Exportations (f.o.b)	60,129	34,565	29,309	34,569	41,115
Hydrocarbures	58,462	33,081	27,918	33,202	38,897
Autres (hors hydrocarbures)	1,667	1,485	1,391	1,367	2,218
Importations (f.o.b)	-59,670	-52,649	-49,437	-48,981	-48,573
Services hors revenus des facteurs.net	-8,140	-7,529	-7,334	-8,015	-8,173
Crédits	3,557	3,475	3,429	3,113	3,275
Débits	-11,697	-11,005	-10,762	-11,127	-11,448
Revenus des facteurs.net	-4,817	-4,453	-1,569	-2,595	-4,420
Crédits	3,229	2,192	2,426	2,262	1,313
Débits	-8,045	-6,645	-3,995	-4,857	-5,733
Paiements des intérêts	-0,045	-0,124	-0,027	-0,037	-0,035
Autres	-8,001	-6,521	-3,968	-4,820	-5,698
dont: Part des associés de comp.nat	-5,256	-3,721	-2,913	-3,221	-3,752
Transferts.net	3,219	2,771	2,822	2,945	3,355
<b>Solde du compte capital</b>	<b>3,397</b>	<b>-0,242</b>	<b>0,178</b>	<b>0,315</b>	<b>0,878</b>
Compte capital	-0,003	0,000	0,001	0,001	0,000
Investissements directs	1,525	-0,688	1,591	1,236	0,627
Capitaux officiels (net)	0,518	-0,459	0,976	-0,066	0,150
Tirages	0,749	0,001	1,144	0,102	0,279
Amortissements	-0,231	-0,460	-0,168	-0,168	-0,129
Erreurs et omissions+crédits à CT (net)	1,357	0,904	-2,390	-0,855	0,100
<b>Solde global</b>	<b>-5,881</b>	<b>-27,537</b>	<b>-26,031</b>	<b>-21,762</b>	<b>-15,820</b>
<b>Financement</b>	<b>5,881</b>	<b>27,537</b>	<b>26,031</b>	<b>21,762</b>	<b>15,820</b>
Augmentations des réserves brutes (-)	5,556	27,242	25,557	21,808	15,850
Rachats au FMI					
Autres créances	0,347	0,191	0,186	-0,031	0,040
Position de réserves au FMI	-0,022	0,104	0,288	-0,014	-0,071
Pour mémoire					
Réserves brutes (or non compris)	178,938	144,133	114,138	97,332	79,882
En mois d'importations des biens et services non facteurs	<b>30,088</b>	<b>27,172</b>	<b>22,752</b>	<b>19,432</b>	<b>15,970</b>
Valeur unitaire des exportations du pétrole brut (dollars E.U/baril)	100,234	53,066	45,005	54,053	71,520

Le solde du compte capital et des opérations financières affiche, à fin 2018, un excédent de 877 millions de dollars contre un excédent de 315 millions de dollars en 2017. Cette hausse s'explique, principalement, par celle des crédits commerciaux (délais de paiements) octroyés par l'entreprise nationale des hydrocarbures à sa clientèle lors des opérations d'exportation d'hydrocarbures et traduit le décalage dans le temps entre les exportations d'hydrocarbures et les rapatriements des fonds y afférents.

S'agissant du poste investissements directs nets, il est passé d'un excédent de 1,24 milliard de dollars en 2017 à un excédent de 627 millions de dollars en 2018. En 2017, le flux net des investissements directs étrangers en Algérie a atteint 1,23 milliard de dollars alors que le flux net des investissements algériens à l'étranger s'est établi à (- 4) millions de dollars (désinvestissements nets). Durant l'année 2018, le flux net des investissements directs étrangers en Algérie a progressé comparativement à l'année 2017 pour atteindre 1,51 milliard de dollars, alors que celui des investissements algériens à l'étranger affichait 880 millions de dollars. Cet investissement algérien à l'étranger a porté sur le rachat d'une raffinerie de pétrole à l'étranger par la Sonatrach.

Enfin, le solde global de la balance des paiements, très proche de celui du compte courant en raison de la faiblesse relative des opérations financières et en capital entre les résidents et les non-résidents, bien qu'en diminution après le déficit record de 2015 (près de 27 milliards de dollars), enregistre son cinquième déficit consécutif et s'établit à 15,82 milliards de dollars en 2018 contre 26,03 milliards en 2016 et 21,76 milliards de dollars en 2017.

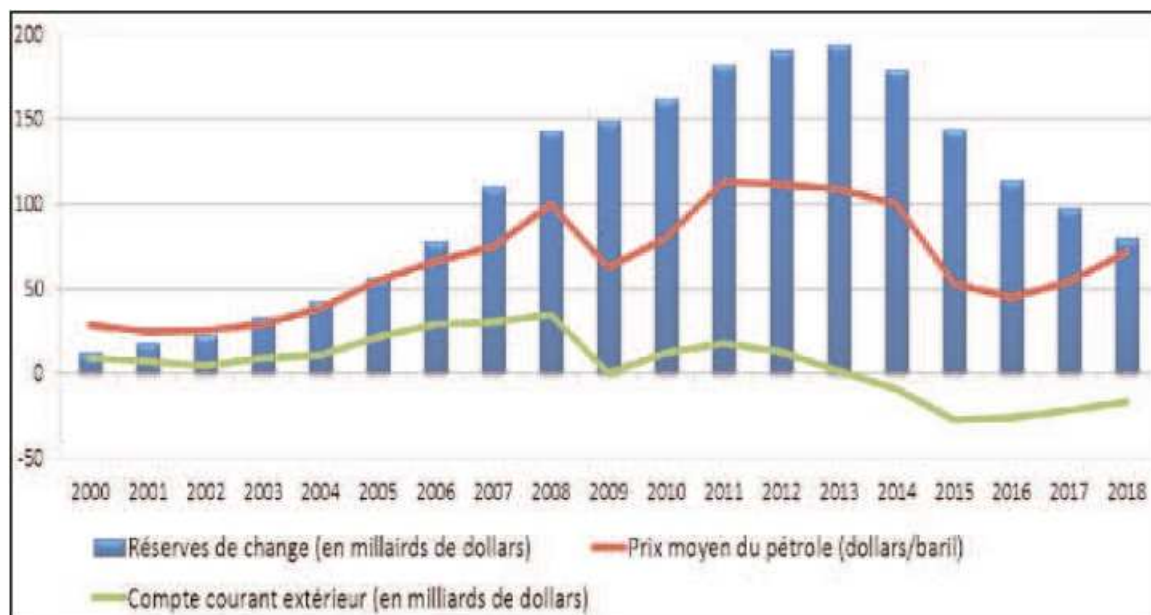
#### **IV.2- POSITION EXTERIEURE GLOBALE**

Les importants déficits de la balance des paiements enregistrés en 2015 et 2016 et ceux de moindre ampleur enregistrés en 2017 et 2018, se sont traduits par une forte contraction des réserves officielles de change (hors or). Celles-ci sont passées, en effet, de 178,94 milliards de dollars à fin décembre 2014 à 79,88 milliards de dollars à fin décembre 2018.

Le niveau des réserves de change demeure cependant, encore appréciable, et représente près de 16 mois d'importation de biens et services ; d'autant que le niveau de la dette extérieure à moyen et long termes, est historiquement très bas (0,99 % du PIB). Le niveau atteint par ces réserves, explique la résilience de l'économie nationale à la baisse drastique des prix du pétrole survenue à partir de juin 2014.



Graphique IV.4 : Evolution des réserves de change



C'est pourquoi, outre la préservation nécessaire d'un niveau adéquat, en mois d'importation, conforme aux bonnes pratiques internationales, il devient impératif que l'allocation de ces réserves de change s'oriente en priorité vers le financement des importations de biens et services concourant à la croissance de l'investissement productif marchand dans les industries manufacturières et les services productifs, seul garant de la diversification de l'économie nationale et de l'augmentation des exportations hors hydrocarbures.

S'agissant de la dette extérieure totale, elle a légèrement progressé, entre 2017 et 2018, pour atteindre 4,04 milliards de dollars à fin 2018 (dont 1,38 milliard de dollars de dette publique) contre 3,995 milliards de dollars à fin 2017 (dont 1,53 milliard de dollars de dette publique).

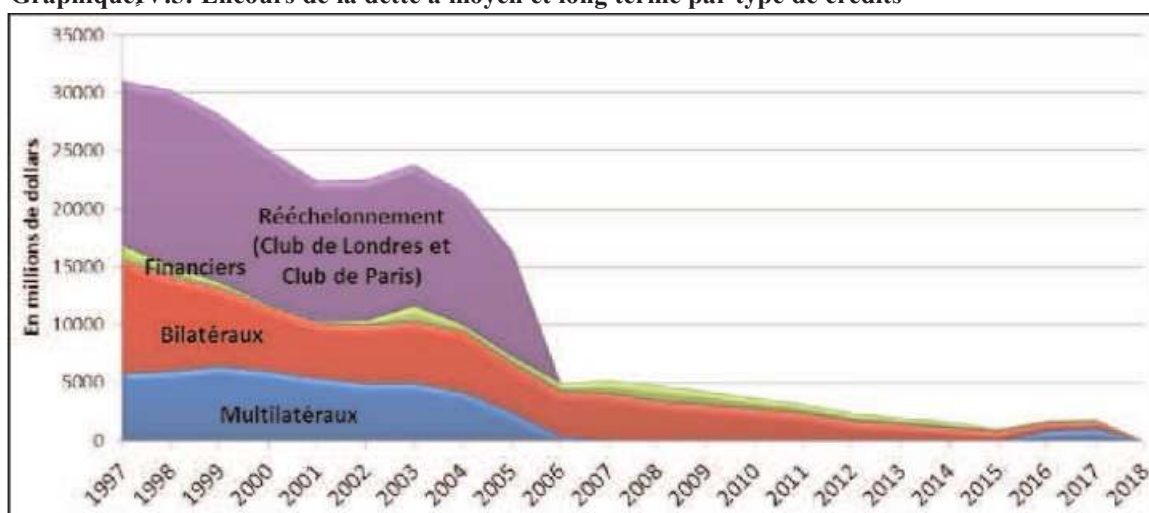
Concernant l'encours de la dette extérieure à moyen et long termes, il est évalué à 1,723 milliard de dollars à fin 2018, contre 1,899 milliard de dollars à fin 2017. Ce recul de l'encours de la dette à moyen et long termes de l'ordre de 176 millions de dollars, résulte de la conjonction de (i) la mobilisation de 44 millions de dollars en 2018, (ii) du remboursement en principal de 149 millions de dollars et (iii) d'un effet de valorisation favorable (- 71 millions de dollars) sur l'encours de 2017 lié à la dépréciation de l'euro face au dollar en 2018 (en moyenne mensuelle). A titre indicatif, l'essentiel des mobilisations en 2018, concerne les avances en trésorerie consenties par des entreprises mères à leurs filiales en Algérie.

Quant à l'encours de la dette à court terme, supérieur à celui de la dette à moyen et long termes pour la cinquième année consécutive, il a augmenté en 2018 pour s'établir à 2,32 milliards de dollars contre 2,10 milliards de dollars

en 2017. Cette dette à court terme représente, pour l'essentiel, les crédits acheteurs dont ont bénéficié plusieurs opérateurs économiques résidents pour financer leurs importations de biens et services.

La structure de l'encours de la dette à moyen et long termes par type de crédit, à fin 2018, fait ressortir la prédominance des crédits multilatéraux qui s'établissent à 1,03 milliard de dollars, contre 1,08 milliard de dollars en 2017. Cette catégorie de crédit, représente 59,8 % de l'encours de la dette extérieure à moyen et long termes (56,7% en 2017) contre 28,5 % pour les crédits bilatéraux. En ce qui concerne les crédits financiers, représentés pour l'essentiel par ceux des maisons mères à leurs filiales en Algérie, leur encours a augmenté, après trois années consécutives de baisse, pour atteindre 202 millions de dollars (188 millions de dollars à fin 2017).

**Graphique IV.5: Encours de la dette à moyen et long terme par type de crédits**

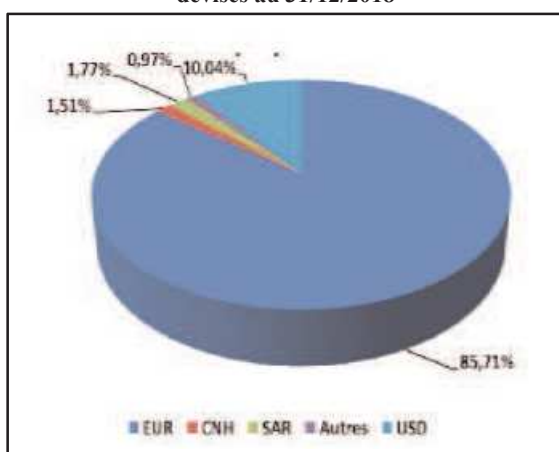


En phase avec le faible niveau de la dette extérieure depuis sa forte réduction au cours de la seconde moitié des années 2000, le service de la dette extérieure à moyen et long termes n'est que de 176 millions de dollars à fin 2018 contre 206 millions de dollars à fin 2017. Pour mémoire, ce service dépassait le milliard de dollars avant 2006.

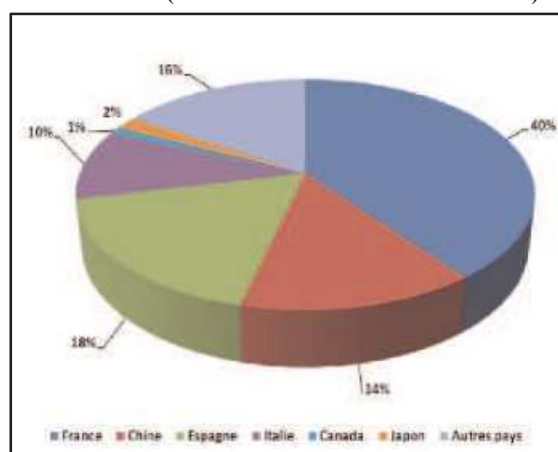
En conséquence, le ratio du service de la dette extérieure à moyen et long terme rapporté aux exportations de biens et services, s'établit à 0,4 % en 2018 (0,55 % en 2017 et 1,01 % en 2016), après avoir atteint 59 % en 1999. Ce très faible niveau du ratio de service de la dette extérieure, confirme la très bonne soutenabilité de la dette à moyen et long termes.

En ce qui concerne la structure de la dette par devise, elle montre que la part libellée en dollars a légèrement augmenté pour atteindre 10,04 % en 2018 contre 9,64 % à fin 2017, alors que celle libellée en euro a stagné à 85,71 % à fin 2018 contre 85,50 % à fin 2017 ; les parts relatives des autres devises, demeurant très faibles.

Graphique IV.6 : Structure de la dette extérieure par devises au 31/12/2018



Graphique IV.7 : Structure de la dette extérieure par pays au 31/12/2018 (hors crédits multilatéraux et financiers)



Quant à la répartition de la dette à moyen et long termes par taux d'intérêt (fixe versus variable) à fin 2018, elle révèle que la dette extérieure à moyen et long termes en 2018 est constituée dans sa globalité (100 %) par de la dette à taux d'intérêt fixe, contre une part de 99,56 % en 2017. En 2018, le taux fixe moyen annuel de la dette à moyen et long termes a baissé à 1,73 % contre 1,75 % en 2017.

Graphique IV.8 : Service de la dette extérieure à moyen et long termes

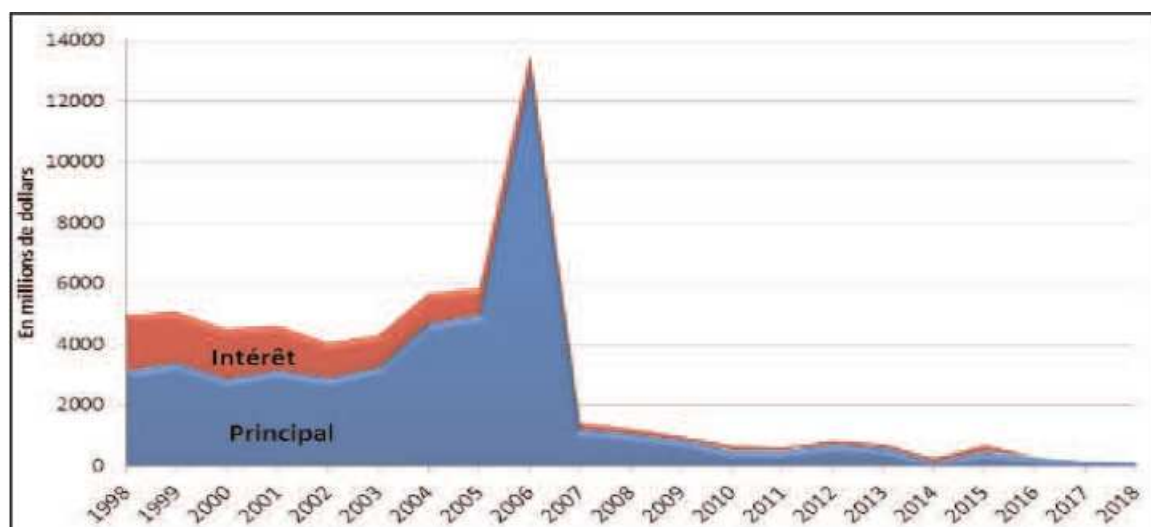


Tableau IV.4 : Dette extérieure (En milliards de dollars US)

	2014	2015	2016	2017	2018
<b>1- Encours de la Dette à Moyen et Long Termes</b>	<b>1,760</b>	<b>1,197</b>	<b>1,863</b>	<b>1,899</b>	<b>1,723</b>
Crédits de rééchelonnement	-	-	-	-	-
Crédits multilatéraux	0,002	0,001	0,948	1,077	1,030
Crédits bilatéraux	1,175	0,873	0,701	0,634	0,491
Crédits financiers	0,583	0,323	0,214	0,188	0,202
<b>2- Encours de la Dette à Court Terme</b>	<b>1,975</b>	<b>1,823</b>	<b>1,986</b>	<b>2,096</b>	<b>2,319</b>
<b>Total dette extérieure</b>	<b>3,735</b>	<b>3,020</b>	<b>3,849</b>	<b>3,995</b>	<b>4,042</b>

### IV.3- MARCHE DE CHANGE ET TAUX DE CHANGE

L'évolution des cours de change du dinar vis-à-vis du dollar et de l'euro traduit aussi bien l'évolution des fondamentaux de l'économie nationale (prix du pétrole, différentiel d'inflation avec les pays partenaires commerciaux, niveau des dépenses publiques...), que celle des cours des monnaies de nos partenaires commerciaux, notamment entre l'euro et le dollar, sur les marchés internationaux de change.

Sur le marché mondial des changes, le dollar américain (USD) s'est considérablement apprécié entre fin 2017 et fin 2018, face à plusieurs monnaies des économies avancées, mais aussi, face aux monnaies des pays émergents. C'est ainsi qu'en moyenne mensuelle et face au dollar US, l'euro et la livre sterling se sont dépréciés, respectivement de 4,4 % et de 5,6 % entre décembre 2017 et décembre 2018.

Face aux monnaies des pays émergents et en développement, les appréciations du dollars US ont été beaucoup plus importantes. Entre décembre 2017 et décembre 2018 et face au dollar, le peso argentin a perdu plus de 50,5 % de sa valeur, la livre turque a chuté de 28,34% et le rouble russe s'est déprécié de 17,5 %.

Tableau IV.5 : Evolution des cours de change de quelques principales monnaies face au dollar US

Monnaies	déc-2017	déc-2018	Variation
Peso Argentine	0,0537	0,0266	-50,5%
Livre Turque	0,2639	0,1891	-28,3%
Real Brésilien	0,3019	0,2576	-14,7%
Rouble Russe	0,0174	0,0143	-17,8%
Rand Afrique du Sud	0,0808	0,0696	-13,9%
Yuan Chinois	0,1537	0,1454	-5,4%
Euro	1,1998	1,147	-4,4%
Livre Royaume Uni	1,3515	1,2759	-5,6%

Parallèlement, vis-à-vis de l'euro, les cours de change des monnaies des pays émergents et en développement se sont aussi dépréciés, quoique plus modérément comparativement aux dépréciations enregistrées par ces mêmes monnaies face au dollar US.

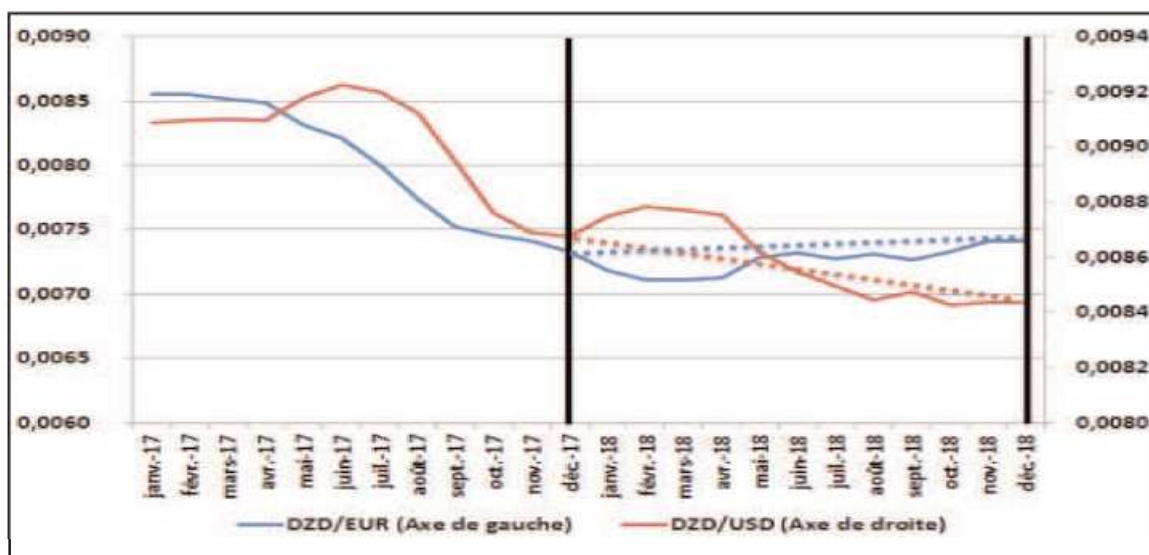
En 2018, l'évolution des cours de change du dinar, en moyenne mensuelle, vis-à-vis de l'euro et du dollar reflète globalement l'évolution des cours de change de l'euro face au dollar sur les marchés internationaux. Entre décembre 2017 et mars 2018, le cours de change de l'euro face au dollar est passé de 1,1836 à 1,2336 dollar, soit une appréciation de 4,2 %. En revanche, l'euro s'est déprécié face au dollar de près de 5,3 %, entre mars et juin et de 2,5 % entre juin et décembre 2018.



En phase avec ces évolutions, le dinar s'est légèrement apprécié face au dollar de 1,01 % entre décembre 2017 et mars 2018 et s'est déprécié face à l'euro de 3,04 % sur la même période. Inversement, entre mars et juin 2018, le dinar s'est déprécié face au dollar de 2,51 % et s'est apprécié de 2,94 % face à l'euro. Entre juin et décembre 2018, le dinar s'est apprécié face l'euro de 1,26 % et s'est déprécié face au dollar de 1,3 %.

Ainsi, l'évolution du cours de change du dinar traduit aussi bien la variation des taux de change des principales monnaies sur les marchés internationaux de change que l'évolution de certains fondamentaux de l'économie nationale (prix du pétrole, différentiel d'inflation, dépense publique...).

Graphique IV.9 : Evolution du cours moyen mensuel du dinar



Concernant le taux de change du dinar comme variable d'ajustement macroéconomique, en contexte de profonds déséquilibres, notamment de la balance des paiements, il faut rappeler que le dinar a connu des ajustements importants ces dernières années. Cela étant, l'ajustement du taux de change ne doit pas constituer le principal, voire l'unique levier d'ajustement macroéconomique. Pour être efficace, il doit accompagner la mise en œuvre effective d'autres mesures et politiques d'ajustement macroéconomique, notamment budgétaire, aux fins de rétablir durablement les équilibres macroéconomiques, et de réformes structurelles aux fins d'asseoir une diversification effective de l'économie et in fine une hausse de l'offre domestique de biens et services.

**CHAPITRE V :**  
**FINANCES PUBLIQUES**

## **CHAPITRE V : FINANCES PUBLIQUES**

En 2018, dans un contexte de quasi-stagnation des recettes budgétaires hors hydrocarbures, la poursuite de l'augmentation du prix moyen du pétrole, de 45 dollars le baril en 2016 à 54,1 dollars en 2017 puis à 71,5 dollars en 2018, s'est traduite par une hausse significative des recettes des hydrocarbures (fiscalité + dividendes) et corrélativement des recettes budgétaires totales.

Cependant, en raison de la forte augmentation des dépenses budgétaires totales, liée à celle des dépenses en capital, le déficit budgétaire ne s'est réduit que de 1,8 point de pourcentage pour s'établir à 4,8 % du PIB (-974,9 milliards de dinars) contre 6,6 % en 2017 et celui du solde global n'a reculé que de 75,2 milliards de dinars pour s'établir à 1 515,1 milliards de dinars en raison de l'accroissement des prêts nets du Trésor (prêt au FNI). Compte tenu de l'épuisement du FRR, le financement de ce déficit a nécessité le recours à des financements bancaires dans le cadre du financement non conventionnel.

### **V.1 - RECETTES BUDGETAIRES**

En 2018, les recettes budgétaires totales s'établissent à 6 751,4 milliards de dinars contre 6 047,9 milliards de dinars en 2017, en hausse de près de 11,6 % (+ 703,5 milliards de dinars). Cette hausse des recettes budgétaires résulte principalement de l'augmentation de la fiscalité sur les hydrocarbures (+ 710,1 milliards de dinars) et partiellement de la hausse des dividendes de la Banque d'Algérie (+80 milliards de dinars) ; les recettes hors hydrocarbures ayant très légèrement diminué (6,6 milliards de dinars).

Rapportées au PIB, les recettes totales ont très légèrement augmenté en 2018 à 33,2 % du flux annuel de richesse produite (32,5 % en 2017), soit un ratio identique à celui de 2014 (33,2 %) lorsque le prix moyen du baril de pétrole s'élevait à près de 100 dollars. Quant au ratio recettes hors hydrocarbures sur PIB Hors hydrocarbures, il baisse légèrement en 2018 à 24,2 % contre 25,9 % en 2017. Pour mémoire, ce dernier ratio a augmenté de 20,1 % en 2015 à 23,2 % en 2016 puis à 25,9 % en 2017. Ces hausses résultent entièrement des recettes non fiscales constituées des dividendes exceptionnelles de la Banque d'Algérie et non d'une amélioration du recouvrement de la fiscalité hors hydrocarbures.

La poursuite du raffermissement du prix moyen du pétrole en 2018, s'est traduite par une hausse des recettes des hydrocarbures de 32,6 % (22,2 % en

2017), qui s'établissent à 2 887,1 milliards de dinars contre 2 177,0 milliards de dinars en 2017 et ce, en dépit de la baisse, en volume, de la valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures de 6,4 % (-2,4 % en 2017).

Rapportés aux recettes budgétaires totales, les recettes des hydrocarbures sont remontées à 42,8 % en 2018 contre 36,0 % en 2017. Il en est de même du ratio de couverture des dépenses totales par les recettes des hydrocarbures, qui augmente à 37,4 % en 2018 contre 29,9 % en 2017. Le même constat peut être fait en ce qui concerne la couverture des dépenses courantes et en capital. L'évolution de ces divers ratios des finances publiques révèle ainsi, si besoin est, la forte vulnérabilité des équilibres budgétaires aux fluctuations du prix du pétrole.

En 2018, les recettes hors hydrocarbures s'établissent à 3 864,3 milliards de dinars, en très légère baisse de 0,17 %, contre 3 870,9 milliards de dinars en 2017. Leur part dans les recettes budgétaires totales baisse de 64,0 % en 2017 à 57,2 % en 2018 en raison de leur quasi-stagnation et de la hausse des recettes des hydrocarbures. Elles ne financent que 50,0 % des dépenses totales, contre 53,2 % en 2017 et ne couvrent les dépenses courantes qu'à hauteur de 83,1 % (82,7 % en 2017). Il est utile de rappeler qu'en la matière, ces taux de couverture des dépenses totales et courantes étaient beaucoup plus faibles durant les années antérieures à 2016, respectivement de 35,7 % et 59,1 % en 2015 ; ils ne se sont élevés qu'après que les dépréciations du dinar en 2015 et 2016 face au dollar et à l'euro, ne se traduisent par d'importants gains de change et in fine en dividendes exceptionnels versés par la Banque d'Algérie au Trésor public (recettes non fiscales).

En dépit d'une croissance économique hors hydrocarbures (en volume) de 3,3 %, les recettes fiscales (hors hydrocarbures) ont quasiment stagné (+0,7 %) à hauteur de 2 648,5 milliards de dinars (2 630,0 milliards en 2017). Cette quasi-stagnation de la fiscalité ordinaire résulte des baisses, sensible des droits de douane (-14,1 %), et légère (-1,87 %) des impôts sur les revenus et les bénéfiques tandis que les impôts sur les biens et services ont progressé de 7,1 %.

La légère diminution de la fiscalité directe résulte entièrement de la baisse des impôts sur les bénéfiques des sociétés (IBS, -8,4 %) ; les impôts sur les autres revenus (salaires et autres) ayant augmenté de 1,6 %. Quant à la fiscalité indirecte, son augmentation résulte, pour plus de 70 % de la taxe sur les produits pétroliers (TPP).

En matière de structure des recettes fiscales, la fiscalité directe sur les revenus et bénéfiques perd 1,2 point de pourcentage, mais demeure prédominante avec une part de 44,7 % dans le total des recettes fiscales. La fiscalité indirecte sur

les biens et services gagne 3,4 points pour représenter 40,2 % des recettes fiscales. Inversement, la part des droits de douane continue de reculer et s'établit à 11,8 % contre 13,9 % en 2017 en raison des exonérations de droits de douane des importations de collections CKD de véhicules et autres.

**Le faible poids relatif de la fiscalité indirecte par rapport à la fiscalité directe dans les recettes fiscales en 2018 et son recul de 2002 à 2015, en net contraste avec l'accroissement de la valeur ajoutée dans les activités économiques hors hydrocarbures, révèle l'ampleur de l'évasion fiscale et la relative inefficience du recouvrement fiscal.**

**Tableau V.1 : Evolution de la structure des recettes fiscales (en % des recettes fiscales totales)**

	2002	2007	2012	2014	2015	2016	2017	2018
Impôts sur revenus et bénéfiques	23,2	33,7	44,8	42,1	43,9	44,7	45,9	44,7
Impôts sur Biens et services	46,3	45,3	37,5	36,7	35,0	35,8	36,8	40,2
Droits de douanes	26,6	17,4	14,6	17,7	17,5	15,7	13,9	11,8

Dans la même perspective, l'évolution des structures des impôts sur les revenus et bénéfiques et des impôts sur les biens et services, révèle la prédominance de la part des impôts sur les salaires (IRG) dans la fiscalité directe d'une part et des prélèvements et TVA sur les importations dans la fiscalité indirecte, d'autre part.

La tendance à la hausse du poids des impôts sur les salaires dans les impôts directs, qui se confirme en 2018, et la part plus élevée de la TVA et autres taxes sur les importations dans la fiscalité indirecte, reflètent la prédominance des prélèvements à la source, nettement plus aisés à recouvrer que les impôts sur les bénéfiques et la TVA sur les activités intérieures. Cela contraste fortement avec l'importance de leurs assiettes respectives (excédents nets d'exploitation des sociétés et valeur ajoutée de la sphère réelle hors hydrocarbures) et indique clairement l'urgence d'une politique déterminée de réformes dans la sphère fiscale pour améliorer le recouvrement de ce type d'impôts.

**Tableau V.2 : Evolution de la structure des impôts sur les revenus et bénéfiques**

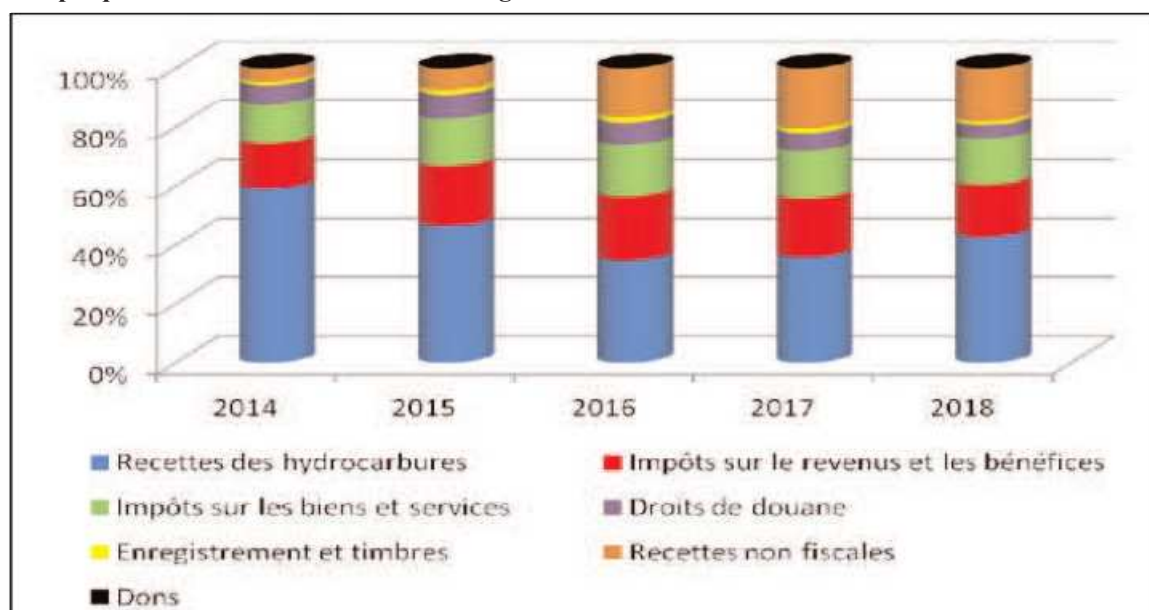
Impôts sur les revenus (IRG) et les bénéfiques (IBS)	2002	2007	2014	2015	2016	2017	2018
Impôts sur les salaires	47,0	48,4	60,4	57,7	57,3	56,8	58,4
IBS et autres	53,0	51,6	39,6	42,3	42,7	43,2	41,6

**Tableau V.3 : Evolution de la structure des principaux impôts sur biens et services (en %)**

Impôts sur les biens et services	2002	2007	2012	2015	2016	2017	2018
TVA et prélèvements sur importations	35,4	49,5	57,9	58,7	54,4	50,8	45,6
TVA et prélèvements sur activité intérieure	45,2	48,6	39,3	39,3	37,9	37,3	38,6
TVA sur produits pétroliers	4,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prélèvement sur produits pétroliers (TPP)	14,5	1,2	0,1	0,0	5,9	9,2	13,3

Quant à la part des prélèvements et de la TVA sur les produits pétroliers dans la fiscalité indirecte, il est utile de rappeler qu'elle représentait 20 % des impôts sur les biens et services en 1997. Au cours des années 2000, cette part n'a cessé de diminuer jusqu'à devenir quasi nulle ces dernières années. En 2016, 2017 et 2018, les mesures de relèvement de certaines taxes sur les produits pétroliers (carburants), ont permis que ces prélèvements s'élèvent de près de 300 millions de dinars en 2015, à près de 52,3 milliards en 2016, 933 milliards de dinars en 2017 et 141,7 milliards en 2018 (13,3 % des impôts sur les biens et services).

**Graphique V.1 : Structure des recettes budgétaires totales**



En ce qui concerne les recettes non fiscales, elles ont été multipliées par plus de trois (03) fois entre 2015 et 2018, passant de 374,9 milliards de dinars en 2015 à 1215,7 milliards de dinars en 2018 (1 240,9 milliards en 2017). Ces fortes progressions des recettes non fiscales résultent entièrement de celles, exceptionnelles, des dividendes versés par la Banque d'Algérie à hauteur de 610,5 milliards de dinars en 2016, 919,8 milliards de dinars en 2017 et 1 000 milliards en 2018 de sorte que la part des recettes non fiscales dans les recettes hors hydrocarbures a été portée de 13,7 % en 2015 à 31,5 % en 2018.



## V.2 - DEPENSES BUDGETAIRES

Après avoir reculé de 4,7 % en 2016 dans le cadre d'une politique de consolidation budgétaire devant aboutir à un quasi équilibre budgétaire en 2019 mais abandonnée depuis, les dépenses budgétaires totales se sont stabilisées en 2017 pour augmenter de 6,1 % en 2018. En montants, elles s'établissent à 7 726,3 milliards de dinars contre 7 282,7 milliards de dinars en 2017. Cette hausse des dépenses totales, résultent intégralement de la forte progression des dépenses en capital (18,1 %).

Rapportées au PIB, les dépenses totales ont légèrement diminué, en 2018, à 38,0 % contre 39,2 % en 2017. En revanche, les dépenses totales rapportées au PIB hors hydrocarbures, se sont stabilisées à hauteur de 48,3 % contre 48,8 % en 2017 et 50,7 % en 2016.

Les dépenses de fonctionnement effectivement décaissées, se sont établies à 4 648,3 milliards de dinars, soit un niveau très légèrement supérieur aux dépenses budgétisées dans la loi de finances pour 2018 (4 584,5 milliards). En revanche, les dépenses en capital (3 078,0 milliards de dinars), en base caisse, n'ont représenté que 76,1 % des dépenses budgétisées (4 043,3 milliards). Dans les faits, les dépenses d'équipement décaissées (2 549,4 milliards de dinars), ont largement dépassé les dépenses budgétisées (2 175,0 milliards), tandis que les opérations en capital (bonification taux d'intérêt, contribution à la CNAS, arriérés de paiement ....) décaissées, ont été en deçà de celles budgétisées, respectivement à hauteur de 528,6 milliards de dinars et 1 868,3 milliards de dinars.

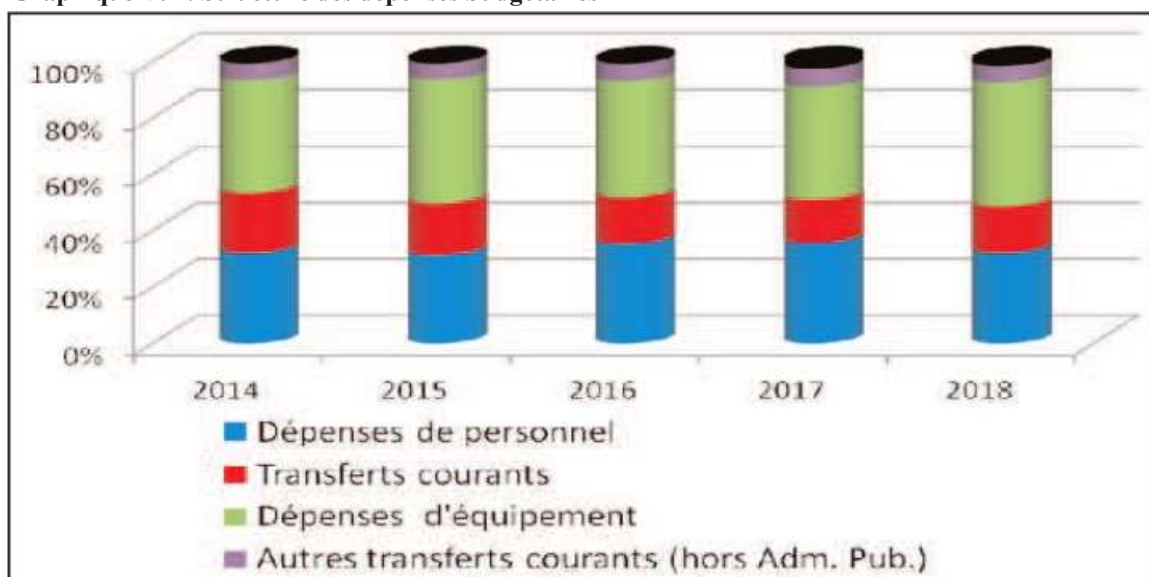
En 2018, les dépenses courantes se sont quasiment stabilisées à hauteur de 4 648,3 milliards de dinars contre 4 677,2 milliards en 2017. Dans le détail, les dépenses de personnel, les pensions des moudjahidine, ainsi que les subventions aux hôpitaux et aux établissements publics à caractère administratif (EPA) et les intérêts de la dette publique, ont légèrement diminué alors que les transferts courants ont augmenté de 13,8 % pour atteindre 1 144,4 milliards de dinars.

En ce qui concerne les dépenses en capital<sup>1</sup>, après avoir fortement baissé en 2016 (-10,8 %) et plus modérément en 2017 (-3,9 %), elles ont de nouveau augmenté en 2018 pour atteindre 3 078,0 milliards de dinars (+18,1 %).

---

<sup>1</sup>Les dépenses en capital sont constituées des dépenses d'équipement (investissement) et des opérations en capital (dotations aux comptes d'affectation spéciale, bonification des taux d'intérêt, paiement des arriérés, contribution au budget de la CNAS)

Graphique V.2 : Structure des dépenses budgétaires



Cette augmentation des dépenses d'équipement résulte exclusivement de la hausse des opérations en capital (dotations aux comptes d'affectation spéciale, bonification des taux d'intérêt, paiement des arriérés, contribution au budget de la CNAS), qui ont été multipliées par plus de huit (8) fois, passant de 64,0 milliards de dinars en 2017 à 528,6 milliards en 2018; les dépenses effectives d'équipement ayant, pour les plus importantes, baissés. Ces dépenses par secteur ont évolué comme suit :

- agriculture et hydraulique : recul de 28,9 % (de 271,9 mds de DA en 2017 à 193,5 mds de dinars en 2018),
- infrastructures économiques et administratives : baisse de 72,7 % (de 996,5 mds en 2017 à 577,1 mds de dinars en 2018),
- éducation-formation : diminution de 14,3 % passant de 157,9 mds en 2017 à 135,3 mds de dinars en 2018),
- infrastructures socio-culturelles : baisse de 5,6 % à 124,3 mds de dinars, - habitat : diminution à 469,2 mds de DA (-11,4 %) pour représenter 18,4 % des dépenses d'équipement effectives,
- divers : en très forte hausse (181,8 %) pour s'établir à 894,3 mds de dinars.

Le tableau ci-après précise la ventilation et l'évolution des principales dépenses publiques d'équipement.

**Tableau V.4 : Structure des dépenses d'équipement (En % des dépenses d'équipement totales)**

	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Mines et Energies</b>	4,5	3,8	0,99	0,98	1,11
Electrification et distribution de gaz	4,5	3,8	0,99	0,98	1,11
<b>Agriculture - Hydraulique</b>	11,6	10,0	8,7	10,44	6,29
<b>Infrastructures économiques et administratives</b>	32,7	34,0	41,5	38,25	18,75
<b>Education-Formation</b>	7,7	7,5	7,1	6,06	4,40
<b>Infrastructures Socio-culturelles</b>	4,5	4,5	5,7	5,06	4,04
Habitat	17,1	20,3	16,5	20,33	15,24
<b>Divers</b>	16,3	13,1	12,9	8,34	29,05
<b>Opérations en capital</b>			1,15	2,46	17,17

### **V.3 - CAPACITE DE FINANCEMENT**

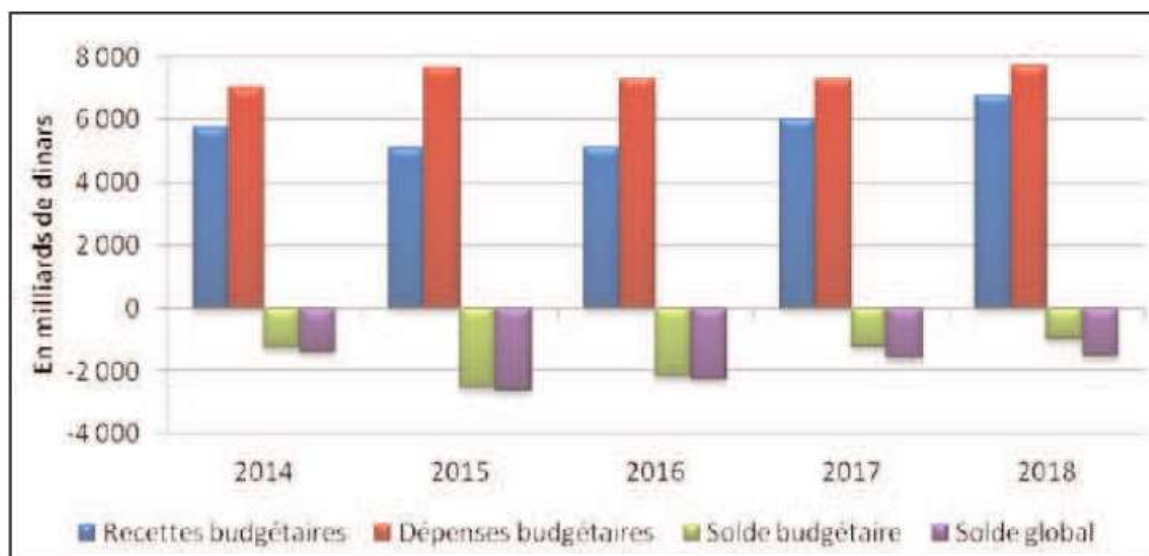
En 2018, le déficit du solde budgétaire s'est réduit pour s'établir à 974,9 milliards de dinars (4,8 % du PIB), contre un déficit de 1 234,8 milliards de dinars en 2017 (6,6 % du PIB), soit moins que le déficit de 2014 (7,3 %). Cette réduction du déficit budgétaire, résulte de l'augmentation des recettes budgétaires totales - principalement les recettes des hydrocarbures et les dividendes de la Banque d'Algérie - en dépit de la hausse des dépenses totales.

Le flux d'épargne publique de 2018 (recettes totales moins dépenses de fonctionnement), est de 2 103,1 milliards de dinars, contre 1 370,7 milliards de dinars en 2017, soit une épargne de 31,2 % contre 22,7 % en 2017 et 10,3% en 2016.

En 2018, ce montant d'épargne publique a financé les dépenses en capital de l'Etat à hauteur de 68,3 % contre 52,6 % en 2017, dégageant ainsi un besoin de financement au titre du solde budgétaire de 974,9 milliards de dinars. Cependant, au titre du solde global du Trésor, le besoin de financement a été de 1 515,1 milliards de dollars, financé à plus de 90 % par des achats de titres du Trésor par la Banque d'Algérie au titre de l'article 45 bis de l'ordonnance 03-11 relative à la « monnaie et crédit », modifiée et complétée.

Hors dividendes de la Banque d'Algérie, les déficits du solde budgétaire et du solde global du Trésor en 2018 auraient été, respectivement de 10,4 % et 13,0 %.

Graphique V.3 : Indicateurs des finances publiques



#### V.4 - DEFICITS DES FINANCES PUBLIQUES, IMPERATIF DE CONSOLIDATION BUDGETAIRE ET REFORME DE L'INTERVENTION ECONOMIQUE DE L'ETAT

Les fortes baisses du prix du pétrole à partir de juin 2014, ont révélé l'ampleur des vulnérabilités des finances publiques. Celles-ci se sont matérialisées par de profonds déséquilibres en 2015 et 2016. Conjugués aux mesures de politique budgétaire totalement inappropriées, mises en œuvre sur la période 2015-2018, ces déséquilibres se sont traduits par l'épuisement du stock d'épargnes financières nettes de l'Etat (Fonds de régulation des recettes, FRR), et corrélativement le recours au financement monétaire (création monétaire) des déficits des soldes globaux du Trésor.

C'est la raison pour laquelle les finances publiques ont besoin impérativement et immédiatement (i) de mesures d'ajustement pour rétablir les équilibres des comptes publics et (ii) de profondes réformes pour assurer leur viabilité à moyen et long termes et rendre plus efficaces les interventions économiques de l'Etat.

Les ajustements budgétaires doivent concerner, aussi bien les recettes fiscales hors hydrocarbures, que les dépenses publiques. Ces ajustements permettront de réduire et contenir durablement les besoins de financement du Trésor et l'effet d'éviction, inhérent à l'ampleur du recours du Trésor aux sources de financement internes, qui réduit les ressources disponibles pour le financement des entreprises. Un ajustement budgétaire d'autant plus nécessaire à la maîtrise de l'inflation, que les montants décaissés par la Banque d'Algérie dans le cadre

du financement non conventionnel et dédiés au financement du programme d'investissement (FNI et AADL), ainsi que certains montants dédiés aux remboursements de la dette publique (CNAS/CNR), vont être injectés dans les circuits bancaires au cours des prochaines années.

Concernant les recettes fiscales hors hydrocarbures, il s'agira :

- d'améliorer le recouvrement de la fiscalité directe sur les bénéfices des sociétés et la fiscalité indirecte sur les activités intérieures (TVA intérieure), dont les parts dans les recettes fiscales sont anormalement basses comparées à celles des impôts sur les salaires et de la TVA à l'importation et aux mêmes parts dans les pays développés et émergents, et
- de réduire les subventions explicites et implicites (subventions de l'énergie et des carburants) et de n'en faire bénéficier que les populations à revenus les plus faibles. A titre indicatif, les légers relèvements de la taxe sur les produits pétroliers (TPP, carburants) en 2016 et 2018, ont permis de faire passer les montants recouverts de 0,3 milliard de dinars en 2015 à 141 milliards de dinars en 2018,
- de rationaliser d'abord, les diverses exonérations fiscales et douanières en vue d'élargir leur assiette, ensuite la bonification quasi généralisée des taux d'intérêt, qui n'a eu quasiment aucun effet sur l'investissement privé.

Outre leur impact positif sur les finances publiques, ces rationalisations aboutiront à terme à une structure des prix relatifs, reflétant les coûts économiques et contribueront à une allocation plus rationnelle des ressources. Cela permettra un élargissement du champ de l'investissement marchand à des activités diverses et assurera sa profitabilité.

Du côté de la dépense publique, la rationalisation devrait concerner autant les dépenses courantes (dépenses de personnel et transferts courants), que les dépenses d'équipement. Concernant les dépenses de personnel :

- le lien entre l'évolution de la productivité du travail et les rémunérations, doit constituer la règle en matière d'évolution des rémunérations dans la fonction publique,
- de même, le poids élevé de ces dépenses dans la fonction publique, milite en faveur de la rationalisation de la gestion des ressources humaines dans la majorité des administrations publiques.

En matière de transferts courants :

- la rationalisation des subventions directes, y compris à certains établissements de services publics, par le ciblage des segments vulnérables de la population, devient une exigence au regard de l'équité comme de la rationalité économique,
- la refonte du mode de financement des collectivités locales, allégerait les dépenses de transfert vers ces entités et impliquerait davantage le citoyen dans la vie publique locale.

S'agissant des dépenses d'équipement :

- l'amélioration de l'efficacité et de la rentabilité économique des projets (leur impact sur la croissance économique), doivent être privilégiées,
- une attention particulière doit être accordée à la maturation des projets pour éviter les gaspillages et les surcoûts et le respect des normes dans l'analyse coûts avantages, la rentabilité sociale et les profils des projets,
- réviser profondément la politique de l'Etat en matière de financement du secteur du logement,
- recourir à des financements extérieurs ciblés, notamment auprès d'institutions financières internationales et régionales. Ce recours serait opportun, non seulement en termes d'allègement des pressions sur les finances publiques et la balance des paiements, mais également en termes d'efficacité des investissements (pertinence, maturation et suivi de l'exécution).





**CHAPITRE VI :**  
**INTERMEDIATION ET**  
**INFRASTRUCTURE BANCAIRE**

## CHAPITRE VI : INTERMEDIATION ET INFRASTRUCTURE BANCAIRE

Comme en 2017, les indicateurs de l'intermédiation bancaire, de la bancarisation, de la solidité et de la rentabilité du secteur bancaire, ont évolué globalement de manière favorable en 2018. Cependant, la poursuite de l'augmentation des ressources collectées par les banques résultent, principalement, de l'injection de fonds dans les circuits bancaires par le Trésor public dans le cadre du financement dit non conventionnel. De même, la tendance à la hausse des créances non performantes, observée depuis 2015 pour l'ensemble du système bancaire, s'est confirmée encore en 2018 et, bien qu'en très léger recul, un des indicateurs majeurs de l'amélioration de l'intermédiation - la part de la monnaie fiduciaire dans la masse monétaire -, demeure encore très élevée.

### VI.1 - INDICATEURS DE L'INTERMEDIATION BANCAIRE

Avec la cessation d'activité d'un établissement financier spécialisé dans le crédit à la consommation, le nombre de banques et d'établissements financiers s'élève, à fin 2018, à vingt (20) banques et huit (08) établissements financiers dont :

Tableau VI.1 : Banques et établissements financiers en activité

	2014	2015	2016	2017	2018
<b>A) Banques</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>20</b>
Banques publiques	6	6	6	6	6
Banques privées	14	14	14	14	14
<b>B) Etablissements Financiers</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>8</b>
Etablissements financiers publics	6	6	6	6	6
Etablissements financiers privés	3	3	3	3	2
<b>C) Total</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>28</b>

Source : Banque d'Algérie

- deux (2) établissements financiers publics ;
- cinq (5) sociétés de leasing dont trois (3) publiques ;
- une (1) mutuelle d'assurance agricole agréée pour effectuer des opérations de banque qui a opté, à fin 2009, pour le statut d'établissement financier.

A fin 2018, le réseau des banques publiques demeure prédominant avec 1 151 agences, contre 1 145 en 2017 ; celui des banques privées s'établit à 373 agences contre 355 à fin 2017 et celui des établissements financiers se stabilise à 95 agences. Le total des guichets d'agences de tout le système bancaire, comptabilise 1 619 agences, contre 1 606 en 2017, soit une agence pour 26 560 habitants contre une agence par 26 276 habitants en 2017

Tableau VI.2 : Evolution du secteur bancaire algérien (nombre d'agence)

	2014	2015	2016	2017	2018
<b>A) Banques</b>	<b>1 445</b>	<b>1 469</b>	<b>1 489</b>	<b>1 511</b>	<b>1 524</b>
Banques publiques	1 113	1 123	1 134	1 146	1 151
Banques privées	332	346	355	365	373
<b>B) Etablissements Financiers</b>	<b>86</b>	<b>87</b>	<b>88</b>	<b>95</b>	<b>95</b>
Etablissements financiers publics	77	78	79	79	80
Etablissements financiers privés	9	9	9	16	15
<b>C) TOTAL</b>	<b>1 531</b>	<b>1 556</b>	<b>1 577</b>	<b>1 606</b>	<b>1 619</b>

Source : Banque d'Algérie

2017 : données actualisées ; 2018 : données provisoires

Le ratio population active/guichets bancaires a légèrement augmenté en 2018, soit un guichet pour 8 154 personnes en âge de travailler contre 8 139 personnes en 2017. Quant aux centres des chèques postaux, ils disposent, à fin 2018, de 3 811 agences réparties sur le l'ensemble du territoire national, soit un établissement postal pour 3 261 personnes actives.

Au total, l'ensemble des agences des banques et des chèques postaux s'élève à 5 335, soit une agence pour 2 329 personnes en 2018 contre 2 341 personnes en 2017.

Le nombre de comptes bancaires actifs en dinars est passé de 11 665 626 comptes en 2017 à 12 000 601 comptes en 2018, soit une hausse de 2,87 %. Les personnes morales représentent 10,04 % du total de ces comptes (soit 1 204 300 comptes en 2018) et les personnes physiques 89,96 % (soit 10 796 301 comptes en 2018).

Le nombre de comptes bancaires actifs en devises a enregistré une baisse de 4,13 %, passant de 4 465 715 comptes en 2017 à 4 281 341 comptes en 2018. Les personnes morales représentent 1,76 % du total de ces comptes (soit 75 227 comptes en 2018) et les personnes physiques 98,24 % (soit 4 206 114 comptes en 2018).

Le niveau de bancarisation, en termes de nombre de comptes ouverts par les banques à la clientèle (comptes actifs en dinars et en devises) et par le centre des chèques postaux, est en légère progression en 2018 et s'établit à 3,03 comptes par personne en âge de travailler contre 2,97 comptes en 2017.

### VI.1.1 - Ressources collectées

L'activité collecte des ressources à vue et à terme des banques a connu une progression de 9,8 % en 2018 contre 13,1 % en 2017. En incluant les dépôts affectés en garantie d'engagements par signature (crédits documentaires, avals et cautions), le total des dépôts collectés à fin 2018, a augmenté de 6,7 % contre 12,7 % en 2017.

Tableau VI.3 : Evolution des ressources collectées des banques

Nature des dépôts	En milliards de dinars ; fin de période				
	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
<b>A) Dépôts à vue</b>	<b>4 434,8</b>	<b>3 891,7</b>	<b>3 732,2</b>	<b>4 499,0</b>	<b>4 880,5</b>
Banques Publiques	3 712,1	3 297,7	3 060,5	3 765,5	4 054,7
Banques Privées	722,7	594,0	671,7	733,5	825,8
<b>B) Dépôts à terme</b>	<b>4 083,7</b>	<b>4 443,4</b>	<b>4 409,3</b>	<b>4 708,5</b>	<b>5 232,6</b>
Banques Publiques	3 793,6	4 075,8	4 010,8	4 233,0	4 738,3
<i>dont : dépôts en devises</i>	348,8	428,8	412,8	456,9	544,1
Banques Privées	290,1	367,6	398,6	475,5	494,3
<i>dont : dépôts en devises</i>	56,0	67,2	66,6	86,5	106,0
<b>C) Dépôts en garanties*</b>	<b>599,0</b>	<b>865,7</b>	<b>938,4</b>	<b>1 024,7</b>	<b>809,6</b>
Banques Publiques	494,4	751,3	833,7	782,1	626,7
<i>dont : dépôts en devises</i>	1,4	8,8	3,9	2,1	2,9
Banques Privées	104,6	114,4	104,7	242,6	182,9
<i>dont : dépôts en devises</i>	1,9	1,8	6,3	4,6	6,2
<b>D) Total des ressources collectées</b>	<b>9 117,5</b>	<b>9 200,8</b>	<b>9 079,9</b>	<b>10 232,2</b>	<b>10 922,7</b>
Part des banques publiques:	87,74%	88,30%	87,06%	85,81%	86,24%
Part des banques privées:	12,26%	11,70%	12,94%	14,19%	13,76%

(\*) : dépôts de garantie des engagements par signatures (crédits documentaires, avals et cautions)  
2017 : données actualisées ; 2018 : données provisoires

Par nature de dépôts, les dépôts à vue ont augmenté de 8,5 % à fin 2018, contre 20,5 % l'année précédente, passant de 4 499,0 milliards de dinars à fin 2017 à 4 880,5 milliards de dinars à fin 2018. Cette hausse résulte de l'augmentation des dépôts à vue du secteur des hydrocarbures, notamment dans les banques publiques où ils se sont accrus de 19,1 %. Hors dépôts du secteur des hydrocarbures, les dépôts à vue dans les banques ont augmenté de 5,1 % à fin

2018 contre 8,6 % à fin 2017. Par type de banques, les dépôts à vue collectés par les banques privées ont enregistré un accroissement supérieur à celui des dépôts collectés par les banques publiques (12,6 % contre 8,5 %).

Ces évolutions ont fait légèrement progresser la part des dépôts à vue des banques privées dans le total des dépôts à vue, de 16,3 % à fin 2017 à 16,9 % à fin 2018, alors que celle des banques publiques est en léger recul passant de 83,7 % à fin 2017 à 83,1 % à fin 2018.

En ce qui concerne l'évolution des dépôts à terme, leurs encours passent de 4 708,5 milliards de dinars à fin 2017 à 5 232,6 milliards de dinars à fin 2018, soit un accroissement de 11,1 %. Cette hausse des dépôts à terme est plus forte au niveau des banques publiques (11,9 % contre 5,5 % en 2017) qu'au niveau des banques privées (4,0 % contre 19,3 % en 2017). Concernant les dépôts en devises, inclus dans la catégorie des dépôts à terme, ils sont en hausse de 19,6 % pour l'ensemble du système bancaire (19,1% dans les banques publiques et 22,4 % dans les banques privées). Ainsi, la part des dépôts à terme dans le total des dépôts collectés (à vue et à terme), passe de 51,1 % à fin 2017 à 51,7 % à fin 2018.

Les dépôts reçus en garantie des engagements par signature des banques (crédits documentaires, avals et cautions), sont en baisse de 21,0 % en 2018. Cette baisse concerne, notamment, les dépôts de garantie des crédits documentaires (-28,2 %) et est plus élevée dans les banques privées (-24,6 %) que dans les banques publiques (-19,9 %).

Enfin, à fin 2018, la part des ressources collectées par les banques publiques prédominent toujours avec 86,2 % (85,8 % à fin 2017) du total des ressources collectées par l'ensemble des banques. Quant aux banques privées, leur part est en baisse et passe de 14,2 % à fin 2017 à 13,8 % à fin 2018.

Concernant la répartition des dépôts par secteur institutionnel à fin décembre 2018, les dépôts collectés auprès du secteur public ont augmenté de 7,6 %, soit une progression plus modérée que celle enregistrée à fin décembre 2017 (22,4%). Aussi, la part de ces dépôts dans le total des dépôts à vue et à terme collectés par les banques, passe de 40,6 % en 2017 à 39,7 % en 2018, soit une baisse de 0,9 point de pourcentage.

De même, les dépôts collectés auprès du secteur privé, ont connu une hausse appréciable de 11,8 % à fin 2018 contre 4,9 % à fin 2017 et 4,6 % à fin 2016. Cette évolution s'est matérialisée par la hausse de la part des dépôts du secteur



privé (entreprises privées, ménages et associations) dans les banques, dans le total des dépôts à vue et à terme. Cette part, qui était de 59,4 % à fin 2017, s'est établie à 60,3 % en 2018.

Tableau VI.4 : Répartition des dépôts par secteurs institutionnels

Dépôts par secteur	En milliards de dinars ; fin de période				
	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
<b>A) Dépôts à vue</b>	<b>4 434,7</b>	<b>3 891,7</b>	<b>3 732,2</b>	<b>4 499,0</b>	<b>4 880,5</b>
Entreprises et autres organismes publics	2 368,6	2 023,4	1 775,9	2 325,8	2 542,6
Entreprises privées	1 159,7	1 076,2	1 099,9	1 132,4	1 340,8
Ménages et associations	421,2	451,6	532,1	541,7	621,9
Autres*	485,2	340,5	324,3	499,1	375,2
<b>B) Dépôts à terme</b>	<b>4 083,8</b>	<b>4 443,3</b>	<b>4 409,2</b>	<b>4 708,5</b>	<b>5 232,6</b>
Entreprises et autres organismes publics	1 195,7	1 222,9	1 084,8	1 174,7	1 222,9
Entreprises privées	279,7	383,4	370,2	446,2	507,4
Ménages et associations	2 515,6	2 756,0	2 881,9	3 001,4	3 254,2
Autres*	92,8	81,0	72,3	86,1	248,1
<b>C) Dépôts en garanties**</b>	<b>599,0</b>	<b>865,7</b>	<b>938,4</b>	<b>1 024,7</b>	<b>809,6</b>
<b>D) Total des ressources collectées</b>	<b>9 117,5</b>	<b>9 200,7</b>	<b>9 079,8</b>	<b>10 232,2</b>	<b>10 922,7</b>
Part du secteur public***	44,9%	41,0%	36,9%	40,6%	39,7%
Part du secteur privé***	55,1%	59,0%	63,1%	59,4%	60,3%

(\*) : opérations en cours non encore passées en compte de la clientèle

(\*\*) : les dépôts en garantie des engagements par signature ne sont pas suivis par secteur

(\*\*\*) : part du secteur dans le total des dépôts (hors dépôts en garantie et autres).

2017 : données actualisées ; 2018 : données provisoires

Au sein du secteur économique public, les dépôts à vue des entreprises publiques et autres organismes publics, ont enregistré une hausse de 9,3 % en 2018, passant de 2 325,8 milliards de dinars à fin 2017 à 2 542,6 milliards de dinars à fin 2018 et représentent ainsi 67,5 % du total des dépôts du secteur public contre 66,4 % à fin 2017, soit un rythme d'augmentation des dépôts à vue bien en deçà de celui de 2017 qui était de 31,0 %. Quant aux dépôts à terme des entreprises publiques, ils ont progressé de 4,1 % en 2018, contre une croissance de 8,3 % en 2017 et une baisse de 11,3 % en 2016.

En ce qui concerne le secteur économique privé, la hausse des dépôts collectés auprès des entreprises privées (17,1 % en 2018 contre 7,4 % en 2017) est plus importante que celle des dépôts collectés au niveau des ménages et associations (9,4 % en 2018 contre 3,8 % en 2017). Aussi, à l'instar des années



précédentes, bien qu'en légère baisse, comparativement à celles de 2017 et 2016, la part des dépôts des ménages et associations par rapport au total des dépôts du secteur privé, demeure importante (67,7 % contre 69,2 % à fin 2017 et 69,9 %).

Enfin, en termes de parts relatives, à fin 2018, les dépôts collectés à vue et à terme auprès des entreprises et autres organismes publics, des ménages et des entreprises privées représentent respectivement 37,2 %, 38,3 % et 18,3 % du total contre 38,0 %, 38,5 % et 17,1 % à fin 2017. Les organismes de sécurité sociale, de retraite et des assurances, les institutions privées à but non lucratif au service des ménages et l'administration locale se partagent le reliquat de 6,2 % à fin 2018 contre 6,4 % à fin 2017.

### VI.1.2 - Crédits distribués

Les crédits bancaires à l'économie, hors rachats de créances par le trésor, ont atteint 9 974 milliards de dinars en 2018 contre 8 877,9 milliards de dinars en 2017, soit une progression de 12,35 % (12,27 % en 2017).

Le tableau ci-après décrit le profil de l'activité de crédit à l'économie des banques (crédits rachetés par le Trésor déduits) :

Tableau VI. 5 : Répartition des crédits bancaires (y compris CNEP)

En milliards de dinars ; fin de période					
Crédits des banques / secteur	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Crédits au secteur public</b>	<b>3 382,9</b>	<b>3 688,9</b>	<b>3 952,8</b>	<b>4 311,8</b>	<b>4 944,2</b>
Banques publiques	3 373,4	3 679,5	3 943,3	4 302,3	4 934,7
Crédits directs	3 210,3	3 521,9	3 789,5	4 154,0	4 786,0
Achat d'obligations	163,1	157,6	153,8	148,3	148,7
Banques privées	9,5	9,5	9,5	9,5	9,5
Crédits directs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Achat d'obligations	9,5	9,5	9,5	9,5	9,5
<b>Crédits au Secteur Privé</b>	<b>3 120,0</b>	<b>3 586,6</b>	<b>3 955,0</b>	<b>4 566,1</b>	<b>5 029,9</b>
Banques publiques	2 338,7	2 687,1	2 982,0	3 401,7	3 701,4
Crédits directs	2 338,5	2 685,4	2 982,0	3 401,7	3 701,4
Achat d'obligations	0,2	1,7	0,0	0,0	0,0
Banques privées	781,3	899,5	973,0	1 164,4	1 328,5
Crédits directs	781,3	899,5	973,0	1 164,4	1 328,5
Achat d'obligations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total des crédits distribués nets des crédits rachetés</b>	<b>6 502,9</b>	<b>7 275,6</b>	<b>7 907,8</b>	<b>8 877,9</b>	<b>9 974,0</b>
Part des banques publiques	87,84%	87,51%	87,58%	86,78%	86,59%
Part des banques privées	12,16%	12,49%	12,42%	13,22%	13,41%

2017 : données actualisées ; 2018 : données provisoires

La croissance des crédits à l'économie a concerné aussi bien les crédits au secteur public, qui se sont accrus de 14,67%, que les crédits au secteur privé, qui ont augmenté de 10,16 %, contre, respectivement, 9,08% et 15,45% de hausse en 2017. En termes de contribution à la croissance des crédits à l'économie, les crédits au secteur public ont contribué à hauteur de 57,69 % et les crédits au secteur privé à hauteur de 42,31%. Contrairement aux années 2015, 2016 et 2017, la progression plus faible des crédits au secteur privé, s'est traduite par une baisse de leur part dans le total des crédits à l'économie, qui passe de 51,4 % en 2017 à 50,43 % en 2018. Pour mémoire, cette part avait atteint 52,8 % en 2013.

Les crédits distribués par les banques publiques, fortement engagées dans le financement des grands projets des entreprises publiques, demeurent prédominants avec 86,59 % de part de marché contre 13,41 % aux banques privées. Les banques publiques assurent la totalité du financement direct du secteur économique public et leur part dans le financement du secteur privé demeure importante (73,59 % contre 74,50 % en 2017).

Au cours de l'année sous revue, les crédits octroyés par les banques publiques se sont accrus de 12,10 % contre 11,24 % en 2017. Quant au rythme d'expansion des crédits distribués par les banques privées, quasi exclusivement au secteur économique privé, il s'établit à 13,98 % contre 19,47 % en 2017. En l'absence de marchés financiers développés, les crédits directs assurent la quasi-totalité du financement de l'économie à hauteur de 98,4 %. Ils assurent la totalité du financement du secteur privé et 96,8 % de celui du secteur public (96,3 % en 2017).

La structure de l'encours des crédits distribués par les banques à fin 2018 confirme le niveau élevé des crédits à moyen et long termes, notamment celui des crédits à long terme liés aux financements des investissements des entreprises publiques. Ces crédits ont atteint une part relative de 73,1 % (74,1 % à fin 2017) du total de crédits distribués contre une part de 26,9 % pour les crédits à court terme (25,9 % à fin 2017).

A fin 2018, les crédits à moyen et long termes distribués par les banques publiques, représentent 78,63 % du total de leurs crédits contre 79,44 % à fin 2017 et 80,74 % en 2016. Pour les banques privées, cette part, qui avait atteint un niveau appréciable à fin 2009 (52 %), a reculé progressivement, pour atteindre 37,1 % en 2018 contre 39,15 % à fin 2017 et 40,96 % à fin 2016.

Par maturité, les crédits à l'économie des banques et de la caisse d'épargne ont évolué comme suit :

Tableau VI. 6 : Répartition des crédits par maturité

Crédits par maturité	En milliards de dinars ; fin de période				
	2014	2015	2016	2017	2018
<b>A) Crédits à court terme</b>	<b>1 608,7</b>	<b>1 710,6</b>	<b>1 914,2</b>	<b>2 298,0</b>	<b>2 687,1</b>
Banques publiques	1 091,0	1 152,4	1 334,1	1 583,7	1 845,2
Banques privées	517,7	558,2	580,1	714,3	841,9
<b>B) Crédits à moyen terme</b>	<b>4 894,2</b>	<b>5 564,9</b>	<b>5 993,6</b>	<b>6 579,9</b>	<b>7 287,0</b>
Banques publiques	4 621,0	5 214,1	5 591,2	6 120,3	6 790,9
Banques privées	273,1	350,8	402,4	459,6	496,1
<b>C) Total des crédits distribués nets des crédits rachetés</b>	<b>6 502,9</b>	<b>7 275,6</b>	<b>7 907,8</b>	<b>8 877,9</b>	<b>9 974,0</b>
Part crédits à court terme	24,70%	23,50%	24,20%	25,90%	26,90%
Part crédits à moyen et long terme	75,30%	76,50%	75,80%	74,10%	73,10%

2017 : données actualisées ; 2018 : données provisoires.

Concernant les crédits hypothécaires, leur encours est passé de 483,3 milliards de dinars à fin 2016 à 561,9 milliards de dinars à fin 2017 pour atteindre 591,3 milliards de dinars à fin 2018, soit un accroissement de 5,24 % en 2018 contre 16,26 % en 2017. Les deux tiers (2/3) de ce type de crédit sont octroyés par la caisse d'épargne.

### VI.1.3- Solidité du secteur bancaire

Au titre de l'année 2018, et sur la base des données déclarées par les banques, l'analyse des indicateurs de solidité financière montre que la situation du secteur bancaire demeure aussi confortable que celle de l'année précédente, à l'exception de la liquidité des banques, en baisse au cours des dernières années. Certains indicateurs ont connu une amélioration comme les ratios de rendement des actifs (ROA) et de rendement des fonds propres (ROE), d'autres, notamment le ratio des créances non performantes rapportées au total des crédits, se sont encore dégradés pour dépasser le seuil des 13 %.

A fin 2018, les banques publiques représentent 78,9 % du produit net bancaire (PNB) total. Les banques publiques ont continué à mettre en réserves une partie de leurs résultats, ce qui leur a permis de répondre à la réglementation prudentielle concernant la couverture des risques bancaires (risques de crédit, opérationnel et de marché) et ce, malgré le léger recul du ratio de solvabilité globale du secteur bancaire pour l'année 2018 par rapport à l'année précédente.

### VI.1.3.1 - Solvabilité du secteur bancaire

A fin 2018, le ratio de solvabilité du système bancaire par rapport au fonds propres de base et le ratio de solvabilité globale, sont nettement au-dessus des normes minima recommandées par Bâle III, soit, respectivement 14,4 % et 19,1 %. Le niveau de solvabilité du secteur bancaire en 2018 est demeuré stable par rapport à 2017 et ce, en dépit de l'augmentation des risques de 10,8 % qui a été compensée par une hausse similaire de 10,9 % du total des fonds propres.

Tableau VI.7 : Indicateurs de solvabilité des banques.

	2014	2015	2016	2017	2018***
	<b>Banques publiques</b>				
Ratio de solvabilité globale*	14,71%	17,75%	18,37%	19,58%	19,26%
Ratio de solvabilité sur Tiers I**	11,65%	14,64%	15,42%	14,33%	14,44%
	<b>Banques privées</b>				
Ratio de solvabilité globale*	20,40%	20,99%	20,32%	18,51%	18,20%
Ratio de solvabilité sur Tiers I**	19,68%	20,26%	19,64%	17,75%	17,43%
	<b>Secteur bancaire</b>				
Ratio de solvabilité globale*	15,79%	18,40%	18,75%	19,38%	19,06%
Ratio de solvabilité sur Tiers I**	13,18%	15,76%	16,25%	14,97%	14,99%

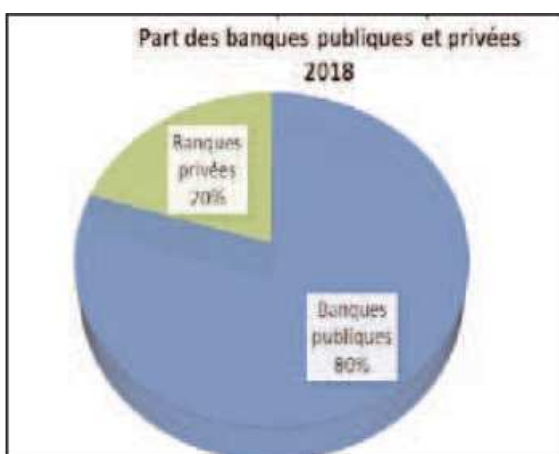
Données actualisées (de 2014 à 2017)

(\*) Fonds propres réglementaires / Total des risques ; (\*\*) Fonds propres de base / Total des risques

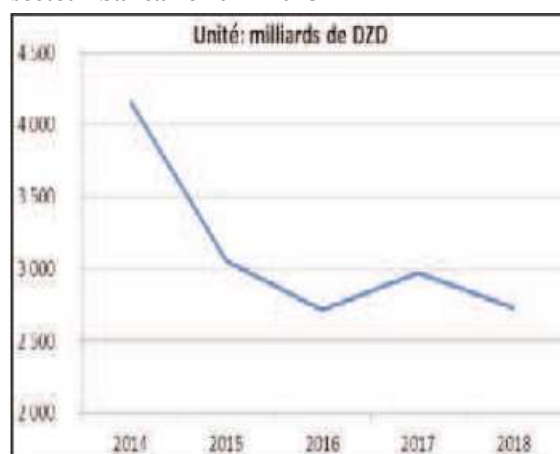
(\*\*\*) : Données préliminaires ;

### VI.1.3.2-Liquidité des banques

Graphique VI.1 : Actifs liquides des banques



Graphique VI.2 : Evolution des actifs liquides du secteur bancaire 2014-2018



Les actifs liquides des banques, dont 80 % sont détenus par les banques publiques, ont connu une tendance baissière au cours des cinq dernières années, atteignant leur niveau le plus bas en 2018.



Les actifs liquides du système bancaire ont baissé de 8,1 % en 2018. Cela a engendré une baisse du ratio « actifs liquides/total actifs », qui est passé de 23,5 % en 2017 à 19,8 % en 2018.

Quant au ratio « actifs liquides/passifs à court terme », il passe de 53,7 % en 2017 à 47,5 % en 2018. Cette baisse est la résultante d'une baisse des actifs liquides (-8,1 %) et d'une hausse modérée des passifs à court terme (+4,1 %).

Tableau VI.8 : Ratios de liquidité des banques\*

	2014	2015	2016	2017	2018**
<b>Banques publiques</b>					
Actifs liquides/Total Actif	37,04%	25,85%	22,66%	21,88%	18,43%
Actif liquides/Passifs à court terme	83,41%	60,20%	58,84%	52,17%	46,30%
<b>Banques privées</b>					
Actifs liquides/Total Actif	43,95%	35,87%	29,11%	33,11%	28,52%
Actif liquides/Passifs à court terme	75,38%	69,79%	56,25%	60,58%	52,61%
<b>Secteur bancaire</b>					
Actifs liquides/Total Actif	37,96%	27,14%	23,52%	23,51%	19,84%
Actif liquides/Passifs à court terme	82,06%	61,64%	58,39%	53,70%	47,45%

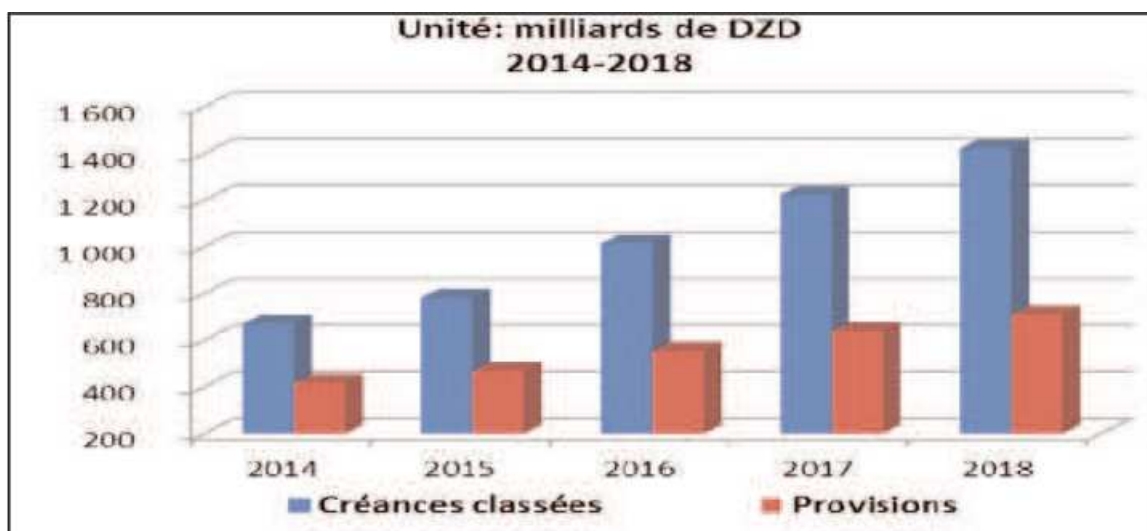
(\*) : Ratios calculés selon le guide d'établissement des indicateurs de solidité financière du FMI.

(\*\*) : Données préliminaires ; Données actualisées (de 2014 à 2017)

### VI.1.3.3 - Créances non performantes et provisions

La tendance à la hausse des créances non performantes, observée depuis 2015 pour l'ensemble du système bancaire, s'est confirmée encore en 2018. Rapportées au total des crédits, ces créances ont atteint 13,13 % en 2018, contre 12,96 % en 2017 et 12,09 % en 2016.

Graphique VI.3 : Evolution des créances classées et leurs provisions





Cette hausse du taux de créances non performantes du système bancaire, est imputable au classement, par les banques publiques, d'une importante partie (56 %) des crédits octroyés dans le cadre du programme d'aide à l'emploi (ANSEJ, CNAC, ANGEM), arrivés à échéance et qui ont contribué à près de 60,0 % à la croissance de leurs crédits non performants.

C'est pourquoi, les banques publiques enregistrent une hausse importante du taux des créances classées, qui a atteint 13,98 % en 2018 contre 13,71 % en 2017 et 12,58 % en 2016. A l'inverse, le taux des créances classées par rapport au total des crédits est en baisse dans les banques privées, passant de 8,55 % en 2016, à 7,79 % en 2017 et à 7,11 % en 2018.

**Tableau VI.9 : Ratios des créances classées et taux de provisionnement**

	2014	2015	2016	2017	2018***
<b>Banques publiques</b>					
Créances classées nettes des provisions/FPR*	27,65%	29,63%	39,98%	40,80%	46,62%
Taux de créances classées**	10,06%	9,91%	12,58%	13,71%	13,98%
Taux de provision des créances classées	64,04%	61,54%	55,40%	52,43%	49,43%
<b>Banques privées</b>					
Créances classées nettes des provisions/FPR*	14,47%	15,78%	16,63%	16,19%	13,37%
Taux de créances classées**	8,53%	8,63%	8,55%	7,79%	7,11%
Taux de provision des créances classées	44,96%	45,34%	46,26%	50,58%	57,27%
<b>Secteur bancaire</b>					
Créances classées nettes des provisions/FPR*	24,41%	26,47%	35,00%	36,42%	40,79%
Taux de créances classées**	9,88%	9,77%	12,09%	12,96%	13,13%
Taux de provision des créances classées	62,13%	59,93%	54,62%	52,28%	49,96%

(\*) : Fonds propres réglementaires\*\*Créances classées/total créances

(\*\*\*) : Données provisoires. Données actualisées (de 2014 à 2017)

Les créances classées du secteur bancaire ont été couvertes par des provisions à hauteur de 49,9 % en 2018 contre 52,3 % en 2017. Cette baisse du taux de provisionnement de l'ensemble du système bancaire, résulte de la diminution de ce taux dans les banques publiques, qui n'ont provisionné que partiellement les crédits classés octroyés dans le cadre de l'aide à l'emploi (ANSEJ, CNAC ET ANGEM) et bénéficiant d'une garantie pouvant atteindre 85 % par des fonds publics de cautions mutuelles. A l'inverse, les provisions pour créances classées ont augmenté dans les banques privées au cours des trois dernières années, où le taux de provisionnement est passé de 46,3 % en 2016 à 50,6 % en 2017 et à 57,3 % en 2018, avec une augmentation de 16,10 % du montant des provisions de ces créances en 2018 par rapport à 2017.

### VI.1.3.4 - Rentabilité des banques

La rentabilité des banques est en progression en 2018. Le rendement des fonds propres (ROE) est en forte hausse, passant de 18,8 % en 2017 à 22,4 % en 2018, en raison de l'accroissement plus élevé des résultats (30 %) par rapport aux fonds propres moyens (9,5 %). Le rendement moyen des actifs (ROA) s'est aussi amélioré, passant de 2,1 % en 2017 à 2,4 % en 2018.

Par type de banque, le taux de rendement des fonds propres (ROE) est en hausse, tant dans les banques publiques que dans les banques privées. Il s'est établi à, respectivement, 22,68 % en 2018 (20,0 % en 2017) dans les banques publiques et à 21,21 % en 2018 (14,69 % en 2017) dans les banques privées.

Tableau VI.10 : Indicateur de rentabilité des banques

	2014	2015	2016	2017	2018*
	<b>Banques publiques</b>				
<b>ROE<sup>(1)</sup></b>	<b>25,22%</b>	<b>23,37%</b>	<b>18,69%</b>	<b>19,99%</b>	<b>22,68%</b>
ROE (avant provisions)	30,56%	32,44%	31,46%	29,21%	30,55%
Levier financier <sup>(2)</sup>	14	13	11	10	10
Ratio : couverture des charges par des produits	130,72%	139,59%	141,98%	144,92%	163,94%
<b>ROA<sup>(3)</sup></b>	<b>1,77%</b>	<b>1,76%</b>	<b>1,68%</b>	<b>1,97%</b>	<b>2,27%</b>
Marge bancaire <sup>(4)</sup>	3,21%	3,51%	3,89%	3,87%	3,96%
Marge de Profit <sup>(5)</sup>	31,88%	44,03%	34,63%	32,29%	36,32%
	<b>Banques privées</b>				
<b>ROE<sup>(1)</sup></b>	<b>19,97%</b>	<b>16,10%</b>	<b>15,28%</b>	<b>14,69%</b>	<b>21,21%</b>
ROE (avant provisions)	20,65%	19,38%	17,60%	18,94%	25,36%
Levier financier <sup>(2)</sup>	6	5	5	6	6
Ratio : couverture des charges par des produits	186,17%	167,14%	161,21%	149,04%	164,61%
<b>ROA<sup>(3)</sup></b>	<b>3,38%</b>	<b>3,11%</b>	<b>2,84%</b>	<b>2,59%</b>	<b>3,38%</b>
Marge bancaire <sup>(4)</sup>	5,74%	6,40%	5,85%	5,98%	6,57%
Marge de Profit <sup>(5)</sup>	44,03%	36,32%	34,69%	28,55%	34,63%
	<b>Secteur bancaire</b>				
<b>ROE<sup>(1)</sup></b>	<b>23,75%</b>	<b>21,48%</b>	<b>17,89%</b>	<b>18,84%</b>	<b>22,38%</b>
ROE (avant provisions)	27,79%	29,06%	28,22%	26,99%	29,49%
Levier financier <sup>(2)</sup>	12	11	10	9	9
Ratio : couverture des charges par des produits	137,75%	143,43%	144,74%	145,54%	164,06%
<b>ROA<sup>(3)</sup></b>	<b>1,99%</b>	<b>1,92%</b>	<b>1,83%</b>	<b>2,05%</b>	<b>2,42%</b>
Marge bancaire <sup>(4)</sup>	3,56%	3,86%	4,14%	4,15%	4,32%
Marge de Profit <sup>(5)</sup>	34,63%	33,10%	32,91%	35,31%	41,33%

(1) Résultat/fonds propres moyens ; (2) Actif moyen/fonds propres moyens ; (3) Résultat/Actif moyen

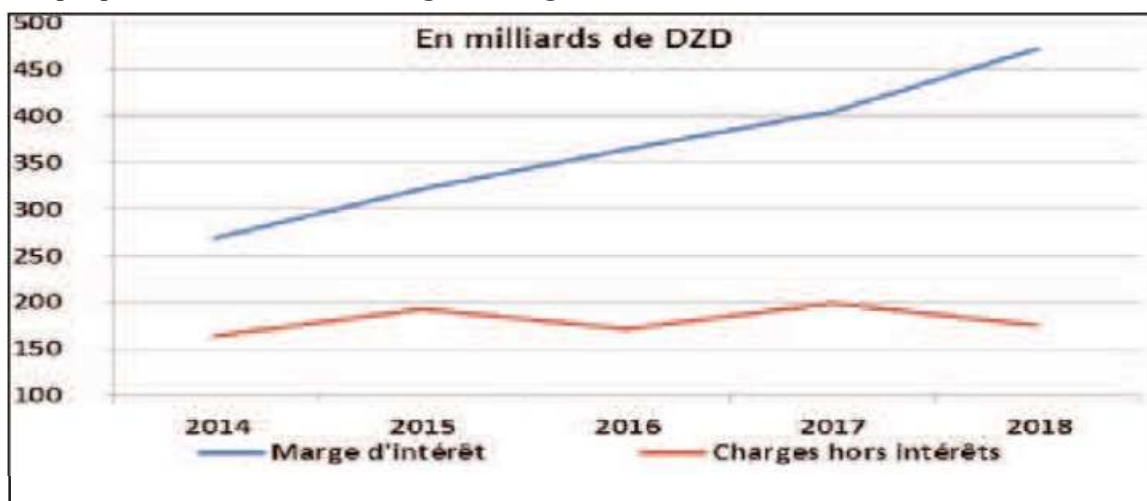
(4) PNB/total des actifs moyens ; (5) Résultat net/PNB ; \* Résultats préliminaires, Données actualisées (de 2014 à 2017)

Comme pour le ROE, le taux de rendement des actifs (ROA) des banques, mesuré par le ratio résultat / total des actifs moyens, est en hausse en 2018 par rapport à 2017, tant dans les banques publiques que dans les banques privées. Il s'est élevé à, respectivement, 3,4 % en 2018 contre 2,6 % en 2017 pour les banques privées et à 2,3 % en 2018 contre 2,0 % en 2017 pour les banques publiques.

### VI.1.3.5 - Marge bancaire

Pour l'ensemble du système bancaire, les marges et les charges bancaires ont connu une nette amélioration en 2018.

Graphique VI.4 : Evolution des marges et charges bancaires 2014-2018



La marge d'intérêts a gagné 5,8 points de pourcentage en 2018, passant ainsi de 73 % en 2017 à 78,8 % en 2018. Quant aux charges bancaires hors intérêts, elles ont baissé de 11,7 % en 2018, améliorant ainsi le ratio des charges qui passe de 36 % en 2017 à 29,3 % en 2018.

Tableau VI.11 : Marges d'intermédiation des banques

	2014	2015	2016	2017	2018*
<b>Banques publiques</b>					
A- Marge d'intérêt/Revenu brut	66,68%	65,76%	72,32%	72,72%	80,79%
B- Charges hors intérêts/Revenu brut	40,58%	39,24%	31,43%	33,75%	26,39%
<b>Banques privées</b>					
A- Marge d'intérêt/Revenu brut	69,12%	71,51%	73,38%	74,25%	71,14%
B- Charges hors intérêts/Revenu brut	41,29%	43,43%	46,27%	46,16%	40,49%
<b>Secteur bancaire</b>					
A- Marge d'intérêt/Revenu brut	67,19%	66,81%	72,51%	73,00%	78,78%
B- Charges hors intérêts/Revenu brut	40,73%	40,01%	34,08%	35,99%	29,34%

(\* ) Données préliminaires ; Données actualisées (de 2014 à 2017)

Cependant, l'évolution de ces ratios n'est pas uniforme. Dans les banques privées, la marge bancaire a perdu 3,1 points de pourcentage en 2018 en raison d'une progression plus élevée de leur revenu brut (+25,3 %) que de la marge d'intérêt (+20,1 %). En revanche, dans les banques publiques, elle a gagné près de 08 points de pourcentage.



Tableau VI.12 : Répartition du Produit net bancaire des banques

	2014	2015	2016	2017	2018*
<b>Banques publiques</b>					
Produit net Bancaire	100%	100%	100%	100%	100%
Charges générales d'exploitation	30%	28%	25%	28%	24%
Dotation aux amortissements et provisions	60%	39%	45%	39%	42%
Provisions pour risques de crédit	-32%	-11%	-14%	-11%	-16%
Pertes hors exploitation	0%	0%	0%	0%	0%
Impôt sur le bénéfice	10%	12%	11%	12%	13%
Marge de profit	32%	32%	33%	32%	37%
<b>Banques privées</b>					
Produit net Bancaire	100%	100%	100%	100%	100%
Charges générales d'exploitation	35%	37%	39%	40%	35%
Dotation aux amortissements et provisions	22%	23%	23%	27%	27%
Provisions pour risques de crédit	-14%	-8%	-9%	-8%	-12%
Pertes hors exploitation	0%	0%	0%	0%	0%
Impôt sur le bénéfice	13%	12%	12%	12%	15%
Marge de profit	44%	36%	35%	29%	35%
<b>Secteur bancaire</b>					
Produit net Bancaire	100%	100%	100%	100%	100%
Charges générales d'exploitation	32%	30%	28%	27%	24%
Dotation aux amortissements et provisions	51%	36%	41%	39%	31%
Provisions pour risques de crédit	-28%	-11%	-13%	-14%	-10%
Pertes hors exploitation	0%	0%	0%	0%	0%
Impôt sur le bénéfice	11%	12%	11%	13%	14%
Marge de profit	35%	33%	33%	35%	41%

(\*) : Données préliminaires

Sur la base des données préliminaires des banques, le secteur bancaire a enregistré, au titre de l'année 2018, un produit net bancaire (PNB) totalisant près de 575 milliards de dinars, soit une augmentation de 14,6 % en 2018, contre 6 % en 2017. Cela est le résultat conjugué de l'augmentation de la marge d'intérêt (+16,8 %) et de la forte baisse des charges des autres activités (-60,4 %).

Le produit net bancaire (PNB) est réparti principalement entre les dotations aux amortissements et la marge de profit. La part des dotations aux amortissements et provisions a reculé de 08 points de pourcentage pour

s'établir à 31 % en 2018, contre 39% en 2017, tandis que la part de la marge de profit s'élève à 41 % en 2018, en progression de 06 points de pourcentage par rapport à 2017.

Graphique VI.5 : Evolution du PNB



La marge de profit a évolué dans le même sens pour les deux groupes de banques. Après une période de quasi stabilité entre 2015 et 2017, elle a progressé à 37 % en 2018 contre 32 % en 2017 pour les banques publiques. Pour les banques privées, elle est remontée à 35 % en 2018 après avoir baissé, entre 2014 et 2017, de 44 % à 29 % .

#### VI.1.4 - Activités de la caisse d'épargne - une institution spécialisée

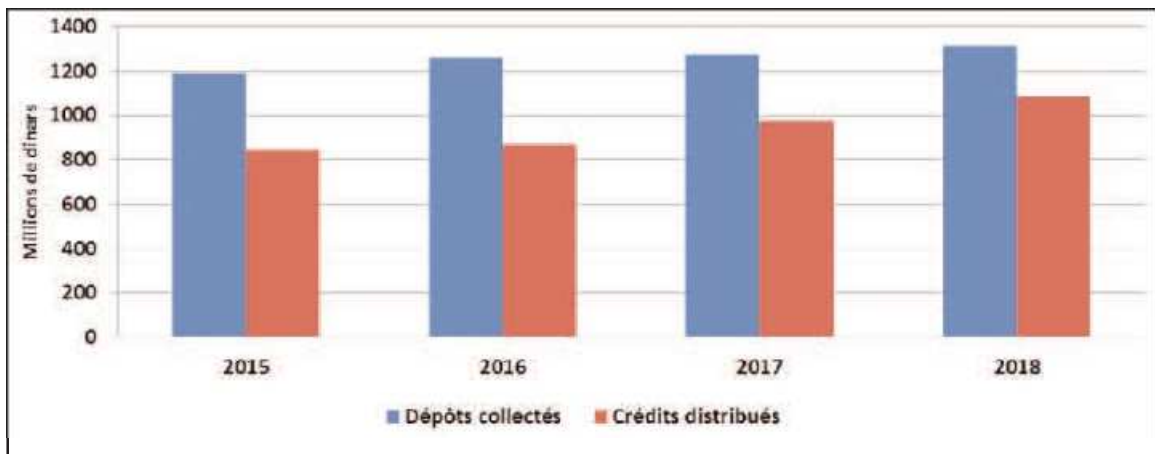
La Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance (CNEP) a été créée en août 1964 sur la base du réseau de la Caisse de Solidarité des Départements et des Communes d'Algérie (CSDCA), avec pour mission principale la collecte de l'épargne des ménages. En 1997 la caisse a changé de statut en obtenant son agrément en tant que banque et porte désormais le nom de CNEP-Banque. C'est une institution spécialisée dans le financement de l'immobilier : promotion immobilière et acquisition de logements neufs auprès des promoteurs publics et privés et de logements neufs ou anciens auprès des particuliers. Elle est aussi présente dans le financement des investissements pour toutes les activités économiques, à l'exception des opérations de commerce extérieur.

A fin 2018, les ressources de la caisse d'épargne s'élèvent à 1 314,65 milliards de dinars contre 1275,04 milliards de dinars en 2017, soit un accroissement de 3,1 %. L'essentiel de ses ressources sont des dépôts à terme des ménages qui représentent 94,2 % du total des dépôts (95,3 % à fin 2017). Quant aux dépôts à vue, ils sont en hausse de 26,6 %, passant de 58,3 milliards de dinars à fin décembre 2017 à 73,8 milliards de dinars à fin 2018.



A partir de 2009, la caisse d'épargne a orienté ses activités vers le financement du logement, principalement des entreprises de construction de logements (à moyen terme) et des crédits hypothécaires (long terme) aux ménages dans le cadre de l'accession à la propriété. A fin 2018, les crédits distribués par la CNEP Banque ont atteint 1 088,4 milliards de dinars contre 975,9 milliards à fin 2017, soit un accroissement de 11,5 %. Cette tendance s'explique par la hausse des crédits distribués aux entreprises publiques (4,8 %), ainsi qu'au secteur privé (16,7 %). En effet, les crédits aux entreprises publiques ont atteint 434,5 milliards de dinars à fin 2018 contre 414,7 milliards de dinars à fin 2017, alors que ceux distribués aux entreprises privées ont atteint 251,2 milliards de dinars contre 215,3 milliards de dinars à fin 2017. Les crédits aux ménages (principalement à long terme), atteignent, quant à eux, 402,2 milliards de dinars contre 345,3 milliards de dinars à fin 2017.

**Graphique VI.6 : Evolution des dépôts en dinar et des crédits distribués par la Caisse d'épargne**



Rapportés à leurs dépôts, les crédits aux ménages demeurent encore nettement plus faibles en raison, notamment, de la contrainte liée à l'offre de logements promotionnels aidés destinés aux ménages à revenus moyens.

### **VI.1.5 - Activité des établissements financiers**

L'activité des établissements financiers demeure relativement faible, à en juger par le niveau du total de leurs actifs qui s'élèvent, à fin 2018, à 100,8 milliards de dinars, en hausse de 0,13 % par rapport à leur niveau à fin 2017 (100,7 milliards de dinars). Le faible développement de l'activité de distribution de crédits par les établissements financiers est lié à leurs ressources limitées, puisqu'ils ne collectent pas de dépôts auprès du public et que le marché financier domestique est très peu développé.

Les ressources des établissements financiers à fin 2018 sont constituées des fonds propres à hauteur de 44 milliards de dinars, dont 35,2 milliards de dinars de capital social (38,7 milliards de dinars à fin 2017) et 9,0 milliards de dinars de réserves et des emprunts obtenus pour un montant de 21,6 milliards de dinars. La baisse du capital social des établissements financiers, est liée à la cessation d'activités en juillet 2018 d'un établissement financier spécialisé dans le crédit à la consommation.

Les crédits accordés par les établissements financiers en 2018 se sont accrus de 8,2 %, passant de 64,6 milliards de dinars à fin 2017 à 70,0 milliards de dinars en 2018. Les bénéficiaires de ces crédits sont, en quasi-totalité, des entreprises privées pour un montant de 69,9 milliards de dinars, dont 59,0 milliards de dinars de crédits-bails. Quant aux crédits distribués aux ménages, ils sont pratiquement insignifiants à fin 2018, avec un encours de 0,01 milliard de dinars.

## **VI.2 – DEVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE BANCAIRE**

Les dispositions législatives (Ordonnance n° 10-04 du 26 août 2010 modifiant et complétant l'Ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit), confèrent à la Banque d'Algérie des prérogatives englobant le fonctionnement, la surveillance et la sécurité des systèmes de paiement, ainsi que l'organisation et la gestion d'une centrale des risques et d'une centrale des impayés.

### **VI.2.1 - Système de règlements bruts en temps réel de gros montants et paiements urgents**

La présente section a pour objet de décrire l'activité des systèmes de règlements bruts de gros montants et paiements urgents (Algeria Real Time Settlement, "ARTS") et de compensation des chèques et autres instruments de paiement de masse (Algérie Télé Compensation Interbancaire, "ATCI") durant l'année 2018, soit la 12ème année depuis leur mise en production les 08 février et 15 mai 2006 respectivement.

### **VI.2.2 - Système ARTS**

Durant l'année 2018 qui a compté 252 jours ouvrés, le Système ARTS a traité un total de 360 919 opérations pour un montant global de 101 621,408 milliards de dinars contre 339 227 opérations pour 99 896,266 milliards de dinars en 2017, soit une hausse de 6,39 % en volume et un accroissement de 1,73 % en valeur. Cet accroissement des valeurs transigées s'explique, notamment, par la forte augmentation enregistrée par les opérations sur les

valeurs d'Etat durant l'année sous revue pour atteindre un total de 5 987,830 milliards de dinars, soit une hausse de 55,67 % par rapport à l'année antérieure. En moyennes quotidiennes, le Système a traité 1 432 opérations pour 403,260 milliards de dinars en 2018 contre 1 346 opérations pour 396,414 milliards de dinars durant l'année précédente.

Tableau VI.13 : Traitements du système ARTS durant l'année 2018 (par types d'opérations)

Valeurs en milliards de dinars				
Nature des opérations	Volume	Ratios	Valeur	Ratios
Opérations de banque centrale (1+2+3+4)	99 634	27,60%	73 193,796	72,02%
Opérations de politique monétaire (1)	6 620	1,83%	48 870,670	48,09%
Opérations fiduciaires (2)	61 256	16,97%	6 987,789	6,87%
Opérations extérieures (3)	29 718	8,23%	11 347,507	11,17%
Opérations sur valeurs d'Etat (4)	2 040	0,57%	5 987,830	5,89%
Opérations de banque à banque	255 163	70,70%	18 166,054	17,88%
Systèmes exogènes	6 122	1,70%	10 261,558	10,10%
<b>Total des opérations traitées en 2018</b>	<b>360 919</b>	<b>100,00%</b>	<b>101 621,408</b>	<b>100,00%</b>
<b>Total des opérations traitées en 2017</b>	<b>339 227</b>		<b>99 896,266</b>	
<b>Taux d'évolution (%)</b>	<b>6,39%</b>		<b>1,73%</b>	
<b>Moyenne quotidienne en 2018 (252 JO)</b>	<b>1 432</b>		<b>403,260</b>	

Pour ce qui est de la volumétrie des virements traités, les virements de banque à banque représentent un taux de 70,70 % du total des opérations, suivis par les opérations de banque centrale avec un taux de 27,60 % et enfin les soldes déversés par les systèmes exogènes avec un taux de 1,70 %.

En valeur, ce sont les opérations de banque centrale qui prédominent avec une part de 72,02 % de la somme globale des virements traités par le Système, soit quasiment les trois quarts de cette somme, alors que les opérations de banque à banque et les soldes des systèmes exogènes l'ont été pour 17,88 % et 10,10 % respectivement.

Par tranches de montants, le Système ARTS a enregistré, en 2018, les taux de 96,64 % en valeur et 13,85 % en volume pour les transferts de fonds, dont le montant unitaire dépasse 100 millions de dinars. Quant aux virements urgents (inférieurs à 1 million de dinars), ils ont représenté 7,39 % en volume et 0,01 % en valeur.

### VI.2.3 - Système de télé-compensation des paiements de masse

Durant l'année 2018, qui a enregistré 251 journées d'échange, le Système ATCI a traité un volume de 25,030 millions d'opérations pour une valeur de 17 016,830 milliards de dinars, contre 22,946 millions d'opérations

pour 18 753,752 milliards de dinars en 2017, soit une augmentation de 8,32% en volume et une baisse de 10,20 % en valeur.

Le Système a traité, en 2018, un volume quotidien moyen de 99 721 opérations pour une valeur globale de 67,796 milliards de dinars contre 91 419 opérations pour 74,716 milliards de dinars durant l'année antérieure.

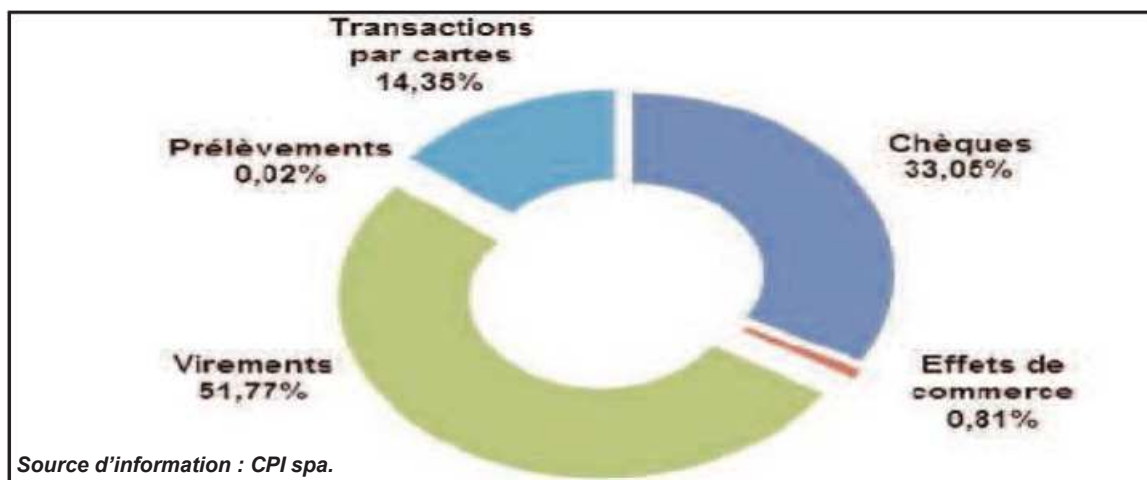
**Tableau VI.14 : Activités du système ATCI durant l'année 2018 (par types d'opérations volume en millions d'opérations et valeurs en milliards de dinars**

Type d'opération	Volume	Valeur	Ratios volume (%)	Ratios valeur (%)
Chèques	8,272	15 499,681	33,05%	91,08%
Effets de commerce	0,203	413,031	0,81%	2,43%
Virements	12,958	1 058,290	51,77%	6,22%
Prélèvements	0,005	3,717	0,02%	0,02%
Transactions par cartes	3,592	42,112	14,35%	0,25%
<b>Total des opérations télécompensées</b>	<b>25,030</b>	<b>17 016,831</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>
Moyenne mensuelle (/12 mois)	2,086	1 418,069		
Moyenne quotidienne (/251 jours ouvrés)	0,100	67,796		

Source d'information : CPI spa

Les chèques et les virements télé compensés en 2018 représentent les parts les plus importantes avec des taux de 33,05 % et 51,77 %, respectivement, de la volumétrie globale des moyens de paiement échangés. A cet égard, il importe de préciser que les virements représentent plus de la moitié des moyens de paiement scripturaux utilisés en 2018 et ont enregistré une importante augmentation de 13,41 % par rapport à l'année 2017.

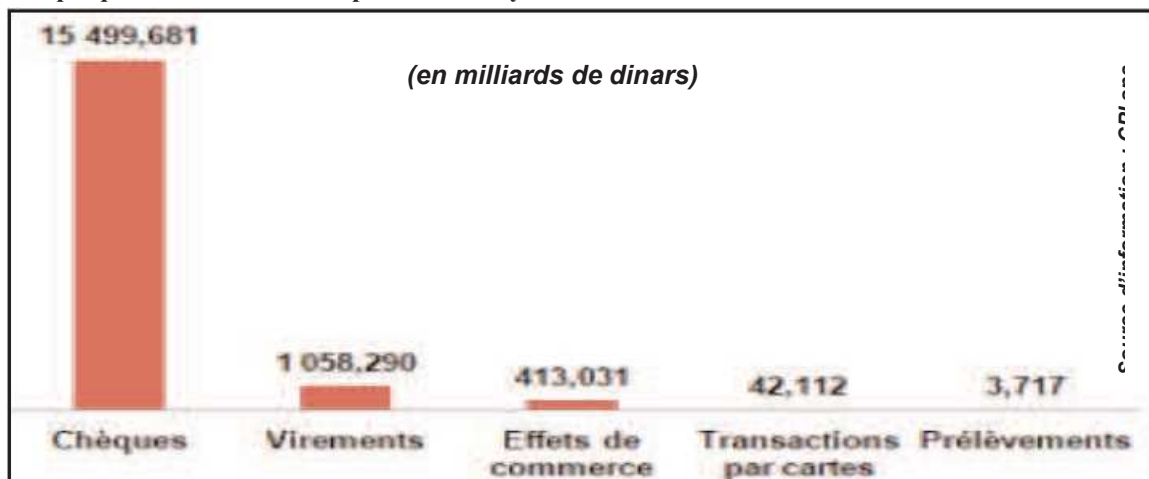
**Graphique VI.7 : Volume des opérations du système ATCI en 2018**



Source d'information : CPI spa.

A contrario, la valeur des chèques télé compensés en 2018 s'est élevée à 15 499,681 milliards de dinars sur une somme globale de 17 016,83 milliards de dinars, soit une quote-part de 91,08 % contre 6,22 % pour les virements dont les montants télé-compensables sont, faut-il le rappeler, inférieurs à un million de dinars.

Graphique VI.8 : Valeur des opérations du système ATCI en 2018



Pour ce qui est des effets de commerce, il importe de préciser qu'un projet de normalisation de ces valeurs a été finalisé par un groupe de travail interbancaire ad hoc. La normalisation des effets devraient permettre aux banques et Algérie Poste de les échanger sous forme totalement dématérialisée (enregistrements et images scannées des effets).

En ce qui concerne les transactions par cartes interbancaires, il importe de préciser qu'au terme de l'année 2018, elles ont augmenté de 19,98 % en volume et 27,25 % en valeur, ce qui indique une reprise non négligeable en matière d'utilisation de la carte interbancaire, pouvant s'expliquer entre autres par :

- les efforts consentis par le GIE Monétique dans le sens de la promotion de la carte et du renforcement de son utilisation ;
- l'homologation, jusqu'à fin décembre 2018, de vingt-sept (27) web-marchands œuvrant dans le secteur des services ;
- la promulgation, en mai 2018, de la loi sur le commerce électronique qui permettrait, à moyen terme, une arrivée massive de web-marchands du secteur des biens et marchandises et par conséquent une plus grande utilisation de paiements par internet.

Pour ce qui est des paiements par cartes durant l'année sous revue, les paiements sur TPE ont représenté 46 % en volume et 78,37 % en valeur alors que les paiements par internet ou e-paiement l'ont été pour 54 % en volume et 21,63 % en valeur.



Tableau VI.15 : Paiements par carte en 2018

Volume en milliers d'opérations et valeurs en milliards de dinars

Type d'opération	Volume	Valeur	Ratios	
			volume (%)	valeur (%)
Paiements sur TPE	139,363	1,060	46,00%	78,37%
Paiements par internet	163,627	0,293	54,00%	21,63%
<b>Total des paiements par cartes</b>	<b>302,990</b>	<b>1,353</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

Source d'information : CPI spa

En termes d'évolution, les paiements par cartes ont, comme le montre le tableau ci-dessous, enregistré des hausses considérables qui s'élèvent à 53,85 % en volume et 47,75 % en valeur.

Les paiements de proximité (sur TPE) ont connu le même trend haussier en 2018 en enregistrant un accroissement très important en volume et en valeur soit respectivement 44,04 % et 56,36 %.

Aussi, les paiements distants ou paiements par internet (e-paiement) ont augmenté de 63,33 % en volume et de 23,20 % en valeur.

Ce qui est fort prometteur quant à une utilisation massive de la carte dans les années à venir.

Tableau VI. 16 : Evolution des transactions par carte

Volume en milliers d'opérations et valeurs en milliards de dinars

Types d'opérations	Année 2017		Année 2018		Taux d'évolution (%)	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Paiements par cartes	196,938	0,916	302,990	1,353	53,85%	47,75%
Dont paiements sur TPE	96,756	0,678	139,363	1,060	44,04%	56,36%
Dont paiements par internet	100,182	0,238	163,627	0,293	63,33%	23,20%

Source d'information : CPI spa

## VI.2.4 - La centrale des risques

Afin d'adapter l'activité de la centralisation des risques de crédit à l'évolution des pratiques universelles et de répondre aux besoins d'informations des banques et établissements financiers en matière de maîtrise du risque de crédit, la Banque d'Algérie a mis en place le 15 septembre 2015 la nouvelle Centrale des Risques (Entreprises et Ménages), en remplacement de celle qui existait auparavant.

Les déclarations effectuées par les banques et établissements financiers à cette centrale connaissent une évolution en termes de nombre de bénéficiaires de crédit et de volume de crédit.

En effet, à fin 2018, le nombre d'entreprises et ménages, bénéficiaires de crédits accordés (autorisations) déclarés, s'établit à 986 356 contre 854 807 en 2017, soit le nombre le plus élevé que cette centrale ait enregistré.

A l'image de la structure du tissu productif de l'économie nationale où prédominent les très petites entreprises (TPE), les ménages (professionnels et particuliers) déclarés à cette centrale, représentent 96,9 % de la totalité des bénéficiaires de crédit à fin 2018, soit 955 400 personnes physiques. Ce nombre couvre environ 3,5 % de la population en âge de travailler (15 à 64 ans).

A fin 2018, l'encours de crédits (crédits par caisse, y compris les intérêts courus et crédits par signature effectivement utilisés), s'élève à 11 092 milliards de dinars contre 9 459 milliards de dinars à fin décembre 2017, en hausse de 17,26 %. La part des crédits par caisse s'élève à 80,49 % du total des crédits déclarés et celle des crédits par signature à 19,51 % ; celle des intérêts courus demeurant très modeste à 3,75 %.

En contrepartie des crédits accordés, les garanties prises à fin 2018 s'élèvent à 23 831 milliards de dinars dont 8 596 milliards de dinars de garanties réelles et 15 235 milliards de dinars de garanties personnelles. Comparativement à la période de décembre 2017, il est constaté une amélioration dans les déclarations par les banques et établissements financiers des garanties prises par ces dernières. Ce qui explique l'augmentation de leur montant de 362 %, engendré par les garanties réelles à hauteur de 197 % et les garanties personnelles de 571 %.

Les créances classées dont le volume a atteint 1 073 milliards de dinars représentent 89,18 % des crédits non remboursés (y compris les retards de paiement) contre 721 milliards de dinars à fin 2017 (83,82%).

### **VI.2.5 - La centrale des impayés**

Contrairement à l'année 2017, les incidents de paiement enregistrés à la centrale des impayés en 2018 ont augmenté de 4,60 % en nombre et de 23,23 % en valeur. Ce qui représente 53 049 chèques d'une valeur de plus de 104,13 milliards de dinars en 2018 contre 50 713 chèques correspondant à une

valeur de 84,5 milliards de dinars en 2017. Le nombre des déclarations de régularisation passe de 9 289 en 2017 à 9 902 en 2018, en hausse de 6,60 %. En revanche, le nombre des interdictions de chèquiers, déclaré à la Banque d'Algérie, enregistre une régression de 28,37 % passant de 9 958 à fin 2017 à 7 757 à fin 2018.

Il est à souligner, qu'au titre de l'exercice 2018, 41 517 comptes ont été concernés par les déclarations d'incidents de paiement dont 7 757 ont fait l'objet de déclaration d'interdiction de chèquiers, soit un taux de 18,68 %.

En application des dispositions réglementaires relatives à la prévention et à la lutte contre l'émission de chèques sans provision, 459 demandes d'annulation d'interdiction de chèquiers ont été formulées et levées en 2018 contre 323 demandes en 2017.

En rapprochant les données générées par le système de télé compensation des paiements de masse (ATCI) avec celles des fichiers déclarés à la centrale des impayés, il a été observé que sur 64 030 chèques rejetés en télé-compensation durant l'année 2018 pour défaut de provision, 53 049 chèques ont été déclarés à cette centrale, soit un taux de déclaration de 82,85 %. Pour l'année 2017, ce taux était de 60,74 %.

Les chèques impayés déclarés à la Banque d'Algérie demeurent concentrés sur la tranche comprise entre dix mille un (10 001) et un (1) million de dinars, soit 60,79 % du total des chèques.

Par secteur juridique, le nombre d'incidents de la clientèle classée sous la rubrique «Particuliers» représente 40,86 % des incidents du secteur privé. Dans le secteur public, 88,49 % des incidents de paiement sont le fait des établissements à caractère industriel et commercial « EPIC ».

**CHAPITRE VII :**  
**CONTROLE ET SUPERVISION BANCAIRE**

## **CHAPITRE VII : CONTROLE ET SUPERVISION BANCAIRE**

Dans une conjoncture économique marquée encore par les déséquilibres des finances publiques et des comptes extérieurs et leur impact sur le système bancaire, la supervision bancaire a continué en 2018 de suivre avec vigilance l'évolution de la situation financière et prudentielle des banques et des établissements financiers.

Dans ce contexte, en dépit de l'impact favorable du financement non conventionnel sur les ressources des banques, les incertitudes demeurent encore quant aux évolutions de la liquidité des banques, de la qualité de leur portefeuille crédit et d'une allocation des ressources vers des emplois longs affectés aux financements des grands projets.

La surveillance de la qualité des créances des banques et établissements financiers a constitué, encore cette année, une préoccupation majeure de la supervision. L'accroissement continu des crédits au secteur privé a fait l'objet d'une surveillance rapprochée, eu égard au risque potentiel qu'ils portent, notamment avec l'accroissement des créances classées enregistrées sur le segment des micro-entreprises.

En termes de solvabilité, les ratios de fonds propres des banques et établissements financiers demeurent supérieurs aux minimas réglementaires. En revanche, sur le plan de la gestion des risques, une hausse des dépassements des limites individuelles de division des risques de certaines banques a été observée. En conséquence, le nombre de manquements aux normes prudentielles des banques et établissements financiers ont augmenté durant l'exercice 2018.

L'année 2018 a, en outre, été marquée par les améliorations technologiques ayant impacté les systèmes d'information de nombreuses banques, ainsi que les services bancaires offerts à la clientèle, notamment, avec la mise sur le marché de produits et services accessibles à distance.

Ces améliorations technologiques ont également eu un impact sur le déploiement des dispositifs de contrôle interne et ceux relatifs à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, mis en œuvre par les banques et établissements financiers.



Enfin, l'exercice sous revue a été marqué par la cessation d'activité d'un établissement financier spécialisé dans le crédit à la consommation.

## **VII.1 - EVOLUTION DU CADRE REGLEMENTAIRE**

Durant l'année 2018, l'autorité monétaire a entrepris des actions d'ajustement et d'enrichissement du cadre réglementaire avec l'objectif de l'adapter à l'évolution de la conjoncture économique et financière.

En vue du renforcement de la confiance des déposants dans les institutions de dépôts, le Conseil de la Monnaie et du Crédit a promulgué un règlement en date du 30 avril 2018, portant modification de l'organisation du fonctionnement de la Société de Gestion des Dépôts Bancaires. C'est ainsi qu'a été relevé le plafond d'indemnisation des épargnants et qu'a été élargie la liste des dépôts non éligibles au remboursement.

Sur le plan de la solvabilité de la place bancaire, bien qu'aucun des coefficients de solvabilité des banques et établissements financiers n'ait franchi le plancher réglementaire, l'expansion des actifs des banques et établissements financiers a eu pour effet d'impacter les ratios de fonds propres de la majorité des banques et établissements financiers, notamment privés.

C'est dans cet esprit que le Conseil de la Monnaie et du Crédit a promulgué un nouveau règlement portant augmentation du capital minimum des banques et des établissements financiers.

Enfin, pour élargir la gamme de produits financiers en vue d'améliorer la collecte de ressources et le financement de l'économie, un nouveau règlement encadrant la finance participative a été promulgué.

Tous ces enrichissements seront déclinés ci-après:

### **Règlement n°18-01 du 30 avril 2018 modifiant et complétant le règlement n°04-03 du 4 mars 2004 relatif au Système de Garantie des Dépôts Bancaires**

Pour mieux assurer la protection des déposants, le Conseil de la Monnaie et du Crédit a promulgué le règlement n°18-01 du 30 avril 2018 modifiant et complétant le règlement n°04-03 du 4 mars 2004 relatif au système de garantie des dépôts bancaires.

Ce nouveau règlement porte le plafond d'indemnisation des déposants à deux (02) millions de dinars contre 600.000 dinars auparavant ; ce plafond devant s'appliquer à l'ensemble des dépôts du même déposant, y compris les dépôts en devises.

Le règlement précise que les banques sont tenues de verser annuellement une prime au fonds de garantie des dépôts bancaires, calculée sur la base du total de ses dépôts arrêtés au 31 décembre, dont le taux est fixé chaque année par le Conseil de la Monnaie et du Crédit (CMC), dans la limite de un pour cent (1%).

Elles sont tenues également de déclarer à la Banque d'Algérie, au 31 décembre de chaque année, le total de leurs dépôts remboursables.

La Société de Gestion des dépôts bancaires, chargée de la gestion du fonds, doit veiller au recouvrement des primes dues au fonds de garantie des dépôts bancaires et de leur versement dans un compte ouvert auprès de la Banque d'Algérie. Elle doit également placer ces ressources dans des actifs sûrs, en l'occurrence les titres émis ou garantis par l'Etat.

Ce règlement modifie la liste des dépôts et autres sommes assimilées, qui ne sont pas considérés comme des dépôts remboursables. Il développe également les modalités de mise en œuvre de la procédure d'indemnisation des déposants dans le cas d'entrée en liquidation d'une banque.

### **Règlement n°18-03 du 04 novembre 2018 relatif au capital minimum des banques et établissements financiers exerçant en Algérie**

Ce règlement a pour objet le relèvement du niveau du capital minimum exigible aux banques et établissements financiers.

Aux termes des dispositions de ce règlement, les banques et établissements financiers doivent disposer, à leur constitution, d'un capital libéré en totalité et en numéraire, au moins égal à 20 milliards de dinars pour les banques et 6,5 milliards de dinars pour les établissements financiers.

Les succursales de banques et établissements financiers étrangers, doivent être dotées d'un capital minimum au moins égal à celui exigée pour la constitution d'une banque ou établissement de droit algérien. Cette dotation doit être libérée en totalité et en numéraire.

Concernant les banques et établissements financiers qui sont en activité, ceux-ci doivent se conformer aux nouvelles conditions de capital minimum selon le calendrier suivant:

- au 31 décembre 2019, au plus tard, ils doivent disposer d'un capital libéré en numéraire égal à 15 milliards de dinars pour les banques et 5 milliards de dinars pour les établissements financiers ;

- au 31 décembre 2020, au plus tard, ils doivent disposer d'un capital libéré en numéraire égal à celui exigé pour la constitution de nouvelles banques et nouveaux établissements financiers.

A l'expiration du délai intermédiaire du 31 décembre 2019, les banques et établissements financiers qui ne se seront pas conformés aux conditions de capital minimum correspondantes, se verront retirer leur agrément.

### **Règlement n°18-02 du 04 novembre 2018 portant conditions d'exercice des opérations de banque relevant de la finance participative par les banques et établissements financiers**

Ce règlement définit les produits participatifs, comme ceux ne donnant pas lieu à la perception d'intérêts ou versements d'intérêts.

Les opérations de Finance Participative sont, quant à elles, définies comme toutes opérations des banques et établissements financiers s'inscrivant dans les catégories d'opérations visées par les articles 66 à 69 de l'Ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003, modifiée et complétée, relative à la monnaie et au crédit, en l'occurrence les opérations de réception des fonds, de placement, de financement et d'investissement.

Elles concernent, notamment, les catégories de produits que sont : la Mourabaha, la Moucharaka, la Moudaraba, l'Ijara, l'Istisna'a et le Salam, ainsi que les dépôts en comptes d'investissements.

Ces produits sont soumis aux dispositions de l'article n°3 du règlement n° 13-01 du 08 avril 2013, fixant les règles générales applicables aux opérations de banque.

Les banques et établissements financiers désirant mettre en place des produits de finance participative, doivent déposer une demande d'autorisation à la Banque d'Algérie.

Une fois préalablement autorisés par la Banque d'Algérie, les banques et établissements financiers désirant obtenir pour leurs produits une certification de conformité aux préceptes de la charia doivent soumettre lesdits produits à l'appréciation de l'organe national dûment habilité.

Le « Guichet Finance Participative » correspond à un département qui fournit exclusivement des produits de finance participative. Il doit être financièrement indépendant.

Quant à la séparation comptable de ce Guichet, elle est concrétisée par l'indépendance de ses comptes clients du reste des comptes clients de la banque.

De même, une section comptable indépendante doit établir les états financiers dédiés, y compris un bilan faisant apparaître l'actif et le passif du Guichet, ainsi qu'un état détaillé de ses revenus et dépenses.

Et enfin, ce Guichet doit disposer d'une organisation et d'un personnel exclusivement dédiés.

Les banques et établissements financiers ayant été autorisés à commercialiser ces produits, doivent informer leurs clientèles des barèmes et conditions minimales et maximales applicables, et informer leurs déposants, notamment les titulaires des comptes d'investissements, sur la nature de leurs comptes.

Les dépôts en comptes d'investissements, sont soumis à un accord écrit conclu avec le client, autorisant la banque à fructifier ses dépôts dans le portefeuille de projets et opérations que le « Guichet Finance Participative » accepte de financer. Le déposant ouvre droit à une part des bénéfices dégagés par le Guichet et supporte une part de ses pertes éventuelles.

Ces comptes d'Investissements ne sont pas concernés par l'indemnisation du Système de Garantie des Dépôts Bancaires.

## **VII.2 - TRAVAUX DE MODERNISATION DE LA FONCTION DE SUPERVISION**

Dans le cadre du renforcement de l'efficacité de la supervision bancaire et afin de se conformer progressivement aux principes de Bâle III pour une supervision bancaire efficace, notamment la mise en place du pilier 2, la Banque d'Algérie a développé une approche de contrôle basée sur les risques. Cette approche repose sur un système d'évaluation sur pièces et sur place de la situation financière et prudentielle des banques et établissements financiers suivant la méthodologie CAMELS, ainsi qu'un modèle de projection de leurs états financiers et prudentiels.

Ces derniers fournissent un complément d'analyse prospective et un cadre d'exercice de scénarios de stress-testings dont les résultats sont organisés selon la même méthodologie (CAMELS).

L'objectif ainsi escompté, consiste à évaluer l'adéquation des fonds propres et la liquidité des banques et établissements financiers, eu égard à leurs profils de risque, aussi bien dans des conditions normales que de stress.

En outre, le deuxième module de l'application de stress-testings, utilisé notamment dans l'évaluation du risque systémique, permet l'agrégation et le monitoring des projections de l'ensemble des acteurs de la place financière et l'établissement des canaux de contagion interbancaire et intersectorielle.

### **VII.2.1- Mise en place d'une solution de stress-testing**

Dans le cadre de la mise en conformité du processus de supervision par rapport aux recommandations du pilier 2 de Bâle III, la Banque d'Algérie a mis en place un modèle intégré et dynamique de stress-testing, dénommé Financial Projection Model (FPM), développé avec l'assistance de la Banque Mondiale.

Au-delà du suivi individuel de l'adéquation du niveau des fonds propres et de la liquidité d'une banque ou d'un établissement financier dans des conditions normales d'activité et de marché, il a été jugé nécessaire de développer une approche dynamique permettant d'apprécier la solidité et la capacité de l'institution bancaire à résister à des chocs adverses.

Aussi, l'application de stress testing offre un cadre de simulation de conditions défavorables de l'activité issues, notamment, de l'impact propagé par les liens interbancaires<sup>1</sup> de la défaillance d'un ou de plusieurs acteurs du marché interbancaire, ou celui résultant de la dégradation du contexte macro-économique global. Ce dernier scénario est traduit en différents sous-scénarios applicables à l'ensemble des institutions composant le système bancaire (dégradation de la qualité des portefeuilles et des garanties, fuite des dépôts, changement dans la réglementation ou dans la politique monétaire...etc.).

Ainsi, la vulnérabilité d'une banque ou d'un établissement financier est testée sous différents angles par l'application de scénarios extrêmes, mais plausibles quant à l'évolution des paramètres de risques (probabilité de défaut, perte en cas de défaut, fuite de dépôts) et donnant lieu, éventuellement, à la nécessité pour l'institution concernée de constituer des montants supplémentaires en fonds propres et/ou de se procurer des liquidités.

Toutefois, dans l'attente de l'élaboration de scénarios macro-économiques issus de la modélisation de l'impact des variables macro-économiques sur les différents paramètres bancaires, objet de stress, les exercices couramment utilisés sont basés sur des scénarios établis sur la combinaison de méthodologies statistiques et de jugement d'expert.

---

<sup>1</sup>Une faillite bancaire crée un double impact sur les acteurs du marché interbancaire suivant la matrice des prêts/emprunts. A l'actif par la comptabilisation d'une perte de la créance interbancaire du prêteur et au passif par la disparition de la source de financement pour l'emprunteur.



Enfin, il est utile de rappeler que l'objectif ultime fixé par la Banque d'Algérie est l'instauration d'un cadre global de stress testing par l'implication des banques et établissements financiers. Ceux-ci sont exhortés à se doter de dispositifs de stress testings dans le cadre de la gestion de leurs fonds propres et de leur liquidité, pour être, in fine, en mesure de participer à des exercices croisés de type Bottom-Up et Top-Down, et ce en référence aux meilleures pratiques.

### **VII.2.2 - Projet informatique "SYNOBA"**

Le projet d'informatisation des travaux de la supervision sur pièces, constitue le deuxième volet du projet global « Système de Notation Bancaire ». L'objectif consiste en l'adoption de l'approche d'analyse basée sur l'appréciation des composantes CAMELS, telle que pratiquée dans le cadre des missions de notation sur place.

La mise en place de ce projet a été confiée à la Cellule Informatique de la DGIG, qui a travaillé en étroite collaboration avec l'équipe projet, constituée au sein de la Direction du Contrôle sur Pièces (DCP).

L'applicatif SYNOBA, développé sur ORACLE, a été parachevé, prenant en charge notamment les réformes du cadre prudentiel introduites en 2014 à travers la modification des états d'entrée et de sortie du système liés aux coefficients de solvabilité ainsi que les grands risques et les participations et le passage de la version 6i à la version 12.R2 en passant par les versions 11 et 12C d'Oracle entamé en 2017.

L'étape suivante consistera à développer les outils permettant l'extraction des états de sortie de l'applicatif SYNOBA sous format Excel.

### **VII.3 - ACTIVITE DE CONTROLE ET DE SUPERVISION**

La supervision bancaire en Algérie s'exerce sur la base d'un contrôle sur pièces permanent, et d'un contrôle sur place auprès des banques et des établissements financiers, pour le compte de la Commission Bancaire ; l'objectif étant de veiller à la sûreté et la solidité des banques et établissements financiers, pris individuellement et du système bancaire dans sa globalité.

Dans la pratique, les actions de supervision s'articulent autour des aspects suivants :

- Collecter, examiner et analyser les états comptables et prudentiels des banques et établissements financiers, pour en vérifier la fiabilité et la cohérence ;

- Veiller au respect des normes prudentielles, notamment, les exigences minimales en fonds propres de base et fonds propres réglementaires au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels, de limites d'exposition aux grands risques, de coefficients de liquidité et de transformation...;
- S'assurer de l'adéquation des dispositifs de contrôle interne et de surveillance des risques, déployés par les banques et établissements financiers, dans un cadre global comprenant une organisation et des procédures, y compris l'existence de fonctions indépendantes d'audit et de conformité, pour en assurer l'efficacité et l'intégrité et d'un dispositif permanent et transversal de gestion des risques permettant de détecter, mesurer, évaluer, limiter et atténuer tous les risques auxquels ils sont exposés ;
- Exercer des surveillances rapprochées et prospectives des banques et établissements financiers assujettis en tenant compte, à la fois, de leurs profils de risques spécifiques et anticiper l'évolution de leurs situations au regard d'éléments exogènes, et ce, dans le but de proposer les mesures de contrôle et/ou de redressement les plus adaptées, et par là même de garantir la stabilité du système bancaire ;
- Evaluer la qualité des dispositifs déployés par les banques et établissements financiers dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- Exploiter les rapports des Commissaires aux Comptes pour les besoins de vérification du degré de fiabilité de la comptabilité et des états financiers publiés par les banques et établissements financiers, et de recueillir l'opinion de l'auditeur externe ;
- Rappporter à la Commission Bancaire tout élément avéré ou susceptible de mettre en péril la situation d'une banque ou d'un établissement financier, pris individuellement ou dans l'ensemble du système bancaire, afin qu'elle puisse enclencher les mesures correctrices opportunes.

En outre, et en conformité avec les bonnes pratiques édictées par le Comité de Bâle, la DGIG maintient des contacts permanents avec les banques et les établissements financiers, à travers des réunions de travail, des communications téléphoniques avec les responsables des structures opérationnelles et par courriel. Ces contacts permettent d'assurer des réponses aux préoccupations des banques et établissements financiers et des précisions sur des questions d'ordre règlementaire.

En sus de ce processus de contrôle, la Direction Générale de l'Inspection Générale est sollicitée pour apprécier les conditions d'autorisation d'entrée en exercice des banques et/ou établissements financiers ou de modification de leur structure actionnariale. Elle donne, également, une appréciation pour l'agrément de cadres dirigeants et l'autorisation de nouveaux produits.

### VII.3.1 - Le contrôle sur pièces

Dans le cadre de l’accomplissement de sa seconde attribution en matière de veille au respect des normes prudentielles régissant l’activité bancaire, la Direction du Contrôle sur Pièces (DCP) veille à détecter toute irrégularité et/ou vulnérabilité d’ordre financière ou prudentielle dans la situation des banques et établissements financiers assujettis. Elle fait suivre, sans délai, des rapports à la Commission Bancaire, seule instance habilitée à décider des mesures adéquates à prendre, à l’effet d’y remédier.

Au titre de l’année 2018, l’exploitation des différents reportings comptables et prudentiels, transmis par les banques et les établissements financiers au titre du contrôle sur pièces, a permis de relever une hausse du nombre de cas de non-respect et du nombre d’établissements enfreignant les normes quantitatives prudentielles régissant la profession.

Ainsi, la DCP a relevé et saisi la Commission Bancaire pour soixante-deux (62) cas d’insuffisances enregistrées par onze (11) institutions contre quarante-huit (48) cas enregistrés par six (06) institutions en 2017.

Hormis le cas de non-conformité au seuil minimal de l’actif net enregistrés par deux (02) établissements financiers, l’ensemble des cas de non respect des normes concerne les banques.

Le tableau ci-après récapitule, par type, l’ensemble de ces insuffisances :

	Fréquence de déclaration	Nombre d’institutions	Total irrégularités
<b>Coefficient de solvabilité</b>	Trimestriel	0	0
<b>Coefficient des fonds propres de base</b>	Trimestriel	0	0
<b>Coussin de sécurité</b>	Trimestriel	1 banque	3
<b>25% des FPR</b>	Trimestriel	3 banques	12
<b>8 fois les FPR</b>	Trimestriel	0	0
<b>Crédits consentis aux entités dont la banque détient des participations</b>	Bimestriel	0	0
<b>Engagements extérieurs par signature</b>	Mensuel	0	0
<b>10% des FP par devise</b>	Mensuel	1 banque	4
<b>30% des FP s/ensemble des devises.</b>	Mensuel	0	0
<b>Coefficient de fonds propres et des ressources permanentes</b>	Annuel	2 banques	2
<b>Coefficient de liquidité</b>	trimestriel	8 banques	18
<b>Actif net</b>	Mensuel	2 établissements financiers	23
<b>TOTAL</b>		11 établissements	62

Du tableau ci-dessus, il ressort que :

- Une (01) banque a enregistré une insuffisance en terme de constitution du coussin de sécurité à partir du second trimestre de l'exercice sous revue ;
- Deux (02) banques publiques et une (01) banque privée, ont enregistré des cas de non-respect au ratio de division des risques individuels durant les quatre trimestres de l'année écoulée;
- Sur le plan de la liquidité, huit (08) banques ont vu leurs coefficients de liquidité s'établir en dessous du seuil minimal de 100%. Une seule banque a réussi, au cours du troisième trimestre de la même année, à redresser son ratio de liquidité;
- Deux (02) banques publiques ne respectaient pas, à fin 2018, la norme réglementaire en matière de coefficient de fonds propres et des ressources permanentes;
- Enfin, deux (02) établissements financiers ont enregistré des cas de manquements à l'exigence de l'actif net, dont le nombre s'établit respectivement à douze (12) et onze (11) cas.

Dans le cadre du processus d'autorisation des Commissaires aux comptes des banques et établissements financiers, la Direction du Contrôle sur Pièces est sollicitée pour donner une appréciation sur la base des dossiers de demande de désignation et de renouvellement des Commissaires aux comptes. Ainsi, vingt et un (21) dossiers ont été examinés durant l'année 2018 dont quinze (15) nouvelles désignations et quatre (04) renouvellements. Les avis ressortant de cette analyse sont portés à la connaissance de la Commission bancaire.

En outre, en exécution des dispositions de l'article 3 du règlement n°13-01 du 08 avril 2013, fixant les règles générales en matière de conditions de banques applicables aux opérations de banque, ainsi que de l'article 25 du règlement n°11-08 du 28 novembre 2011 relatif au contrôle interne des banques et établissements financiers, la Direction du Contrôle sur Pièces a été sollicitée à l'effet de donner des avis motivés sur le lancement de nouveaux produits, à l'appui des dossiers de demande d'autorisation.

L'année 2018 a connu une dynamique exceptionnelle de lancement de nouveaux produits. Ainsi, la Direction du Contrôle sur Pièces a examiné et apprécié un total de vingt-huit (28) dossiers de base et 35 dossiers complémentaires se rapportant, essentiellement, à l'e-banking et à la finance participative.

### **VII.3.2 - Le contrôle sur place**

La structure en charge du contrôle sur place a réalisé, au cours de l'exercice 2018, un plan de charge couvrant un ensemble de thèmes axés autour des cinq (05) volets suivants:

- Missions de surveillance rapprochée;
- Missions de notation bancaire (méthode de notation CAMEL);
- Missions thématiques (Evaluation du portefeuille engagements);
- Missions spéciales;
- Missions d'enquête.

Ce plan de charge englobe aussi bien des missions enclenchées et finalisées au cours de l'exercice sous revue, que des missions lancées au cours de l'exercice précédent (2017) et étendues sur l'exercice 2018.

Le bilan d'activité du contrôle sur place, s'articule autour des différentes thématiques couvertes par les contrôles réalisés, tels qu'indiqués ci-après:

#### **VII.3.2.1 - Missions de surveillance rapprochée**

Initialement prévu pour couvrir une seule banque, qui présentait des problèmes structurels suite à la mise en œuvre de son nouveau système d'information, le processus de suivi rapproché des banques et des établissements financiers a été élargi à une deuxième banque, dont l'objet de vérification et de contrôle devait, initialement, porter uniquement sur l'évaluation du portefeuille crédit de la banque et de ses coefficients de liquidité.

Au titre des missions de contrôle et de vérification permanente, des réunions de suivi et de mise au point sont régulièrement organisées par les chefs de mission avec, aussi bien les responsables des banques concernées, qu'avec ceux de la Direction Générale de l'Inspection Générale, aux termes desquelles des comptes rendus d'étape sont élaborés.

#### **VII.3.2.2 - Missions de Contrôle intégral (notation bancaire)**

Cinq (05) missions de contrôle intégral, s'inscrivant dans le cadre du Système de Notation Bancaire (SNB), ont été programmées au titre de l'exercice sous revue. Ces dernières concernent deux (02) banques et trois (03) établissements financiers.

A ce titre, il est à signaler que trois (03) de ces missions, couvrant une banque privée et deux (02) établissements financiers, ont été respectivement lancées au cours du premier semestre de l'exercice précédent et du troisième trimestre du même exercice. La finalisation des travaux de contrôle sur place, liés à la



réalisation de ces missions, a eu lieu au début du premier trimestre de l'exercice sous revue.

Les deux autres missions de contrôle intégral prévues, couvrant distinctement une banque privée et un établissement financier, ont été également lancées et réalisées au cours de l'exercice 2018.

Les principales conclusions ressortant des travaux de contrôle réalisés sur les situations des banques et établissements financiers contrôlés au cours de l'exercice sous revue, sont ci-après résumées, comme suit:

#### **a) - Qualité des actifs et des fonds propres**

L'évaluation de la composante relative à la qualité des actifs et des fonds propres, laisse apparaître des niveaux de fonds propres assez importants et bien au-dessus des exigences réglementaires. Les fonds propres de ces institutions sont principalement constitués du capital social, conforté par le solde des reports à nouveau créditeurs pour certaines institutions et par les réserves pour d'autres.

Bien que le coefficient de solvabilité d'une des institutions visitée soit au-dessus de la norme réglementaire, la croissance de ses fonds propres demeure non proportionnelle à celle de ses actifs; d'où un accroissement de ses besoins de financement, qui impliquerait probablement le recours à des sources de financement externes.

Concernant la qualité des actifs de certaines institutions contrôlées, il ressort que la gestion, le suivi du risque de crédit et le système de cotation interne de l'une de ces institutions, ne sont pas exhaustifs et présentent des insuffisances en matière de classement des créances, notamment pour certains bénéficiaires ayant des situations financières déstructurées et qui enregistrent des impayés.

L'évaluation de cette composante, telle que réalisée au niveau d'une autre institution, laisse apparaître l'existence d'un dispositif comprenant des moyens et des procédures appropriés avec, cependant certaines insuffisances se traduisant, aussi bien, par une utilisation répétée de forçage (crédits non autorisés), que par l'octroi de crédit à des relations présentant de mauvaises situations financières. Le traitement de ces relations dans la classification de leurs créances, obéit à des pratiques tendant à éviter leur déclassement. A ce titre, cette institution a souvent recours aux découverts bancaires, les lignes spot et les prorogations de délais pour couvrir les impayés de cette catégorie de clientèle.

Par ailleurs, les conclusions des missions d'évaluation des dispositifs mis en place au niveau des autres institutions visitées, laissent apparaître la vacance de plusieurs postes dans la direction des engagements, conjuguée à l'inexistence d'un système de cotation interne (scoring). Une situation qui a favorisé l'émergence de certaines insuffisances affectant les performances de l'établissement en matière d'octroi de crédit et de recouvrement des créances classées.

Comme il a été relevé que la gestion du portefeuille crédit et de l'interbancaire est caractérisée par l'absence d'une politique de crédit, de procédures formalisées et d'une cartographie des risques.

En outre, le système mis en œuvre au niveau de certaines institutions, ne répond pas de façon efficace aux besoins de la fonction crédit, du fait de son incapacité à retracer l'historique des impayés, de l'absence d'alerte en cas de défaut de paiement et de la non prise en charge du volet classement et provisionnement des créances.

## **b) - Management**

Le contrôle de cet aspect de l'activité des banques et des établissements financiers, repose sur l'appréciation de la stratégie générale de l'institution visitée, l'évaluation de son système de contrôle interne, la qualité et la sécurité de son système d'information et enfin, l'évaluation de son dispositif de la lutte anti- blanchiment et du financement du terrorisme.

Pour ce qui concerne l'évaluation de l'organisation générale des banques et des établissements financiers, contrôlés au cours de l'exercice sous revue, il ressort l'absence de plan stratégique au niveau d'un des établissements concernés; tandis que pour ceux qui en disposent, l'on relève le défaut de sa validation par l'organe délibérant, ainsi que l'insuffisance dans la réalisation des objectifs fixés pour un autre établissement.

En matière de contrôle interne, les missions réalisées sur place, ont conclu à des insuffisances liées, notamment, à l'absence de la cartographie des risques au niveau de deux institutions visitées, ainsi que le manque de moyens humains au sein des structures de contrôle permanent et de l'audit interne au niveau d'une autre institution. A ce titre, il est à signaler l'absence du responsable de contrôle permanent et la vacance de plusieurs postes de responsabilités au niveau de plusieurs directions d'une autre institution ayant fait l'objet de cette évaluation.

Le contrôle permanent, bien qu'opéré à tous les niveaux dans une des banques contrôlées, souffre d'un manque d'efficacité quant aux points de contrôle qui demeurent non-exhaustifs, ce qui laisse apparaître des zones à risques non couvertes.

Au titre de l'évaluation des systèmes d'information des banques et des établissements financiers visités, les missions de vérification sur place ont abouti aux conclusions suivantes :

- Le dispositif de sécurité informatique mis en place au niveau d'un des établissements financiers visités, ne dispose ni de serveur « back-up », ni de procédures d'alerte et d'intervention en cas de sinistre ;
- La fonction comptable au niveau d'un établissement financier, connaît plusieurs insuffisances, notamment en matière de formalisation de certaines procédures, de codification et de formalisation de pistes d'audits claires et exploitables, relatives aux modèles de déclarations à la Banque d'Algérie;
- Le cumul de tâches et l'absence de contrôle de la qualité des informations au niveau d'un établissement financier et le manque de coordination et de rapprochement entre les différentes structures d'un autre établissement, altèrent sensiblement la fiabilité de l'information transmise à la Banque d'Algérie, notamment en matière de crédit ;
- Bien qu'il soit performant, le système d'information d'une banque visitée enregistre des lacunes liées aux interventions manuelles (forçages), exposant les données de ladite banque à des risques opérationnels importants.

En ce qui concerne l'évaluation du dispositif de la lutte anti-blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, la mission relève un cumul de tâches contraignant pour la structure chargée de la conformité, qui embrasse plusieurs compartiments, à savoir : la veille juridique, le contrôle permanent, la sécurité des systèmes d'information et la lutte anti blanchiment d'argent et de financement du terrorisme ; Cette structure pâtit manifestement de problèmes d'organisation et de moyens.

Entre autres aspects, également relevées au niveau d'une institution : l'insuffisance de la formation du personnel en matière de lutte anti-blanchiment d'argent et de financement du terrorisme et la non prise en charge des diligences, à l'image de l'actualisation des procédures et de mise à jour des renseignements sur la clientèle, ainsi que le défaut d'instauration d'un système d'alerte avec des critères permettant la détection des opérations suspectes.

### **c) - Composante rentabilité**

L'analyse de la composante rentabilité laisse apparaître quelques insuffisances sur le plan de l'organisation et des indicateurs de cet aspect de l'activité des banques et établissements financiers visités.

A l'exception d'un établissement financier, dont les résultats, issus essentiellement des intérêts sur les opérations de crédit-bail, ont enregistré une croissance au cours des trois derniers exercices (2014/2016), le niveau des résultats dégagés par le reste des institutions visitées, présente une tendance baissière.

Pour une autre institution visitée, il ressort qu'en dépit d'une rentabilité satisfaisante, son résultat à fin 2017 a baissé et ce recul est lié à l'accroissement des dotations aux provisions pour pertes de valeur et des créances irrécouvrables.

### **d) - Liquidité**

L'évaluation de la composante liquidité des banques et des établissements financiers visités, telle que conduite au niveau des deux banques et des trois établissements financiers, a permis d'établir des constats, dont les plus importants se rapportent, notamment, à l'absence :

- de formalisation de politiques et procédures liées à la gestion du risque de liquidité ;
- de stratégie en matière de gestion du risque de liquidité ;
- d'une cartographie des risques et d'un plan d'urgence.

De même, la faiblesse du contrôle permanent dans la couverture du risque de liquidité et des carences dans la mise en œuvre des exercices de stress-testing en matière de gestion du risque de liquidité, ont été constatées.

Les travaux des missions d'évaluation de la situation des banques et des établissements financiers, ont été réalisés dans une conjoncture marquée par un assèchement de la liquidité au niveau de la place bancaire, qui s'est traduit par une élévation du niveau global de la demande de liquidités à l'effet de répondre à leurs besoins de trésorerie.

En dépit des insuffisances relevées dans l'organisation générale et dans les procédures des établissements financiers, objet de la mission d'évaluation de liquidité, il est à signaler que ces derniers présentent des coefficients de liquidité bien au-delà de la norme réglementaire arrêtée en la matière.

Par ailleurs, les conclusions découlant des travaux d'appréciation des données financières d'une des banques, objet de cette évaluation, laisse apparaître que les dépôts collectés auprès de cinq (05) clients, totalisent un niveau de ressources qui représente la moitié (50%) du total des dépôts des trente (30) premiers déposants.

Au plan de l'adéquation des actifs immobilisés aux ressources à moyen et long termes des établissements financiers objet de cette évaluation, il a été observé que ces derniers présentent des coefficients des fonds propres et des ressources permanentes qui s'établissent bien au-dessus des exigences réglementaires.

### **VII.3.2.3 - Missions Thématiques**

Sept (07) missions d'évaluation de portefeuille des engagements du bilan et du hors bilan de banques, dont une sous surveillance rapprochée, ont été programmées et réalisées au cours de l'exercice sous revue.

Au titre de la réalisation de ces missions, à l'exception de la mission se rapportant à l'évaluation du portefeuille de la banque soumise à la surveillance rapprochée, les missions programmées pour l'exercice sous revue ont été finalisées et les rapports y afférents ont été dûment transmis à la Commission bancaire.

Ces missions ont couvert trois (03) banques publiques et quatre (04) banques à capitaux privés. Les résultats ressortant de ces missions, laissent apparaître des progrès en matière de mise en place et de gestion des limites internes en matière de concentration des risques.

Néanmoins, certaines insuffisances, se rapportant notamment à la maîtrise du processus d'évaluation des risques de contrepartie et au recouvrement des créances, demeurent toujours.

L'examen des dossiers de crédit a permis de constater l'existence de certains bénéficiaires de crédit ayant une mauvaise situation financière. La mobilisation des engagements en faveur de cette catégorie de clientèle, s'est traduite par des incidents de paiement, sans que ces derniers ne conduisent au déclassement de ces créances.

Au niveau d'une des institutions visitées, ces deux catégories de crédit, à savoir : les crédits restructurés et les créances classées, représentent une part non négligeable, qui rapportés au total des engagements du bilan, représentent respectivement 10,2 % et 10,4 %.



Par ailleurs, le classement et le provisionnement des créances non performantes, sont opérés de façon qui n'obéit pas aux dispositions légales et réglementaires (règlement n°14-03 du 16 février 2014), régissant cet aspect de l'activité des banques et des établissements financiers.

En matière de recouvrement des créances compromises, une faible performance de la politique adoptée par les structures concernées de la banque, reflétée par un taux de recouvrement de 3,2 %, constitue une contrainte majeure sur le potentiel de la banque à renouveler ses ressources à l'effet de leur réintroduction dans le circuit de financement de sa clientèle. Cette situation est accentuée par l'importance du niveau des engagements à long terme avec dix (10) ans de différés de paiement.

#### **VII.3.2.4 - Missions spéciales**

Quatre (04) missions spéciales portant sur diverses thématiques, ont été réalisées au cours de l'exercice sous revue :

- une mission d'évaluation du système de contrôle interne d'une banque publique ;
- une mission transversale, portant contrôle des opérations de transfert effectuées par un opérateur économique, réalisée au niveau de onze (11) banques de la place ;
- et deux autres missions couvrant des demandes d'autorisation de transfert formulées par deux compagnies de navigation aériennes.

Les comptes rendus se rapportant au contrôle des deux compagnies de navigation aérienne, sont finalisés tandis que ceux des deux autres missions sont sous revue finale avant transmission.

#### **VII.3.2.5 - Missions d'enquêtes**

Seize (16) missions d'enquêtes ont été réalisées au cours de l'exercice 2018, dont deux seulement sont prévues dans le programme.

L'état d'avancement de ces missions se décline comme suit :

- neuf (09) missions finalisées avec rapports transmis ;
- six (06) missions clôturées avec rapports finalisées sous revue ;
- une (01) mission toujours en cours.

## VII.4 -LES AUTRES ACTIVITES DE CONTROLE MICROPRUDENTIEL

L'année 2018 a connu la poursuite des travaux de vérification et de contrôle portant sur :

- l'examen préalable des dossiers relatifs à l'agrément des dirigeants,
- les conditions d'installation de banques ou d'établissements financiers et de bureau de représentation,
- les conditions d'ouverture et de transfert de guichets bancaires et d'étude des dossiers, portant mise en place par les assujettis de nouveaux produits, cession d'actions, augmentation de capital, en sus du traitement des requêtes diverses introduites par la clientèle des banques auprès de la Banque d'Algérie.

Ces travaux sont sanctionnés par des notes d'appréciations qui sont adressées au Secrétariat du Conseil de la Monnaie et du Crédit et à la DGCRB pour les dossiers traitant les demandes de lancement des nouveaux produits bancaires.

La Direction Générale de l'Inspection Générale de la Banque d'Algérie a procédé ainsi à l'examen de cent quatre-vingt-neuf (189) dossiers de demande d'agrément de dirigeants (113 dossiers de bases et 76 compléments).

De plus, quatre-vingt-dix (90) dossiers de demandes d'autorisations (dossiers de base et compléments), ont fait l'objet de traitement portant, notamment sur des augmentations de capital (01 dossier), des cessions d'actions (18 dossiers : 09 dossiers de base et 09 compléments), annulation d'ouverture de bureau de représentation (01 dossier), de renouvellement d'autorisation d'ouverture de bureaux de représentation (01 complément au dossier), de transformation d'un établissement financier en une coopérative d'épargne et de crédit (02 compléments au dossier), d'ouverture d'agence les samedis (01 dossier), de demande de retrait d'agrément introduite par un établissement financier (01 dossier et 02 compléments). Figure également parmi ces dossiers, des demandes d'autorisation de mise sur le marché de nouveaux produits (63 dossiers: 28 dossiers de base et 35 compléments).

Dans le cadre de la protection des consommateurs de services financiers, il a été enregistré cinquante-quatre (54) requêtes et doléances de la clientèle des banques durant l'année 2018, ayant fait l'objet de traitement par la Direction Générale de l'Inspection Générale.

**CHAPITRE VIII :**  
**POLITIQUE MONETAIRE**

## CHAPITRE VIII : POLITIQUE MONETAIRE

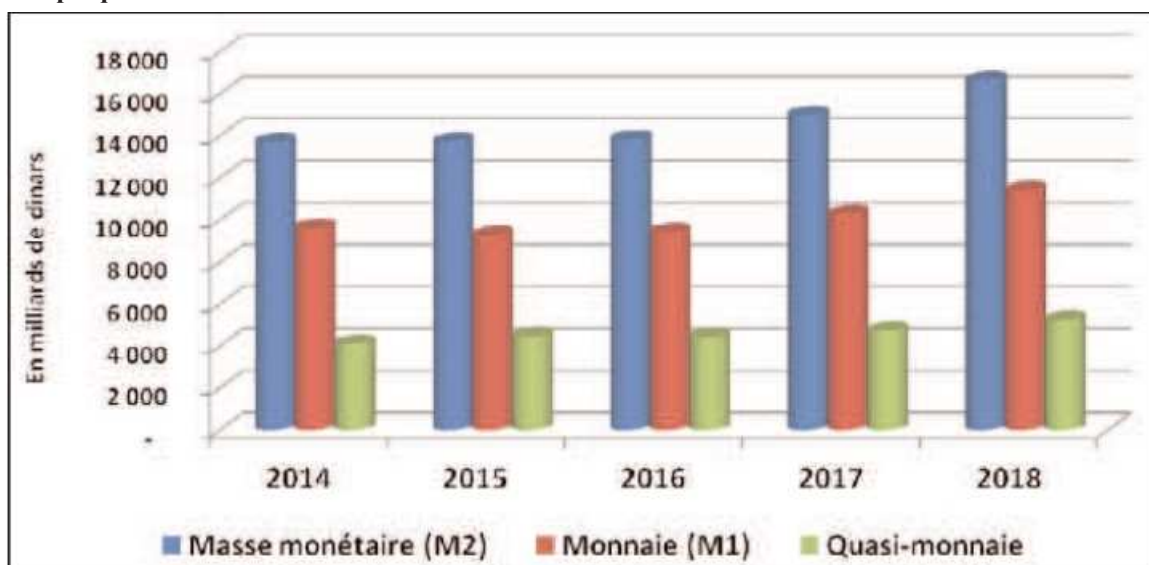
Le présent chapitre présente l'évolution des principaux agrégats de la sphère monétaire en 2018, en lien avec celles des comptes extérieurs et des comptes publics. Il met l'accent sur l'impact du financement non conventionnel massif sur la sphère monétaire et corrélativement sur les changements intervenus dans la conduite de la politique monétaire, en particulier le recours aux instruments de marché de résorption calibrée de la liquidité à partir de janvier 2018 et les difficultés à maintenir la dynamique du marché monétaire interbancaire pour ancrer les taux d'intérêt de ce marché sur le taux directeur de la Banque d'Algérie.

### VIII.1 - LES PRINCIPAUX DEVELOPPEMENTS MONETAIRES

Après deux années de quasi-stabilité (2015 et 2016), la masse monétaire M2 s'est accrue de 8,4 % en 2017 et de 11,1 % en 2018. Comme en 2017, cette hausse des disponibilités monétaires est tirée par le fort accroissement des dépôts à vue dans les banques, qui ont augmenté de 19,0 % (20,5 % en 2017) contre 11,1 % pour les dépôts à terme et 4,5 % pour la circulation fiduciaire.

Toutefois et comme en 2017, la forte hausse des dépôts à vue dans les banques, résulte, pour près de 68%, de l'augmentation des dépôts à vue<sup>1</sup> de l'entreprise nationale des hydrocarbures, qui a bénéficié en 2018, du remboursement d'une partie de ses créances sur le Trésor (452 milliards de dinars). Ainsi, hors dépôts du secteur des hydrocarbures, l'expansion de la masse monétaire n'a été que de 7,7 %.

Graphique VIII.1: Evolution de la masse monétaire

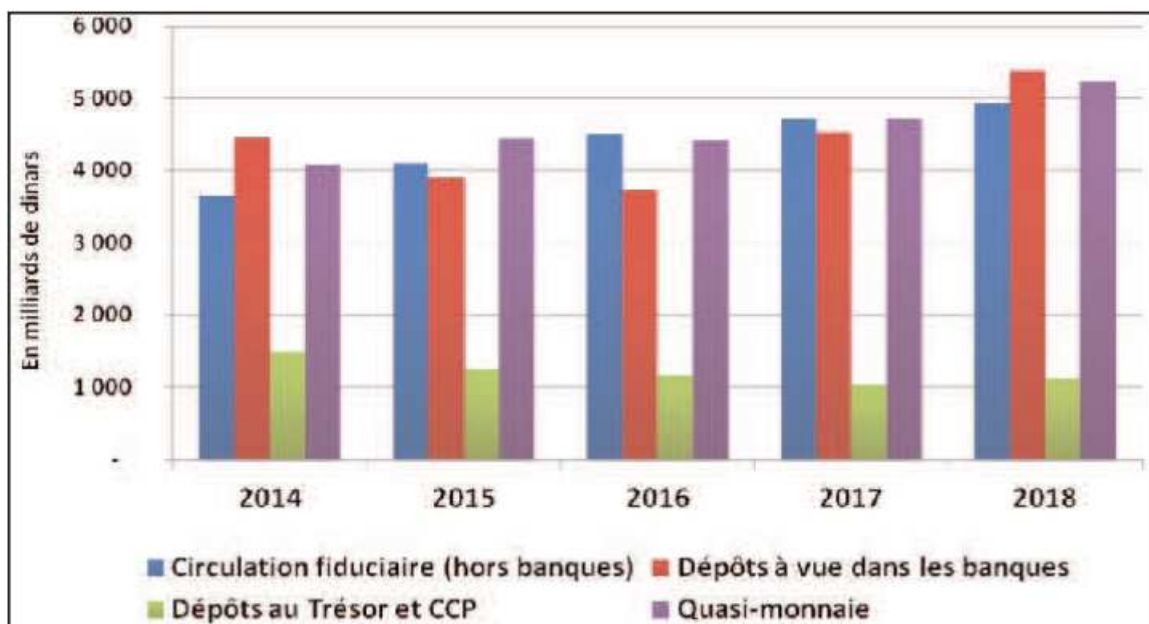


<sup>1</sup>Dépôts à vue dans les banques et à la Banque d'Algérie

Cette forte hausse des dépôts à vue dans les banques (y compris la BA), s'est traduite par une augmentation de 11,1 % de l'agrégat M1 (contre 9,1 % en 2017), qui représente toujours 68,5 % de la masse monétaire, en dépit du recul de la part de la circulation fiduciaire de 31,5 % en 2017 à 29,6 % en 2018.

Hors dépôts à vue du secteur des hydrocarbures, qui ont augmenté de 84,6 %, passant de 690,3 milliards de dinars à fin 2017 à 1 274,5 milliards de dinars à fin 2018, les dépôts à vue dans les banques (y compris la BA) ont cru de 7,2 %, à raison de 7,2 % pour les dépôts du secteur public économique hors hydrocarbures et de 17,2 % pour ceux du secteur privé (entreprises et ménages) ; les dépôts à vue non répartis selon le secteur juridique, ayant diminué de 28,4 %. Quant aux dépôts à terme, ils ont aussi augmenté, quoique plus modérément, de 11,1 % contre 19 % pour les dépôts à vue. Hors dépôts à terme de l'entreprise nationale des hydrocarbures, leur augmentation a été de 11,9 %, à raison de 22,4 % pour les dépôts du secteur public économique et 9,1 % pour ceux du secteur privé, dont la part dans les dépôts à terme hors hydrocarbures, est de 76,3 %.

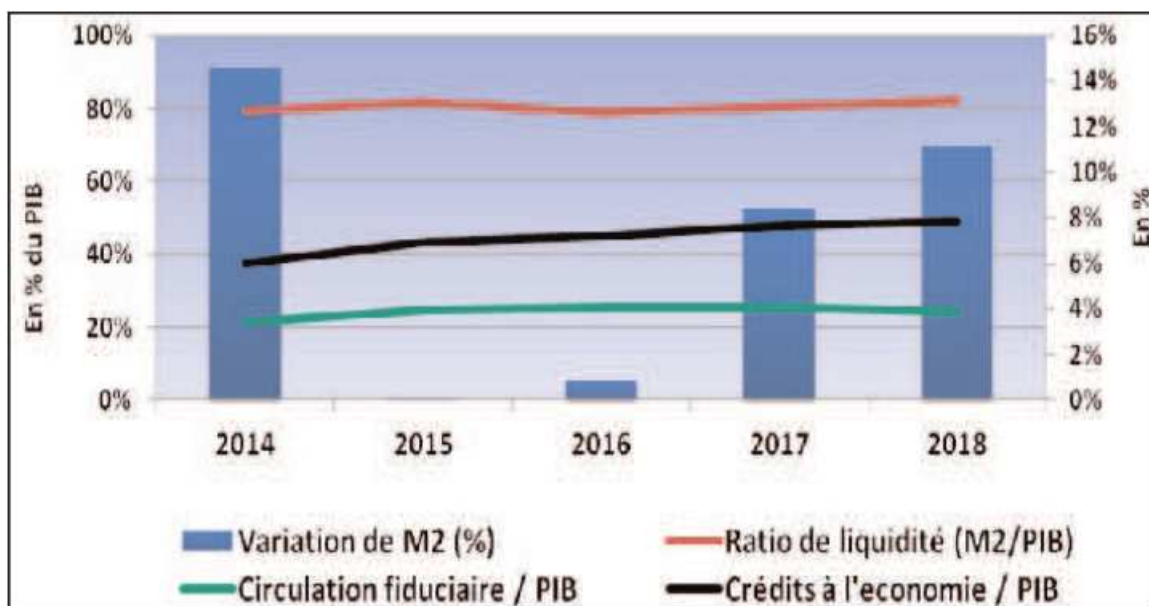
Graphique VIII.2 : Structure de la masse monétaire



Ainsi, la hausse de la masse monétaire de 11,1 % en 2018, résulte en grande partie de celle des dépôts à vue dans les banques, principalement ceux du secteur des hydrocarbures, et, plus qu'en 2017, de celle des dépôts à terme. En revanche, la croissance de la circulation fiduciaire a légèrement diminué en 2018 (4,5 % contre 4,9 % en 2017) de sorte que la part de la monnaie fiduciaire dans la masse monétaire M2 a diminué pour la deuxième année consécutive, à 29,6 % à fin décembre 2018, contre 31,5 à fin 2017 et 32,5% en 2016.



Graphique VIII.3 : Indicateurs monétaires



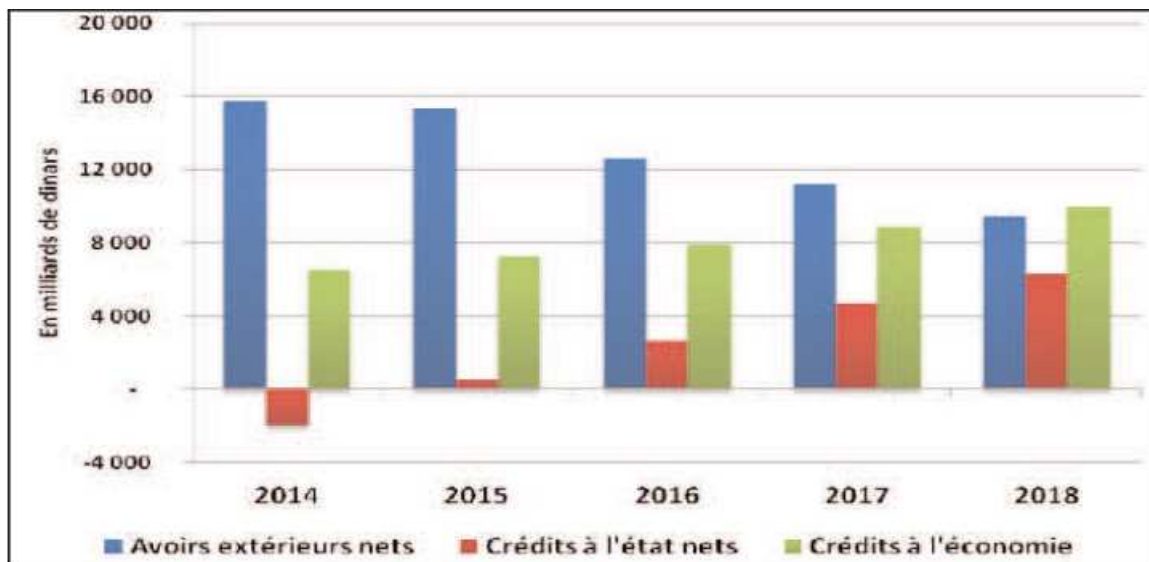
Sous l'angle des contreparties de la masse monétaire M2, on relève à partir de la situation consolidée de l'ensemble du système bancaire que :

- les avoirs extérieurs nets (réserves de change exprimées en dinars) ont diminué de 15,5 % en 2018 (contre 10,9 % en 2017), soit une régression d'un montant de 1 741,8 milliards de dinars. Cette contraction, légèrement plus faible que celle des flux nets négatifs du solde global de la balance des paiements (équivalent dinars de 15,82 milliards de dollars), s'explique principalement par la dépréciation du cours de change du dinar vis-à-vis du dollar, en dépit de la baisse du cours de change de l'euro face au dollar (monnaies composant les réserves de change) entre décembre 2017 et décembre 2018,

- les crédits nets à l'Etat ont encore augmenté de 34,8 %, passant de 4 691,9 milliards de dinars à fin 2017 à 6 325,7 milliards de dinars à fin 2018, sous l'effet de la hausse des créances de la Banque d'Algérie sur le Trésor qui passent de 1 967,4 milliards de dinars à fin 2017 à 3 857,8 milliards de dinars à fin 2018 ; cela, en dépit de la baisse des créances des banques commerciales sur l'Etat (-19,3 %). La hausse des créances nettes de la Banque d'Algérie sur le Trésor résulte des achats directs de titres du Trésor, dans le cadre du financement monétaire, pour un montant de 3 371,2 milliards de dinars au titre de l'article 45 bis de l'Ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit modifiée et complétée. Dans ce montant, 900 milliards de dinars étaient destinés à la couverture des besoins de financement du Trésor pour l'année 2018 et 2 471,2 milliards de dinars au financement de la dette publique interne et du Fonds national d'investissement,

- les crédits à l'économie, hors rachats de créances non performantes, se sont accrus de 12,4 % en 2018 contre 12,3 % en 2017, pour atteindre 9 976,3 milliards de dinars.

Graphique VIII.4 : Contreparties de la masse monétaire



Comme en 2015, 2016 et 2017, l'évolution des contreparties<sup>1</sup> de la masse monétaire M2, indique que ce sont les crédits du système bancaire à l'Etat, en fait ceux de la Banque d'Algérie, qui concourent le plus à l'évolution de la masse monétaire (M2). En effet, dans un contexte de baisse des flux négatifs de réserves de change, liée au déficit du solde global de la balance des paiements (près de 1 845 milliards de dinars de destruction monétaire), c'est les flux de crédits à l'Etat du système bancaire de 1 633,8 milliards de dinars<sup>2</sup>, dont 1 890,4 milliards de dinars de la Banque d'Algérie, qui expliquent la progression de la masse monétaire M2 d'un montant de 1 662,1 milliards de dinars en 2018 ; les flux de crédits de crédits à l'économie ayant augmenté de 1 096,3 milliards de dinars.

Par secteurs juridiques et institutionnels et sur la base de la situation monétaire consolidée, les crédits accordés aux entreprises publiques, hors rachats de créances non performantes, ont atteint 4 943,6 milliards de dinars à fin 2018, en progression de 14,7 %, contre 5 032,2 milliards de dinars de crédits accordés au secteur privé (entreprises et ménages), soit une expansion de 10,2 % ; ces évolutions ont abouti à une légère baisse de la part des crédits au secteur privé, dans le total des crédits à l'économie, qui passe de 51,4 % en 2017 à 50,4 % en 2018.

<sup>1</sup>Ne sont analysés ici que les principales contreparties de la masse monétaire

<sup>2</sup>Les crédits des banques commerciales aux trésor ayant diminués de 326,2 milliards de dinars

Dans les crédits au secteur privé, les crédits accordés aux ménages, qui sont essentiellement des crédits hypothécaires, ont atteint 764,5 milliards de dinars à fin décembre 2018 contre 656,7 milliards de dinars à fin décembre 2017, soit une hausse de 16,4 % contre 22,4 % en 2017.

Par maturité, l'évolution de la structure des crédits, hors rachats de créances, indique une hausse significative de la part des crédits à long terme, qui passent de 53,4 % à fin 2017 à 56,2 % à fin 2018 (52,9 % en 2016) ; celle des crédits à moyen terme baissant encore à 16,9 % en 2018 contre 20,8 % en 2017 et 22,9 % en 2016 et celle des crédits à court terme progressant légèrement de 25,9 % à 26,9 %. Les crédits considérés comme des crédits d'investissement (à moyen et long termes) représentent, en 2018, 73,1 % des crédits totaux contre 74,1 % en 2017.

Par maturité et par secteur juridique, l'évolution des crédits en 2018 indique que les banques privées accordent 13,4 % des crédits totaux, contre 13,2 % en 2017. Mais si leurs parts dans les crédits à court et moyen termes sont relativement élevées, respectivement 31,3 % et 22,3 %, et en phase avec leur poids dans l'activité bancaire globale (total actifs), en revanche, leur part dans les crédits à long terme, est insignifiante (2,15 %). De plus, sous l'angle du financement de l'investissement (crédits à moyen et long terme), les banques privées y sont peu présentes, puisque leur part dans ce type de financement n'est que de 6,8 %. Cela étant, les crédits d'investissement à long terme sont majoritairement des crédits destinés aux grandes entreprises publiques, notamment du secteur de l'énergie, décidés par les autorités publiques et dont l'encours est hors de portée des ressources des banques privées.

Enfin, le ratio dépôts collectés/crédits bancaires<sup>3</sup>, dont la baisse depuis 2014 indiquait la diminution de l'excédent des ressources collectées par les banques sur les crédits distribués et qui s'était stabilisé en 2017, a encore diminué en 2018. En dépit d'une hausse des dépôts liée au rachat de la dette publique interne par la Banque d'Algérie dans le cadre du financement non conventionnel, la baisse de ce ratio résulte d'un accroissement plus élevé des crédits des banques commerciales à l'économie (+1096,15 milliards de dinars), contre une hausse de 905,6 milliards de dinars pour les dépôts. Cependant, le caractère non récurrent du rachat de la dette publique, l'inclusion financière et le financement de l'économie, indiquent clairement que la stratégie des banques commerciales doit impérativement s'orienter vers la collecte des énormes ressources hors des circuits bancaires.

---

<sup>3</sup>Crédits et dépôts (hors dépôts en garantie) dans les banques commerciales

### VIII.3 - MARCHE MONETAIRE ET LIQUIDITE BANCAIRE

Avec la baisse des prix du pétrole et les déficits corrélatifs de la balance des paiements, la liquidité bancaire s'est fortement contractée entre décembre 2014 et octobre 2017, passant de 2 730,9 milliards de dinars à 482,4 milliards dans un contexte de reprise des opérations de refinancement par la banque d'Algérie à partir de mars 2017. Avec la mise en œuvre du financement non-conventionnel dès novembre 2017, son niveau s'est élevé pour atteindre 1 380,6 milliards de dinars à fin décembre 2017, puis 1 557,6 milliards de dinars à fin décembre 2018.

L'analyse des facteurs autonomes de la liquidité bancaire, permet d'en comprendre l'évolution en 2018 par rapport à l'année 2017 :

- dans un contexte de légère dépréciation du dinar face au dollar en 2018, les avoirs extérieurs nets (AEN ; réserves de change exprimées en dinars), ont diminué de 15,5 %, passant de 11 227,4 milliards de dinars à fin 2017 à 9 485,6 milliards de dinars à fin 2018. Toutefois, au titre du déficit du solde global de la balance des paiements, la variation de la liquidité bancaire a été de -15,82 milliards de dollars en équivalent dinars,

- les crédits nets à l'Etat ont fortement augmenté (34,8 %), passant de 4 691,9 milliards de dinars à fin 2017 à 6 325,7 milliards de dinars à fin 2018. Par créancier, les crédits nets à l'Etat de la Banque d'Algérie, ont augmenté de 1 890,4 milliards de dinars, passant de 1 967,4 à fin 2017 à 3 857,8 milliards de dinars à fin 2018. En revanche, les crédits des banques commerciales à l'Etat ont diminué à 1362,5 milliards de dinars à fin 2018 contre 1 688,7 milliards de dinars à fin 2017 ; diminution liée au désendettement net du Trésor vis-à-vis des banques commerciales,

- la circulation fiduciaire, hors Banque d'Algérie, a augmenté de 209,9 milliards de dinars. Cette hausse traduit la transformation des dépôts en monnaie fiduciaire et constitue un facteur autonome de diminution de la liquidité bancaire.

En 2015, 2016 et sur les dix premiers mois de 2017, au titre des facteurs autonomes, la baisse de la liquidité bancaire, (liée aux importants déficits du solde global de la balance des paiements et dans une moindre mesure à la hausse de la circulation fiduciaire), était plus importante que les augmentations liées aux injections de liquidité résultant du financement, par des prélèvements sur l'épargne nette de l'Etat (Fonds de régulation des recettes, FRR), des déficits du Trésor.

A partir de novembre 2017 et en 2018, en contexte de baisse du déficit du solde global de la balance des paiements en 2018, le recours au financement non conventionnel par l'achat direct par la Banque d'Algérie de titres du Trésor pour la couverture de ses besoins de financement (2 185 milliards en 2017 et 3 371,2 milliards de dinars en 2018) dans le cadre des dispositions de l'article 45 bis de l'Ordonnance « Monnaie et Crédit », s'est traduit par une remontée de la liquidité bancaire à hauteur de 1 557,6 milliards de dinars à fin décembre 2018 contre 482,4 milliards à fin octobre 2017 et 1 380,6 milliards à fin décembre 2017).

Face à l'expansion de la liquidité bancaire enregistrée au cours du dernier trimestre de l'année 2017, la Banque d'Algérie a suspendu les opérations d'injections et a mis en œuvre les instruments appropriés de politique monétaire pour résorber l'excès de liquidité généré par le financement monétaire en réactivant les opérations d'open market de reprise de liquidité multilatérale à sept (07) jours en janvier 2018, les opérations de reprise de liquidité bilatérale à un (01) mois en mai 2018 et la révision du taux de la réserve obligatoire à la hausse, de 4 % à 8 % en janvier et de 8 % et 10 % en juin. Cette conduite de la politique monétaire a permis de maintenir la dynamique des transactions sur le marché monétaire interbancaire et pérenniser ainsi l'ancrage des taux d'intérêt de ce marché sur le taux directeur, avec comme objectif de faire du taux d'intérêt des opérations à sept (07) jours, le principal canal de conduite de la politique monétaire.

Ces opérations de politique monétaire se sont matérialisées par un net recul des réserves libres des banques qui sont passées de 996 milliards de dinars à fin 2017 à 204 milliards de dinars à fin décembre 2018.

De même, adossées à la gestion prévisionnelle de la liquidité bancaire de la Banque d'Algérie et à l'absorption des montants adéquats de liquidité des banques, ces opérations ont permis (i) de pérenniser la dynamique de l'offre et de la demande de fonds prêtables sur le marché monétaire interbancaire où les volumes échangés, à diverses échéances, ont atteint en moyenne mensuelle, à décembre 2018, 28,5 milliards de dinars sur le marché au jour le jour et 20,3 milliards de dinars sur le marché à terme contre, respectivement, 45,2 et 21,4 milliards de dinars en 2017 et (ii) la remontée des taux d'intérêt moyens pondérés des opérations interbancaires à terme qui ont évolué dans une fourchette de taux compris entre 1,90 % et 4,33 % alors qu'en 2017, ils ont évolué dans un intervalle de 1,43 % et 3,45 %.

Sur l'autre segment du marché monétaire et contrairement à 2017, il a été observé une contraction de 30,2 % de l'encours des émissions des valeurs d'Etat par voie d'adjudication. Cet encours est passé de 1 409,6 milliards de dinars en 2017 à 983,3 milliards de dinars à fin 2018.



En ce qui concerne les taux de rendement des différents types de titres de l'Etat, ils ont nettement augmenté et se sont situés, à fin 2018:

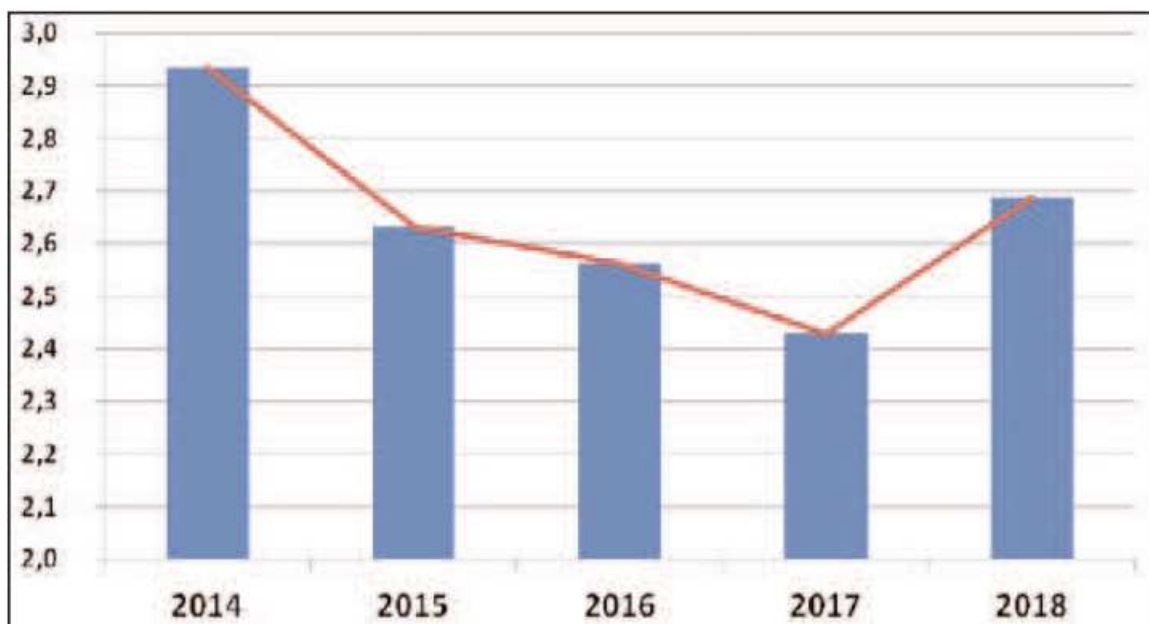
- entre 2,18 % et 2,50 % pour les bons du Trésor à court terme (BTC) de 13 et 26 semaines contre 2,10 % à 2,17 % en 2017,
- entre 3,54 % et 5,01 %, pour les bons du Trésor assimilables (BTA) de 1 à 5 ans, contre 2,57 % et 4,34 % en 2017,
- entre 3,67 % et 4,30 % pour les obligations assimilables du Trésor (OAT) de 7 à 15 ans, contre 3 % et 4 % en 2017.

La structure des valeurs du Trésor a évolué en faveur des titres à court terme émis par le Trésor, inversant ainsi la structure observée en 2017. Rapportés au montant total des titres adjudgés (635 milliards de dinars), les BTC à treize (13) et vingt-six (26) semaines émis sur le marché primaire représentent 51 % du montant total adjudgés contre 46 % en 2017, les BTA 43 % et les OAT 6 %.

La baisse de l'encours des valeurs du Trésor émises en 2018 par voie d'adjudication sur le marché monétaire s'est conjuguée à un montant levé et transigé sur le marché secondaire de 607,4 milliards de dinars qui a concerné, respectivement, des bons à court terme (à treize (13) et vingt-six (26) semaines) pour 46 %, des bons du Trésor assimilables d'un (01) à cinq (05) ans pour 47 % et, enfin, des obligations du Trésor assimilables pour 7,0 %.

#### VIII.4 - PROGRAMMATION FINANCIERE ET CONDUITE DE LA POLITIQUE MONETAIRE

Graphique VIII.5 : Evolution du multiplicateur monétaire (Masse monétaire / Base monétaire)



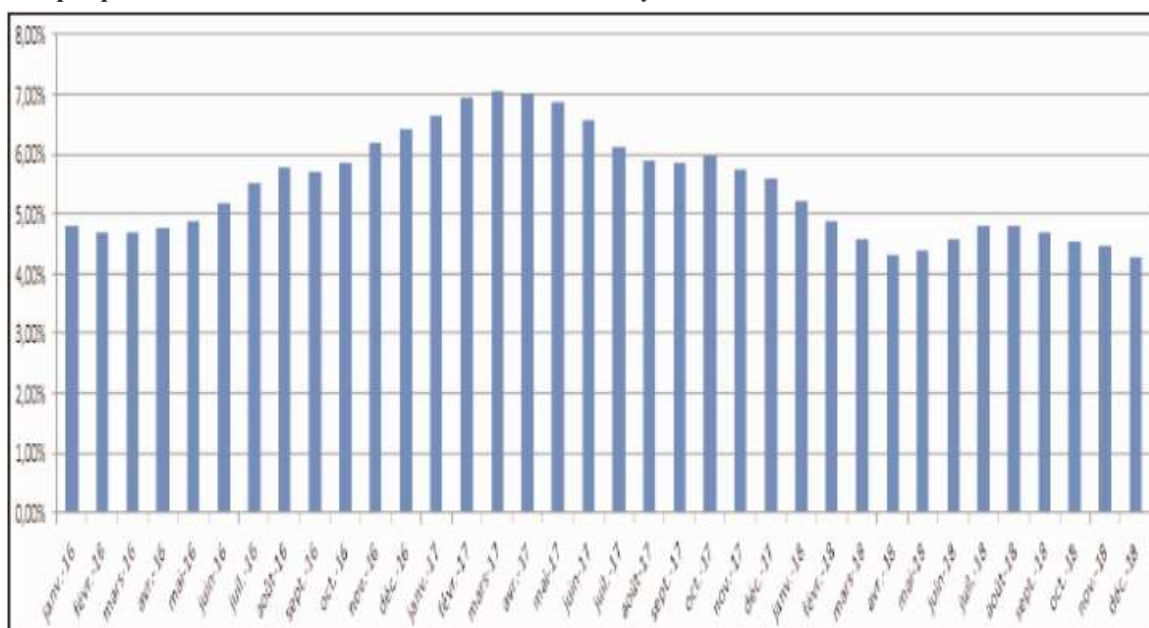
Sur la base des prévisions relatives aux agrégats de monnaie et de crédit découlant de la programmation financière pour l'année sous revue, le Conseil de la monnaie et du crédit a examiné les objectifs en matière d'évolution des agrégats monétaires et de crédit cohérents avec l'objectif d'inflation de 4 % et arrêté le taux de croissance de la masse monétaire (M2) à 7,9 % et celui des crédits à l'économie à 12,0 %.

Les objectifs d'inflation et d'agrégats de monnaie et de crédits, ont été projetés sur la base de l'hypothèse d'un prix moyen du baril de pétrole (sahara blend) - qui reflète les estimations du FMI en avril 2018 - de 64,2 dollars. A posteriori, le prix moyen des hydrocarbures s'est établi à 71,5 % dollars le baril. Quant à l'expansion monétaire, elle a été, certes, plus élevée (11,1 %) que celle projetée (7,9 %), mais hors dépôts du secteur des hydrocarbures qui a bénéficié en 2018 du rachat de ses créances sur le Trésor, elle n'a été que de 7,7 %, quasiment égale à celle projetée. Il en a été de même de l'évolution des crédits à l'économie qui ont augmenté de 12,4 % et projetés à 12,0 %.

En ce qui concerne l'inflation, le rythme annuel moyen de la hausse de l'indice des prix à la consommation s'est ralenti à fin 2018 pour s'établir à 4,27 % contre 5,59 % en 2017.

En glissement annuel, cette décélération du rythme de hausse de l'indice des prix à la consommation est encore plus nette, passant de 4,93 % en décembre 2017 à 2,70 % en décembre 2018 et indique, ceteris paribus, une poursuite de la baisse de l'inflation, en moyenne annuelle, au-delà de décembre 2018.

**Graphique VIII.6 : Evolution du taux d'inflation en moyenne annuelle**



En 2015 et 2016, l'inflation s'est accélérée alors que l'expansion de la masse monétaire (M2) n'a progressé, respectivement, que de 0,13 % et 0,79 %. Inversement, en 2017 et 2018, la reprise, quoique relativement modérée, de l'expansion monétaire, notamment de M2 hors hydrocarbures, s'est accompagnée d'une décélération de l'inflation, y compris de l'inflation structurelle.

Dans un contexte de marchés insuffisamment concurrentiels et mal régulés, caractérisés, pour certains d'entre eux, par des positions dominantes, ces évolutions « atypiques » au regard des liens académiques établis entre l'expansion monétaire et les pressions inflationnistes indiqueraient que les anticipations immodérées d'inflation des agents économiques (prices makers) sont la principale cause de l'évolution de l'inflation.

En 2015 et 2016, les hausses de prix, notamment des biens de consommation non alimentaires, dont les véhicules, ont été sans commune mesure avec les variations effectives ou supposées de l'évolution de certains déterminants de l'inflation, notamment la dépréciation du taux de change et la fiscalité indirecte.

A contrario, en 2017 et 2018, les dépréciations, en moyenne annuelle, du dinar vis-à-vis du dollar et de l'euro, les hausses des prix des carburants et de l'énergie ainsi que celle des indices des valeurs unitaires à l'importation (IVU) et de la fiscalité indirecte (TVA) ont été relativement modérées (ou nulles) et n'ont pu, par conséquent, constituer un point d'ancrage aux augmentations démesurées des prix observées en 2015 et 2016, notamment des biens de consommation non alimentaires.

**ANNEXE :**  
**TABLEAUX STATISTIQUES**

# SOMMAIRE

<b><u>TABLEAU 1</u></b> : Origine et emploi des ressources aux prix courants.....	<b>p.109</b>
<b><u>TABLEAU 2</u></b> : Répartition sectorielle du PIB aux prix courants.....	<b>p.110</b>
<b><u>TABLEAU 3</u></b> : Répartition sectorielle de la croissance du PIB réel.....	<b>p.111</b>
<b><u>TABLEAU 4</u></b> : Indice de la production industrielle des entrep. pub.....	<b>p.112</b>
<b><u>TABLEAU 5</u></b> : Indices des prix à la consommation.....	<b>p.113</b>
<b><u>TABLEAU 6</u></b> : Population active, emploi et chômage.....	<b>p.114</b>
<b><u>TABLEAU 7</u></b> : Situation des Opérations du Trésor.....	<b>p.115</b>
<b><u>TABLEAU 8</u></b> : Recettes de l'Administration Centrale.....	<b>p.116</b>
<b><u>TABLEAU 9</u></b> : Dépenses de l'Administration Centrale.....	<b>p.117</b>
<b><u>TABLEAU 10</u></b> : Dette publique intérieure de l'Administration Centrale.....	<b>p.118</b>
<b><u>TABLEAU 11</u></b> : Situation monétaire (y compris caisse d'épargne).....	<b>p.119</b>
<b><u>TABLEAU 12</u></b> : Situation de la Banque d'Algérie.....	<b>p.120</b>
<b><u>TABLEAU 13</u></b> : Répartition des crédits à l'économie par maturité.....	<b>p.121</b>
<b><u>TABLEAU 14</u></b> : Répartition des crédits à l'économie par secteur.....	<b>p.122</b>
<b><u>TABLEAU 15</u></b> : Indicateurs de solidité financière des banques.....	<b>p.123</b>
<b><u>TABLEAU 16/1</u></b> : Balance des paiements évaluée en US dollars.....	<b>p.124</b>
<b><u>TABLEAU 16/2</u></b> : Balance des paiements évaluée en dinars.....	<b>p.125</b>
<b><u>TABLEAU 17</u></b> : Composition des import.& export. par groupe de produits .....	<b>p.126</b>
<b><u>TABLEAU 18</u></b> : Exportations des hydrocarbures.....	<b>p.127</b>
<b><u>TABLEAU 19</u></b> : Encours et structure de la dette extérieure.....	<b>p.128</b>



**TABLEAU 1 : ORIGINE ET EMPLOI DES RESSOURCES  
AUX PRIX COURANTS**

	2014	2015	2016	2017	2018
	(En milliards de dinars)				
<b>Produit Intérieur Brut</b>	<b>17 228,6</b>	<b>16 712,7</b>	<b>17 514,6</b>	<b>18 575,8</b>	<b>20 259,0</b>
<b>Dépense Intérieure Brute</b>	<b>17 522,8</b>	<b>18 944,2</b>	<b>19 998,3</b>	<b>20 536,7</b>	<b>21 619,9</b>
Consommation	9 674,4	10 457,3	11 104,8	11 611,3	12 076,0
Publique	3 409,7	3 603,3	3 658,8	3 577,1	3 507,7
Privée	6 264,7	6 854,0	7 446,0	8 034,2	8 568,3
Investissement brut	7 848,4	8 486,9	8 893,5	8 925,4	9 543,9
Formation brute de capital fixe	6 446,7	7 062,3	7 544,3	7 698,0	8 202,5
Variations de stocks	1 401,7	1 424,6	1 349,2	1 227,4	1 341,4
Épargne intérieure brute	7 554,2	6 255,4	6 409,8	6 964,5	8 183,0
	(En pourcentage du PIB)				
Produit Intérieur Brut	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Dépense Intérieure Brute	101,7	113,4	114,2	110,8	106,7
Consommation	56,2	62,6	63,4	62,5	59,6
Publique	19,8	21,6	20,9	19,3	17,3
Privée	36,4	41,0	42,5	43,3	42,3
Investissement brut	45,6	50,8	50,8	48,0	47,1
Formation brute de capital fixe	37,4	42,3	43,1	41,4	40,5
Variations des stocks	8,1	8,5	7,7	6,6	6,6
Épargne intérieure brute	43,8	37,4	36,6	37,5	40,4

Source : Office National des Statistiques

**TABLEAU 2 : RÉPARTITION SECTORIELLE DU PIB  
AUX PRIX COURANTS**

	2014	2015	2016	2017	2018
	(En milliards de dinars)				
Hydrocarbures	4 657,8	3 134,2	3 025,6	3 699,7	4 547,8
Autres secteurs (valeurs ajoutées)	11 328,7	12 224,7	13 093,4	13 398,6	14 213,3
Agriculture	1 772,2	1 935,1	2 140,3	2 219,1	2 426,9
Industries hors hydrocarbures	837,7	919,4	979,3	1 044,9	1 128,0
Bâtiments et travaux publics + sces petroliers	1 794,0	1 917,2	2 072,9	2 203,7	2 346,5
Services hors administrations publiques	4 186,4	4 553,1	4 841,3	4 858,9	5 305,4
Services des administrations publiques	2 738,4	2 899,9	3 059,6	3 072,0	3 006,5
Droits et taxes à l'importation	1 242,1	1 353,8	1 395,6	1 477,5	1 498,0
<b>Produit Intérieur Brut</b>	<b>17 228,6</b>	<b>16 712,7</b>	<b>17 514,6</b>	<b>18 575,8</b>	<b>20 259,1</b>
	(En pourcentage du PIB)				
Hydrocarbures	27,0	18,8	17,3	19,9	22,4
Autres secteurs	68,0	73,1	74,8	72,1	70,2
Agriculture	10,6	11,6	12,2	11,9	12,0
Industries hors hydrocarbures	5,0	5,5	5,6	5,6	5,6
Bâtiment et travaux publics	10,8	11,5	11,8	11,9	11,6
Services hors administrations publiques	25,1	27,2	27,6	26,2	26,2
Services des administrations publiques	16,4	17,4	17,5	16,5	14,8
	(Variation annuelle en pourcentage)				
Hydrocarbures	-6,2	-32,7	-3,5	22,3	22,9
Autres secteurs	8,5	7,9	7,1	2,3	6,1
dont : Agriculture	8,1	9,2	10,6	3,7	9,4
Industries hors hydrocarbures	8,5	9,8	6,5	6,7	8,0
Bâtiment et travaux publics + sp	10,2	6,9	8,1	6,3	6,5
Services hors administrations publique:	8,7	8,8	6,3	0,4	9,2
Services des administrations publiques	7,3	5,9	5,5	0,4	-2,1
<b>Produit Intérieur Brut</b>	<b>3,5</b>	<b>-3,0</b>	<b>4,8</b>	<b>6,1</b>	<b>9,1</b>

Source : Office National des Statistiques

**TABLEAU 3 : RÉPARTITION SECTORIELLE  
DE LA CROISSANCE DU PIB RÉEL**

	2014	2015	2016	2017	2018
		( En pourcentage)			
Hydrocarbures	-0,6	0,2	7,7	-2,4	-6,4
Autres secteurs (hors hydrocarbures)	5,6	5,0	2,2	2,1	3,3
Agriculture	2,5	6,0	1,8	1,0	5,0
Industrie hors hydrocarbures	4,0	4,8	3,8	4,8	
Mines et carrières	4,5	-1,7	1,3	-6,1	18,1
Énergie et eau	7,1	6,8	4,4	7,7	4,6
Industries agro-alimentaires	6,4	5,9	5,2	5,2	3,7
Sidérurgie, construction mécanique et électricité	1,0	11,6	0,7	-0,3	1,7
Chimie, plastiques, caoutchouc	1,4	3	3,7	1,8	5,5
Textiles, confection, bonneterie	-0,1	2,7	0,5	10,9	1,9
Cuirs et chaussures	5,2	-2,5	0,1	-1,9	5,9
Matériaux de construction	2,5	7,4	6,0	7,4	3,4
Bois, papiers et lièges	2,3	3,7	11,9	10,0	6,5
Industries diverses	-5,3	-19,8	-11,7	1,8	2,8
Bâtiments et travaux publics + services pétroliers	6,8	4,7	5,0	4,8	5,3
Services hors administrations publiques	8,1	5,4	2,8	3,7	3,7
Services des administrations publiques	4,4	3,6	1,8	0,5	2,7
Droits et taxes à l'importation	-5,1	7,4	-8,1	-10,2	-11,4
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	8,9	5,7	-1,2	-1,9	0,3
<b>Produit Intérieur Brut</b>	<b>3,8</b>	<b>3,7</b>	<b>3,2</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4</b>
Absorption intérieure brute	6,5	5,7	0,5	0,1	1,0
Consommation	3,2	3,6	2,6	2,2	2,7
Publique	1,1	3,1	1,3	2,8	2,3
Privée	4,4	3,9	3,3	1,9	2,8
Formation brute du capital fixe	6,4	5,7	3,5	3,4	3,1
Exportations de biens et services non facteurs	0,2	0,5	6,9	-6,0	-4,3
Importations de biens et services non facteurs	8,4	6,8	-2,8	-7,1	-3,7

Source : Office National des Statistiques

**TABLEAU 4 : INDICES DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE DES ENTREPRISES PUBLIQUES**

	(%)	2014	2015	2016	2017	2018
		(1989 = 100)				
Eau et Énergie	6,9	414,4	442,9	453,7	485,8	487,9
Hydrocarbures	17,8	131,5	127,5	127,9	127,5	122,9
Industries extractives	2,7	128,2	132,9	128,8	116,2	112,6
Industries mécanique et électrique	26,3	51,8	52,3	50,8	47,6	41,9
Matériaux de construction	8,8	101,9	105,8	111,3	117,5	158,0
Industries chimiques	7,0	57,0	52,0	55,0	50,2	54,4
Industries alimentaires	14,5	38,2	37,8	38,5	41,2	51,5
Textiles	9,2	12,7	14,0	14,4	14,6	10,1
Cuirs et peaux	2,2	6,7	6,1	5,6	5,1	5,9
Bois et papier	4,6	13,7	12,9	17,1	19,1	20,0
Industries diverses		8,4	8,8	7,5	6,0	9,3
<b>Indice général :</b>	<b>100,0</b>	<b>96,2</b>	<b>97,9</b>	<b>99,4</b>	<b>101,7</b>	<b>106,7</b>
Indice général hors hydrocarbures		86,2	89,6	91,4	94,4	101,6
Indice général des produits manufacturés		50,4	50,5	51,4	51,4	53,4
		(Variation annuelle en pourcentage)				
Eau et Énergie		8,0	6,9	2,4	7,1	0,4
Hydrocarbures		9,6	-3,1	0,3	-0,3	-3,6
Industries extractives		6,6	3,7	-3,1	-9,8	-3,1
Industries mécanique et électrique		-14,2	1,1	-2,9	-6,3	-12,0
Matériaux de construction		0,1	3,8	5,2	5,6	34,5
Industries chimiques		-3,4	-8,8	5,8	-8,8	8,4
Industries alimentaires		7,5	-1,0	2,0	7,0	25,0
Textiles		-0,2	10,2	3,1	1,2	-30,8
Cuirs et peaux		13,2	-8,9	-7,4	-9,6	15,7
Bois et papier		-6,9	-5,9	33,1	11,7	4,7
Industries diverses		-1,5	4,4	-14,6	-19,9	55,0
<b>Indice général :</b>		<b>3,9</b>	<b>1,8</b>	<b>1,5</b>	<b>2,3</b>	<b>4,9</b>
Indice général hors hydrocarbures		1,6	3,9	2,0	3,3	7,6
Indice général des produits manufacturés		1,3	0,4	1,8	0,0	3,9

\*Le changement de l'échantillon d'entreprises pour la construction de l'indice est intervenu à partir de 2007

Source : Office National des Statistiques

**TABLEAU 5 : INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION  
(Grand Alger)**

	(%)	2014	2015	2016	2017	2018
		(2001 = 100)				
<b>Indices des prix à la consommation 1/</b>						
Alimentation, boissons non alcoolisées	43,1	181,61	190,16	196,61	206,46	213,43
Habillement - Chaussures	7,5	136,04	147,85	168,17	183,09	193,16
Logement - Charges	9,3	143,63	145,47	154,72	158,32	159,73
Meubles et articles d'ameublement	5,0	129,90	135,64	142,79	148,80	156,81
Santé, Hygiène corporelle	6,2	139,05	147,59	157,38	166,30	173,06
Transports et communication	15,9	163,45	169,47	189,37	198,32	209,25
Éducation, Culture, Loisirs	4,5	130,13	136,45	134,50	138,44	144,84
Divers	8,6	187,29	199,98	221,58	246,24	264,26
<b>Indice général</b>	<b>100,0</b>	<b>164,77</b>	<b>172,65</b>	<b>183,70</b>	<b>193,97</b>	<b>202,25</b>
		(Variation annuelle en pourcentage) 2/				
<b>Indices des prix à la consommation 1/</b>						
Alimentation, boissons non alcoolisées		3,9	4,7	3,4	5,0	3,4
Habillement - Chaussures		7,1	8,7	13,7	8,9	5,5
Logement - Charges		1,3	1,3	6,4	2,3	0,9
Meubles et articles d'ameublement		3,6	4,4	5,3	4,2	5,4
Santé, Hygiène corporelle		4,4	6,1	6,6	5,7	4,1
Transports et Communication		-1,1	3,7	11,7	4,7	5,5
Éducation, Culture, Loisirs		8,9	4,9	-1,4	2,9	4,6
Divers		0,6	6,8	10,8	11,1	7,3
<b>Indice général</b>		<b>2,92</b>	<b>4,78</b>	<b>6,40</b>	<b>5,59</b>	<b>4,27</b>

1/ Cet indice comprend 261 articles et se rapporte aux ménages de la région d'Alger

2/ Moyenne d'une année par rapport à la moyenne de l'année précédente

Source : Office National des Statistiques



**TABLEAU 6 : POPULATION ACTIVE,  
EMPLOI ET CHÔMAGE**

	2014	2015	2016	2017	2018
	(En milliers ; sauf indication contraire)				
Population active	<b>11 453</b>	<b>11 932</b>	<b>12 117</b>	<b>12 298</b>	<b>12 463</b>
Agriculture	899	917	865	1 102	1 067
Autres secteurs	10 554	11 015	11 252	11 196	11 396
Population effectivement occupée	<b>10 239</b>	<b>10 594</b>	<b>10 845</b>	<b>10 859</b>	<b>11 001</b>
Agriculture	899	917	865	1 102	1 067
Autres secteurs	9 340	9 677	9 980	9 757	9 934
Industrie	1 290	1 377	1 465	1 493	1 434
Bâtiment et travaux publics	1 826	1 776	1 895	1 847	1 774
Transport et communication, Commerce et Services	6 224	6 524	6 620	6 417	6 726
Chômeurs	1 214	1 338	1 272	1 440	1 462
( En pourcentage de la population active)	<b>10,6</b>	<b>11,2</b>	<b>10,5</b>	<b>11,7</b>	<b>11,7</b>

Source : Office National des Statistiques

**TABLEAU 7 : SITUATION DES OPERATIONS DU TRESOR**

	2014	2015	2016	2017	2018
	(En milliards de dinars)				
<b>Total des recettes budgétaires et dons</b>	<b>5 738,5</b>	<b>5 103,0</b>	<b>5 110,1</b>	<b>6 047,9</b>	<b>6 751,4</b>
Recettes des hydrocarbures*	3 388,4	2 373,5	1 781,1	2 177,0	2 887,1
Fonds de Régulation des Recettes flux brut	1 810,6	550,5	98,6		437,4
Fonds de Régulation des Recettes net	-1 155,0	-2 336,0	-1 387,9		
Recettes hors hydrocarbures	2 350,0	2 729,5	3 329,0	3 870,9	3 864,3
Recettes fiscales	2 091,5	2 354,6	2 482,2	2 630,0	2 648,5
Impôts sur les revenus et les bénéfices	881,3	1 034,5	1 109,2	1 207,6	1 185,0
Impôts sur les biens et services	767,0	830,6	898,3	995,3	1 065,9
Produits des douanes	370,9	411,2	389,4	364,8	313,5
Enregistrement et timbres	70,8	84,7	95,8	92,6	85,6
Autres recettes non réparties	1,6	-6,3	-10,5	-30,2	-1,5
Recettes non fiscales	258,5	374,9	846,8	1 240,9	1 215,8
Produits des domaines et autres	76,0	247,5	177,2	270,8	176,3
Dividendes de la Banque d'Algérie	122,7	88,7	610,5	919,8	1 000,0
Autres entreprises publiques	59,8	38,7	59,1	50,2	39,5
Dons	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total dépenses budgétaires</b>	<b>10 725,5</b>	<b>7 656,3</b>	<b>7 297,5</b>	<b>7 282,7</b>	<b>7 726,3</b>
Dépenses courantes	4 494,3	4 617,0	4 585,6	4 677,2	4 648,3
Dépenses de personnel **	2 007,2	2 170,9	2 313,1	2 308,3	2 234,3
Pensions des Moudjahidine	218,4	223,0	226,0	228,0	202,9
Matériels et fournitures	161,9	179,7	185,5	188,6	192,1
Transferts courants	2 069,0	2 000,8	1 814,2	1 783,2	1 903,5
dont: Services de l'Administration	736,0	730,2	728,7	777,8	759,2
Intérêts sur la dette publique	37,8	42,6	46,8	169,1	115,4
Dépenses en capital	6 231,2	3 039,3	2 711,9	2 605,4	3 078,0
<b>Solde budgétaire</b>	<b>54,4</b>	<b>-2 553,3</b>	<b>-2 187,4</b>	<b>-1 234,8</b>	<b>-974,9</b>
Solde des comptes spéciaux	29,1	60,7	58,5	34,8	-22,8
Prêts nets du Trésor	-18,5	129,2	116,4	390,3	517,4
<b>Solde budgétaire, hors Fonds d'assainissement</b>	<b>37,7</b>	<b>-2 621,8</b>	<b>-2 245,3</b>	<b>-1 590,3</b>	<b>-1 515,1</b>
Allocation au Fonds d'assainissement	6,0				
Allocation au Fonds d'assainissement	1,1	0,0	0,0		
Solde primaire 1/	3,5	-2 579,2	-2 198,5	-1 421,2	-1 399,7
<b>Solde global</b>	<b>37,7</b>	<b>-2 621,8</b>	<b>-2 245,3</b>	<b>-1 590,3</b>	<b>-1 515,1</b>
	33,2				
<b>Financement</b>	<b>11,8</b>	<b>2 621,7</b>	<b>2 245,3</b>	<b>1 590,3</b>	<b>1 515,1</b>
Bancaire + Fonds de régulation des recettes	0,0	2 489,1	1 520,1	1 657,3	1 304,1
Non bancaire	204,0	135,9	624,4	-64,4	214,0
Extérieur	-2,4	-3,3	100,8	-2,6	-2,9

1/ Solde budgétaire hors Fonds d'assainissement + intérêts sur la dette publique

\* Y compris le dividende versé par la compagnie nationale des hydrocarbures

\*\* Rémunérations, pensions, allocations, rentes d'accident de travail et cotisations y afférentes

Source : Direction Générale du Trésor

## TABLEAU 8 : RECETTES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

	2014	2015	2016	2017	2018
(En milliards de dinars)					
<b>Total : Recettes budgétaires et dons</b>	<b>5 738,4</b>	<b>5 103,1</b>	<b>5 110,1</b>	<b>6 047,9</b>	<b>6 751,4</b>
Recettes des hydrocarbures	3 388,4	2 373,5	1 781,1	2 177,0	2 887,1
dont : Fonds de Régul. des Recettes (flux)	-1 155,0	-2 336,0	-1 318,2	0,0	437,4
Recettes hors hydrocarbures	2 349,9	2 729,6	3 329,0	3 870,9	3 864,2
Recettes fiscales	2 091,4	2 354,7	2 482,2	2 630,0	2 648,5
Impôts sur le revenu et les bénéfices	881,2	1 034,5	1 109,2	1 207,6	1 185,0
Impôts sur les salaires	531,9	596,5	635,1	685,7	691,8
Autres	349,3	438,0	474,1	521,9	493,19
Impôts sur les biens et services	768,5	824,3	887,8	960,8	1 060,3
TVA et prélèvements sur importations	442,8	486,5	485,0	505,7	486,0
TVA et prélèvements sur activité intérieure	307,3	326,2	338,4	371,7	411,9
TVA-TC-TSA sur transactions intérieure	263,3	270,3	278,5	305,7	332,2
Tabacs (TIC)	44,0	55,9	59,9	66,0	79,8
TVA sur produits pétroliers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prélèvement sur produits pétroliers	0,2	0,3	52,3	91,5	141,7
Autres impôts	14,9	16,1	16,0	22,1	22,1
Autres recettes non réparties	1,6	-6,3	-10,5	-30,2	-1,5
Autres contributions indirectes	1,7	1,5	6,6	4,3	4,1
Droits de douane	370,9	411,2	389,4	364,8	313,5
Enregistrement et timbres	70,8	84,7	95,8	92,6	85,6
Recettes non fiscales	258,5	374,9	846,8	1 240,9	1 215,7
Produits des domaines et divers	76,0	247,5	177,2	270,8	176,3
Dividendes de la Banque d'Algérie	122,7	88,7	610,5	919,8	1 000,0
Autres	6 195,6	5 814,2	59,1	50,2	39,5
Dons	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
(En pourcentage du total des recettes)					
<b>Total : Recettes budgétaires et dons</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Recettes des hydrocarbures	59,0	46,5	34,9	36,0	42,8
Recettes hors hydrocarbures	41,0	53,5	65,1	64,0	57,2
Recettes fiscales	36,4	46,1	48,6	43,5	39,2
Impôts sur le revenu et les bénéfices	15,4	20,3	21,7	20,0	17,6
Impôts sur les biens et services	13,4	16,2	17,4	15,9	15,7
Droits de douane	6,5	8,1	7,6	6,0	4,6
Enregistrement et timbres	1,2	1,7	1,9	1,5	1,3
Recettes non fiscales	4,5	7,3	16,6	20,5	18,0
Dons	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Direction Générale du Trésor

## TABLEAU 9 : DEPENSES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

	2014	2015	2016	2017	2018
(En milliards de dinars)					
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>6 995,7</b>	<b>7 656,3</b>	<b>7 297,4</b>	<b>7 282,6</b>	<b>7 726,3</b>
Dépenses courantes	4 494,3	4 617,0	4 583,8	4 677,2	4 648,3
Dépenses de personnel*	2 007,2	2 170,9	2 313,1	2 308,3	2 234,3
Traitements, salaires et allocations	1 643,5	1 803,6	1 893,0	1 895,0	1834,216
Cotisations sur salaires	363,7	367,3	420,1	413,2	400,1
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pensions des Moudjahidine	218,4	223,0	226,0	228,0	202,9
Matériels et fournitures	161,9	179,7	185,5	188,6	192,1
Services de l'administration	736,0	730,2	728,6	777,8	759,2
Hôpitaux	308,6	316,3	307,3	319,6	321,6
Autres (Étab. publics à caract. Administr.)	427,4	413,9	421,3	458,2	437,6
Transferts courants hors services Administr.	1 333,0	1 270,6	1 083,8	1 005,4	1 144,4
Actions éducatives et culturelles	33,2	37,4	34,5	12,3	13,7
Fonds de calamité naturelle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Engagements internes et externes	2,5	0,6	3,5	1,7	14,4
Fonds spécial de solidarité nationale*	10,1	9,2	2,7	3,2	1,9
Bonification d'intérêts	128,9	94,1	70,6	59,6	73,2
Fonds de Soutien : Emploi de jeunes	56,9	43,3	13,5	44,4	13,1
Autres transferts	1 101,4	1 086,0	959,0	884,3	1 028,0
Intérêts sur la dette publique	37,8	42,6	46,8	169,1	115,4
Dépenses en capital	2 501,4	3 039,3	2 711,9	2 605,4	3 078,0
Prêts nets du Trésor	90,2	129,2	116,4	390,3	517,4
Solde des comptes d'affectation	27,7	-60,7	-58,5	-34,8	22,8
Allocation au Fonds d'assainissement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total de dépenses:</b>	<b>7 113,6</b>	<b>7 724,8</b>	<b>7 355,3</b>	<b>7 638,2</b>	<b>8 266,5</b>
(En pourcentage du total des dépenses)					
Dépenses budgétaires	98,3	99,1	99,2	95,3	93,5
Dépenses courantes	63,2	59,8	62,3	61,2	56,2
Dépenses de personnel	28,2	28,1	31,4	30,2	27,0
Traitements et salaires	23,1	23,3	25,7	24,8	22,2
Matériels et fournitures	2,3	2,3	2,5	2,5	2,3
Services de l'administration	10,3	9,5	9,9	10,2	9,2
Intérêts sur la dette publique	0,5	0,6	0,6	2,2	1,4
Dépenses en capital	35,2	39,3	36,9	34,1	37,2
Prêts nets du Trésor	1,3	1,7	1,6	5,1	6,3
Solde des comptes d'affectation	0,4	-0,8	-0,8	-0,5	0,3
Allocation au Fonds d'assainissement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total de dépenses</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Solidarité nationale + Fonds de compensation

Source : Direction Générale du Trésor



**TABLEAU 10 : DETTE PUBLIQUE INTERIEURE  
DE L'ADMINISTRATION CENTRALE**

	2014	2015	2016	2017	2018
	(En milliards de dinars ; fin de périodes)				
<b>Total dette intérieure</b>	<b>1 239,0</b>	<b>2 493,0</b>	<b>3 990,7</b>	<b>5 358,6</b>	<b>7 415,2</b>
Dettes courantes	775,5	998,4	967,5	1 430,6	1 004,3
Bons du trésor et titres assimilés	775,1	998,0	967,5	1 430,6	1 004,3
Autres *	0,4	0,4	0,0	0,0	
Dettes d'assainissement	463,5	1 494,6	2 441,4	3 296,2	6 018,5
Crédits à long terme de la Banque d'Algérie	0,0	0,0	0,0	2 185,0	5 556,2
Avance exceptionnelle de la Banque d'Algérie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Créances rachetées	365,3	1 393,4	1 758,4	830,0	181,1
Entreprises publiques, EPIC & agro-industri	336,2	461,3	836,1	359,8	163,0
Dettes d'assainissement complémentaire	0,0	904,2	904,2	452,1	0
Dettes des agriculteurs	29,1	27,9	18,1	18,1	18,1
Mise à niveau des fonds propres des banques	98,2	101,2	101,2	281,2	281,2
Bons (CNR)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bons (CNAS)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres (emprunt national)*			581,8	431,8	192,4
Dettes envers le CCP				200,0	200,0
Pour mémoire :					
Dettes intérieures en pourcentage du PIB	7,2	14,9	22,8	28,8	36,6
PIB	17 228,6	16 712,7	17 514,6	18 575,8	20 259,0

\* Montant reçu par le Trésor

Source : Direction Générale du Trésor



**TABLEAU 11 : SITUATION MONETAIRE**  
(y compris caisse d'épargne)

	2014	2015	2016	2017	2018
(En milliards de dinars ; fin de période)					
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>15 734,5</b>	<b>15 375,4</b>	<b>12 596,0</b>	<b>11 227,4</b>	<b>9 485,6</b>
Banque centrale	15 824,5	15 522,5	12 694,1	11 320,8	9 572,4
Banques commerciales	-90,0	-147,1	-98,1	-93,4	-86,8
<b>Avoirs intérieurs nets</b>	<b>-2 047,7</b>	<b>-1 670,9</b>	<b>1 220,2</b>	<b>3 747,2</b>	<b>7 151,1</b>
Crédits intérieurs	4 512,3	7 844,7	10 592,1	13 571,9	16 302,1
Crédits à l'État (nets)	-1 992,3	567,5	2 682,2	4 691,9	6 325,7
Banque centrale	-4 487,9	-2 156,4	-870,1	1 967,4	3 857,8
Banques commerciales	1 012,3	1 479,3	2 387,9	1 688,7	1 362,4
Dépôts aux CCP et au Trésor	1 483,3	1 244,6	1 164,4	1 035,8	1 105,5
Crédits à l'économie *	6 504,6	7 277,2	7 909,9	8 880,0	9 976,3
Fonds de prêts de l'État	-27,1	-25,1	-20,6	-16,0	-19,6
Engagements extér. à moyen et long terr	-3,6	-3,7	-3,5	-3,8	-3,7
Autres postes (nets)	-6 529,3	-9 486,8	-9 347,8	-9 805,0	-9 127,6
<b>Monnaie et quasi-monnaie (M2)</b>	<b>13 686,7</b>	<b>13 704,5</b>	<b>13 816,3</b>	<b>14 974,6</b>	<b>16 636,7</b>
Monnaie	9 603,0	9 261,2	9 407,0	10 266,1	11 404,1
Circulation fiduciaire (hors banques)	3 658,9	4 108,1	4 497,2	4 716,9	4 926,8
Dépôts à vue dans les banques	4 460,8	3 908,5	3 745,4	4 513,3	5 371,8
Dépôts au Trésor et CCP	1 483,3	1 244,6	1 164,4	1 035,8	1 105,5
Quasi-monnaie	4 083,7	4 443,3	4 409,3	4 708,5	5 232,6
(Variation annuelle en pourcentage)					
<b>Monnaie et quasi-monnaie (M2)</b>	<b>14,6</b>	<b>0,1</b>	<b>0,8</b>	<b>8,4</b>	<b>11,1</b>
Monnaie	16,4	-3,6	1,6	9,1	11,1
Quasi-monnaie	10,6	8,8	-0,8	6,8	11,1
<b>Avoirs intérieurs nets</b>	<b>37,6</b>	<b>18,4</b>	<b>173,0</b>	<b>207,1</b>	<b>90,8</b>
Crédits intérieurs	134,9	73,9	35,0	28,1	20,1
Crédits à l'État (nets)	38,4	128,5	372,6	74,9	34,8
Crédits à l'économie *	26,1	11,9	8,7	12,3	12,3
Pour mémoire :	(En pourcentage)				
Ratio de liquidité (M2/PIB)	79,4	82,0	78,9	80,6	82,1
Monnaie/PIB	55,7	55,4	53,7	55,3	56,3
Circulation fiduciaire (hors banques)/PIB	21,2	24,6	25,7	25,4	24,3
Crédits à l'économie/PIB	37,8	43,5	45,2	47,8	49,2
Monnaie/M2	70,2	67,6	68,1	68,6	68,5
Circulation fiduciaire (hors banques)/M2	26,7	30,0	32,5	31,5	29,6
Multiplicateur monétaire	2,9	2,6	2,6	2,4	2,7

Source : Banque d'Algérie

## TABLEAU 12 : SITUATION DE LA BANQUE D'ALGERIE

	2014	2015	2016	2017	2018
(En milliards de dinars ; fin de période)					
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>15 824,5</b>	<b>15 522,5</b>	<b>12 694,2</b>	<b>11 320,8</b>	<b>9 572,4</b>
<b>Avoirs intérieurs nets</b>	<b>-11 151,5</b>	<b>-10 302,0</b>	<b>-7 293,1</b>	<b>-5 144,1</b>	<b>-3 366,6</b>
Crédits à l'État	-4 487,9	-2 156,4	-870,1	1 967,4	3 857,8
Crédits aux banques	0,0	0,0	432,6	0,0	0,0
Autres crédits	1,7	1,7	2,1	2,2	2,3
Autres postes nets	-6 665,3	-8 147,3	-6 857,7	-7 113,7	-7 226,8
<b>Base monétaire</b>	<b>4 673,0</b>	<b>5 220,5</b>	<b>5 401,1</b>	<b>6 176,7</b>	<b>6 205,8</b>
Circulation fiduciaire	3 734,6	4 183,8	4 566,9	4 781,7	4 986,8
Dépôts : banques, étab. fin., autres inst.	938,4	1 036,7	834,2	1 395,0	1 219,0
(Variation annuelle en milliards de dinars)					
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>557,3</b>	<b>-302,0</b>	<b>-2 828,3</b>	<b>-1 373,4</b>	<b>-1 748,4</b>
<b>Avoirs intérieurs nets</b>	<b>-22,1</b>	<b>849,5</b>	<b>3 008,9</b>	<b>2 149,0</b>	<b>1 777,5</b>
Crédits à l'État	1 158,8	2 331,5	1 286,3	2 837,5	1 890,4
Crédits aux banques	0,0	0,0	432,6	-432,6	0,0
Autres crédits	-0,1	0,0	0,4	0,1	0,1
Autres postes nets	-1 180,8	-1 482,0	1 289,6	-256,0	-113,1
<b>Base monétaire</b>	<b>535,2</b>	<b>547,5</b>	<b>180,6</b>	<b>775,6</b>	<b>29,1</b>
Circulation fiduciaire	487,0	449,2	383,1	214,8	205,1
Dépôts : banques, étab. fin., autres inst.	48,2	98,3	-202,5	560,8	-176,0
(Variation annuelle en pourcentage)					
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>3,7</b>	<b>-1,9</b>	<b>-18,2</b>	<b>-10,8</b>	<b>-15,4</b>
<b>Avoirs intérieurs nets</b>	<b>0,2</b>	<b>-7,6</b>	<b>-29,2</b>	<b>-29,5</b>	<b>-34,6</b>
Crédits à l'État	-20,5	-52,0	-59,7	-326,1	96,1
Crédits aux banques	-	-	-	-	-
<b>Base monétaire</b>	<b>12,9</b>	<b>11,7</b>	<b>3,5</b>	<b>14,4</b>	<b>0,5</b>
Circulation fiduciaire (hors B.A.)	15,0	12,0	9,2	4,7	4,3
Dépôts des banques, étab. fin., autres inst	5,4	10,5	-19,5	67,2	-12,6

Source : Banque d'Algérie

**TABLEAU 13 : REPARTITION DES CREDITS  
A L'ECONOMIE PAR MATURITE**

	2014	2015	2016	2017	2018
	(En milliards de dinars ; fin de période)				
Court terme	1 608,7	1 710,6	1 914,2	2 298,0	2 687,1
Moyen terme	1 413,4	1 641,8	1 810,9	1 844,4	1 683,3
Long terme	3 482,5	3 924,8	4 184,8	4 737,6	5 605,9
<b>Total :</b>	<b>6 504,6</b>	<b>7 277,2</b>	<b>7 909,9</b>	<b>8 880,0</b>	<b>9 976,3</b>
	(Variation annuelle en pourcentage)				
Court terme	13,0	6,3	11,9	20,1	16,9
Moyen terme	15,1	16,2	10,3	1,8	-8,7
Long terme	39,0	12,7	6,6	13,2	18,3
<b>Total :</b>	<b>26,1</b>	<b>11,9</b>	<b>8,7</b>	<b>12,3</b>	<b>12,3</b>
	(En pourcentage du total)				
Court terme	24,7	23,5	24,2	25,9	26,9
Moyen terme	21,7	22,6	22,9	20,8	16,9
Long terme	53,5	53,9	52,9	53,4	56,2
<b>Total :</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Banque d'Algérie

**TABLEAU 14 : REPARTITION DES CREDITS  
A L'ECONOMIE PAR SECTEUR**

	2014	2015	2016	2017	2018
(En milliards de dinars ; fin de période)					
Secteur public	3 382,3	3 688,2	3 952,2	4 311,3	4 943,6
Secteur privé	3 121,7	3 588,3	3 957,1	4 568,3	5 032,2
Administration locale	0,6	0,7	0,6	0,5	0,6
<b>Total :</b>	<b>6 504,6</b>	<b>7 277,2</b>	<b>7 909,9</b>	<b>8 880,0</b>	<b>9 976,3</b>
(Variation annuelle en pourcentage)					
Secteur public	38,9	9,0	7,2	9,1	14,7
Secteur privé	14,7	14,9	10,3	15,4	10,2
Administration locale	50,0	16,7	-14,3	-14,2	8,7
<b>Total :</b>	<b>26,1</b>	<b>11,9</b>	<b>8,7</b>	<b>12,3</b>	<b>12,3</b>
(En pourcentage du total)					
Secteur public	52,0	50,7	50,0	48,6	49,6
Secteur privé	48,0	49,3	50,0	51,4	50,4
Administration locale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total :</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Banque d'Algérie

**TABLEAU 15 : INDICATEURS DE SOLIDITÉ FINANCIÈRE  
DES BANQUES**

Indicateurs consolidés	2013	2014	2015	2016	2017	2018**
1. Ratio de solvabilité global	21,50%	15,79%	18,40%	18,75%	19,38%	19,06%
2. Ratio de solvabilité sur Tiers I	15,51%	13,18%	15,76%	16,25%	14,97%	14,99%
3. Créances improductives / FPR*	17,12%	24,41%	26,47%	35,00%	36,42%	40,79%
4. Taux de créances classées **	10,56%	9,88%	9,77%	12,09%	12,96%	13,13%
4a. Taux de créances classées nettes	3,36%	3,80%	3,91%	5,49%	6,18%	6,33%
5. Taux de provisions des créances classées	68,19%	62,13%	59,93%	54,62%	52,28%	49,96%
6. Rendement des fonds propres	19,00%	23,75%	21,48%	17,89%	18,84%	22,38%
7. Rendement des actifs	1,67%	1,99%	1,92%	1,83%	2,05%	2,42%
8. Marge d'intérêt/Revenu brut	69,45%	67,19%	66,81%	72,51%	73,00%	78,78%
9. Charges hors intérêt/Revenu brut	33,53%	40,73%	40,01%	34,08%	35,99%	29,34%
10. Actifs liquides/Total des actifs	40,46%	37,96%	27,14%	23,52%	23,51%	19,84%
11. Actifs liquides/Passifs à court terme	93,52%	82,06%	61,64%	58,39%	53,70%	47,45%

\* FPR = Fonds propres réglementaires

\*\* Données provisoires pour 2018

Données actualisées de 2014 à 2017



**TABLEAU 16/1 : BALANCE DES PAIEMENTS  
EVALUEE EN U.S. DOLLARS**

	2014	2015	2016	2017	*2018
	(En milliards de dollars E.U. ; sauf indication contraire)				
<b>Solde extérieur courant</b>	<b>-9,277</b>	<b>-27,289</b>	<b>-26,209</b>	<b>-22,074</b>	<b>-16,697</b>
Balance commerciale	0,459	-18,083	-20,128	-14,412	-7,458
Exportations ( f.o.b.)	60,129	34,586	29,309	34,589	41,115
Hydrocarbures	58,462	33,081	27,918	33,202	38,897
Autres (hors hydrocarbures)	1,667	1,485	1,391	1,367	2,218
Importations (f.o.b.)	-59,670	-52,649	-49,437	-48,981	-48,573
Services, hors revenus des facteurs, nets	-8,141	-7,524	-7,334	-8,013	-8,173
Crédits	3,555	3,475	3,429	3,113	3,275
Débits	-11,696	-10,999	-10,762	-11,125	-11,448
Revenus des facteurs nets	-4,814	-4,453	-1,569	-2,595	-4,420
Crédits	3,232	2,192	2,426	2,262	1,313
Débits	-8,046	-6,645	-3,995	-4,857	-5,733
Paiements des intérêts	-0,045	-0,124	-0,027	-0,037	-0,035
Autres	-8,001	-6,521	-3,968	-4,820	-5,698
dont: part des associés (hydrocarb.)	-5,256	-3,721	-2,913	-3,221	-3,752
Transferts nets	3,219	2,771	2,822	2,945	3,355
<b>Solde du compte de capital</b>	<b>3,396</b>	<b>-0,248</b>	<b>0,178</b>	<b>0,313</b>	<b>0,877</b>
Compte de capital	-0,003	0,000	0,001	0,001	0,000
Investissements directs nets	1,525	-0,688	1,591	1,236	0,627
Capitaux officiels nets	<b>0,517</b>	<b>-0,459</b>	<b>0,976</b>	<b>-0,066</b>	<b>0,150</b>
Tirages	0,748	0,001	1,144	0,175	3,410
Amortissements	-0,231	-0,460	-0,168	-0,241	-3,260
Erreurs et omissions (en net)	1,357	0,899	-2,390	-0,858	0,100
<b>Solde global</b>	<b>-5,881</b>	<b>-27,537</b>	<b>-26,031</b>	<b>-21,762</b>	<b>-15,820</b>
<b>Financement</b>	<b>5,881</b>	<b>27,537</b>	<b>26,031</b>	<b>21,762</b>	<b>15,820</b>
Augmentation des réserves brutes (-)	5,558	27,242	25,557	21,808	15,850
Rachats au FMI					
Autres créances, produits de placement dû	0,347	0,191	0,186	-0,031	0,040
Allocations de DTS					
Position de réserves au FMI	-0,022	0,104	0,288	-0,014	-0,071
Pour mémoire :					
Réserves brutes (or non compris)	178,938	144,133	114,138	97,332	79,882
En mois d'importations des biens et services non facteurs	<b>30,088</b>	<b>27,174</b>	<b>22,752</b>	<b>19,432</b>	<b>15,971</b>
Valeur unitaire des exportations du pétrole brut (dollars E.U./baril)	100,234	53,066	45,005	54,053	71,277

\* Situation provisoire

Source : Banque d'Algérie ; Direction Générale des Douanes

**TABLEAU 16/2 : BALANCE DES PAIEMENTS  
EVALUEE EN DINARS**

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
			En milliards de dinars			
<b>Solde extérieur courant</b>	<b>94,26</b>	<b>-766,06</b>	<b>-2 741,76</b>	<b>-2 862,62</b>	<b>-2 444,92</b>	<b>-1 953,49</b>
Balance commerciale	783,86	18,86	-1 808,93	-2 196,58	-1 594,08	-867,36
Exportations, ( f.o.b.)	5 144,43	4 818,21	3 455,04	3 212,57	3 841,72	4 795,23
Hydrocarbures	5 061,25	4 683,74	3 306,94	27,92	33,20	38,90
Autres	83,18	134,47	148,10	1,39	1,37	2,22
Importations (f.o.b.)	-4 360,77	-4 799,35	-5 263,97	-5 409,15	-5 435,80	-5 662,60
Services, hors revenus des facteurs, nets	-551,66	-656,02	-755,00	-801,81	-888,37	-960,30
Crédits	299,41	285,63	347,85	375,21	345,25	380,51
Débits	-851,07	-941,65	-1 102,85	-1 177,02	-1 233,63	-1 340,81
Revenus des facteurs nets	-359,27	-398,30	-434,21	-172,93	-289,17	-516,35
Crédits	281,38	260,75	219,04	264,86	249,95	153,16
Débits	-640,65	-649,05	-653,25	-437,79	-539,12	-669,52
Paiements des intérêts	-5,28	-3,59	-12,43	-0,03	-0,04	-0,04
Autres	-635,37	-645,46	-640,82	-3,97	-4,82	-5,70
dont part des associés (hydrocarb.)				-2,91	-3,22	-3,75
Transferts nets	221,53	259,40	256,38	308,70	326,70	390,53
<b>Solde du compte de capital</b>	<b>-85,70</b>	<b>287,28</b>	<b>-21,67</b>	<b>18,62</b>	<b>30,34</b>	<b>108,83</b>
Compte de capital	0,02	-0,25	0,01	0,07	0,08	0,02
Investissement en portefeuille	0,00	0,00	0,00			
Investissements directs nets	155,16	122,63	-50,24	174,29	137,00	71,74
Capitaux officiels nets	<b>-83,72</b>	<b>41,70</b>	<b>-45,75</b>	<b>107,88</b>	<b>-7,70</b>	<b>2,92</b>
Tirages	1,01	54,12	0,07	126,35	11,10	33,07
Amortissements	-84,73	-12,42	-45,82	-18,47	-18,80	-30,14
Erreurs et omissions (en net)	-157,16	123,21	74,31	-263,55	-98,96	34,17
<b>Solde global :</b>	<b>8,56</b>	<b>-478,77</b>	<b>-2 763,43</b>	<b>-2 843,93</b>	<b>-2 414,50</b>	<b>-1 844,65</b>
<b>Financement</b>	<b>-8,56</b>	<b>478,77</b>	<b>2 763,43</b>	<b>2 843,93</b>	<b>2 414,50</b>	<b>1 844,72</b>
Augmentation des réserves brutes (-)	-16,63	453,97	2 733,77	2 792,70	2 419,75	1 848,33
Rachats au FMI	0,00	0,00	0,00			
Créances	13,05	26,51	19,21	20,14	-3,62	4,57
Allocation de DTS	0,00	0,00	0,00			
Position de réserve au FMI	-4,98	-1,71	10,45	31,09	-1,62	-8,18

\* Situation provisoire

Source : Banque d'Algérie ; Direction Générale des Douanes

**TABLEAU 17 : COMPOSITION DES IMPORTATIONS  
ET EXPORTATIONS PAR GROUPE DE PRODUITS**

	2014	2015	2016	2017	2018
	(En millions de dollars E.U.)				
<b>Importations (f.o.b.)</b>					
Alimentation	10 550	8 946	7 855	8 069	8 199
Energie	2 720	2 247	1 234	1 899	977
Matières premières	1 812	1 489	1 490	1 456	1 814
Produits semi-finis	12 301	11 482	10 972	10 483	10 468
Equipements agricoles	629	638	479	585	537
Equipements industriels	18 115	16 369	14 709	13 368	12 824
Biens de consommation non alimentaire	9 894	8 243	7 904	8 129	9 312
Autres	2 998	2 672	4 239	4 084	3 459
<b>Sous Total :</b>	<b>59 019</b>	<b>52 086</b>	<b>48 882</b>	<b>48 074</b>	<b>47 589</b>
Importat. s/paiements + reparat. mater	651	563	554	907	984
<b>Total :</b>	<b>59 670</b>	<b>52 649</b>	<b>49 436</b>	<b>48 980</b>	<b>48 573</b>
<b>Exportations (f.o.b.)</b>					
Alimentation	323	238	326	350	373
Energie	58 362	33 081	27 918	33 202	38 897
Matières premières	110	107	84	73	93
Produits semi-finis	1 173	1 111	909	845	1 626
Equipements agricoles	1	0	0	0	0
Equipements industriels	16	18	53	78	90
Biens de consommation non alimentaire	11	11	18	20	33
<b>Sous Total :</b>	<b>59 996</b>	<b>34 566</b>	<b>29 309</b>	<b>34 569</b>	<b>41 113</b>
Autres	0	0	1	0	0
<b>Total :</b>	<b>59 996</b>	<b>34 566</b>	<b>29 310</b>	<b>34 569</b>	<b>41 113</b>
dont : exportations hors hydrocarbures	1 634	1 485	1 391	1 367	2 218
	(En pourcentage)				
En proportion du total des importations (non compris imp. s/paiements et réparat. matériels)					
Alimentation	17,9	17,2	16,1	16,8	17,2
Equipements industriels	30,7	31,4	30,1	27,8	26,9
Biens de consommation non alimentaire	16,8	15,8	16,2	16,9	19,6
En proportion du total des exportations :					
Exportations hors hydrocarbures	2,7	4,3	4,7	4,0	5,4

Source : Banque d'Algérie ; Direction Générale des Douanes

## TABLEAU 18 : EXPORTATIONS DES HYDROCARBURES

En millions de dollars

	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Pétrole brut</b>					
Valeur (millions US \$)	18 343,2	10 037,7	8 876,4	10 459,9	12 117,6
dont : Rapatriement des bénéfices	4 315,9	2 560,7	2 144,9	2 308,3	2 756,4
Volume (millions de barils)	184,5	194,3	198,1	193,4	170,1
(millions de tonnes métriques)	23,6	24,2	25,2	24,7	21,7
Prix d'unité (US \$ par baril)	100,2	53,1	45,0	54,1	71,3
<b>Condensât</b>					
Valeur (millions US \$)	3 886,7	2 236,7	1 989,8	1 950,5	2 526,7
dont : Rapatriement des bénéfices	350,7	361,0	296,7	361,1	420,6
Volume (millions de barils)	42,9	44,2	46,6	37,5	38,5
(millions de tonnes métriques)	4,8	5,0	5,2	4,2	4,3
Prix d'unité (US \$ par baril)	90,7	49,7	42,7	51,9	65,6
<b>Produits pétroliers raffinés</b>					
Valeur (millions US \$)	13 195,2	6 789,8	5 563,7	6 967,4	8 047,2
Volume (millions de barils)	132,0	128,8	125,8	123,2	112,9
(millions de tonnes métriques)	16,7	16,8	15,9	15,6	14,3
Prix d'unité (US \$ par baril)	100,0	52,7	44,2	56,6	71,3
<b>Gaz de pétrole liquéfié (GPL)</b>					
Valeur (millions US \$)	5 203,4	2 687,8	2 221,0	2 977,5	3 401,1
dont : Rapatriement des bénéfices	291,5	275,9	240,8	289,6	388,2
Volume (millions de barils)	78,6	82,2	79,4	75,3	71,9
(millions de tonnes métriques)	7,2	7,6	7,3	6,9	6,6
Prix d'unité (US \$ par baril)	68,2	32,7	28,0	39,5	47,3
<b>Gaz naturel liquéfié (GNL)</b>					
Valeur (millions US \$)	7 396,2	4 700,4	3 101,1	3 571,3	3 506,7
Volume (millions de m <sup>3</sup> )	28,5	26,6	25,7	26,7	21,5
Volume (billions de BTU)	666,0	620,7	584,2	623,0	502,4
Prix d'unité (US \$ par million de BTU)	11,1	7,6	5,3	5,7	7,0
<b>Gaz naturel (GN)</b>					
Valeur (millions US \$)	10 336,9	6 628,3	6 165,5	7 276,2	9 289,8
dont : Rapatriement des bénéfices	297,4	523,6	231,1	261,6	177,2
Volume (milliards de m <sup>3</sup> )	27,4	27,4	39,1	38,1	38,5
Volume (billions de BTU)	1 029,1	1 021,9	1 439,0	1 425,3	1 442,3
Prix d'unité (US \$ par million de BTU)	10,0	6,5	4,3	5,1	6,4
<b>Recettes totales des hydrocarb.(million:</b>	<b>58 361,6</b>	<b>33 080,7</b>	<b>27 917,5</b>	<b>33 202,8</b>	<b>38 952,6</b>
dont : Part des associés (hydrocarbures	5 255,5	3 721,2	2 913,5	3 220,5	3 742,4
	(En pourcentage du total des exportations)				
Pétrole brut	31,4	30,3	31,8	31,5	31,1
Autres	68,6	69,7	68,2	68,5	68,7
Condensât	6,7	6,8	7,1	5,9	6,5
Produits pétroliers raffinés	22,6	20,5	19,9	21,0	20,7
Gaz de pétrole liquéfié (GPL)	8,9	8,1	8,0	9,0	8,7
Gaz naturel liquéfié (GNL)	12,7	14,2	11,1	10,8	9,0
Gaz naturel (GN)	17,7	20,0	22,1	21,9	23,8

Source : Ministère de l'Énergie



**TABLEAU 19 : ENCOURS ET STRUCTURE  
DE LA DETTE EXTERIEURE**

	2014	2015	2016	2017	2018
	(En milliards de dollars EU)				
Crédits multilatéraux	0,002	0,001	0,948	1,077	1,030
Émissions obligataires	0,100	0,000	0,000	0,000	0,000
Crédits bilatéraux	1,175	0,873	0,701	0,634	0,491
Crédits gouvernementaux directs	0,951	0,755	0,628	0,602	0,452
Crédits acheteurs & fourm. assurés	0,224	0,118	0,073	0,032	0,039
Crédits financiers	0,112	0,101	0,084	0,060	0,051
Crédits financiers & Crédits-bails	0,112	0,101	0,084	0,060	0,051
Opérations de reprofilage	-	-	-	0,000	0,000
Financement d'acomptes	-	-	-	0,000	0,000
Crédits commerciaux non assurés	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Crédits fournisseurs	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres crédits					
Crédits de rééchelonnement	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Créanciers officiels	-	-	-	-	-
Autres créanciers	-	-	-	-	-
<b>Sous-Total :</b>	<b>1,389</b>	<b>0,975</b>	<b>1,733</b>	<b>1,771</b>	<b>1,573</b>
Soutien de maisons mères à leurs filiales en Algérie *	0,371	0,222	0,130	0,123	0,151
<b>Total dette à moyen et long termes</b>	<b>1,760</b>	<b>1,197</b>	<b>1,863</b>	<b>1,893</b>	<b>1,723</b>
Dettes à court terme **	1,975	1,823	1,986	2,096	2,319
<b>Total de la dette extérieure</b>	<b>3,735</b>	<b>3,020</b>	<b>3,849</b>	<b>3,989</b>	<b>4,042</b>

\* A la balance des paiements, le soutien à terme des maisons mères à leurs filiales en Algérie est inclus dans la rubrique "Investissements directs étrangers"

\*\* D'une durée initiale d'une année et moins

Source : Banque d'Algérie



